

AUJOURD'HUI

Éditorial

Marqué par une charge collective contre M. Jean Chrétien, le forum libéral de Montréal est dominé par la question du lac Meech, y compris le cas fondamental du Sénat, écrit Paul-André Comeau. **Page 12**

Courrier

Comment sauver le pays ? se demandent Québécois et Canadiens. Une lectrice soulève aussi le problème de la caissière et du freluquet ! **Page 13**



Un an après Tiananmen

Des étudiants de l'université de Pékin manifestent leur hostilité au régime communiste, au premier anniversaire de la répression brutale du Printemps de Pékin. À Hong Kong (photo), 200 000 personnes défilent dans les rues. **Page 6**

Schroeter triomphe à la Quinzaine

Le metteur en scène allemand Werner Schroeter, avec une mise en scène prodigieuse (*Medea* de Hans Henny Jahn), domine, et de très haut, le palmarès de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec. **Page 11**

Un modéré à l'ACFO

L'Association canadienne-française de l'Ontario se donne un président de tendance modérée, Jean Tanguay, un enseignant de North Bay qui milite à l'association depuis nombre d'années. **Page 4**



Andre Agassi Agassi-Chang à Roland-Garros

Les deux tennismen américains se rencontreront en quarts-de-finale des Internationaux de France. **Page 11**

**Expos 4
 Pirates 3**

Page 11

Des yeux pour un robot

Servo-robot de Boucherville est la seule compagnie au Canada à fabriquer des yeux pour robots et le lobe cérébral qui les accompagne. **Page 7**

Le dîner - sauvetage de Meech s'amorce dans les divergences

Chantal Hébert
 de notre bureau d'Ottawa

L'ÉCART entre les provinces signataires de l'accord du lac Meech et les trois premiers ministres dissidents était entier hier soir lorsqu'ils se sont attablés au dîner-sauvetage organisé par Brian Mulroney.

Tandis que les Wells, Filmon et McKenna insistaient sur le fait qu'ils tiennent mordicus à des concessions, leurs collègues leur préparaient un véritable savon sur l'intérêt supérieur du Canada.

Mais pour autant, la plupart des premiers ministres prédisaient tout de même que leur soirée serait suivie dès ce matin sinon par une conférence constitutionnelle en règle,

tout au moins par un autre entretien à onze autour de la table du petit déjeuner.

« La logique veut que nous trouvions une solution », calcule David Peterson de l'Ontario qui précise cependant, comme plusieurs de ses collègues, qu'il ne s'attend pas à ce que le dîner résulte en un déblocage inattendu.

Mais, autant Robert Bourassa insiste pour ne pas rentrer d'Ottawa encombré d'ajouts à l'accord, autant les dissidents maintiennent qu'ils n'est pas question qu'ils quittent la table constitutionnelle les mains vides.

« Je ne suis pas venu ici faire des compromis, lançait Gary Filmon du Manitoba à son arrivée dans la capitale fédérale, je suis venu voir si j'ai

affaire à un mur de pierre. Si les autres rejettent l'hypothèse d'un compromis, ça n'a pas l'air très prometteur. »

Les positions des uns et des autres semblent très fermes, constate de son côté Frank McKenna du Nouveau Brunswick, qui n'était pas certain, à son entrée au dîner.

Avant même de se rendre à table, les trois dissidents et leurs exigences de concessions se heurtaient au mur d'objections des autres premiers ministres qui plaidaient d'une seule voix hier soir les tiraillements que leurs réticences font subir à l'unité nationale.

« La place légitime du Québec dans la confédération ne devrait pas être rendue tributaire de la réforme

Voir page 14: Le dîner

Bourassa dit avoir presque sept millions de Québécois derrière lui

Bernard Descôteaux
 envoyé spécial

OTTAWA — LOIN de s'attendre à des concessions de la part du Québec sur l'accord du lac Meech, le Canada anglais doit savoir, a dit hier le premier ministre Robert Bourassa, que c'est tout le Québec qui refuse des changements à l'accord signé il y a trois ans.

D'entrée de jeu, le premier ministre québécois a, en arrivant au dîner constitutionnel de la dernière chance hier soir, mis carte sur table en disant clairement que politiquement il

n'a aucune marge de manoeuvre pour faire des compromis.

« Je ne le dis pas seul. Je le dis avec l'appui de presque sept millions de Québécois », a ainsi lancé M. Bourassa après avoir expliqué qu'il ne saurait accepter aucun changement, même indirect, sur un concept comme la société distincte auquel certaines provinces voudraient que l'on touche.

Le temps des concessions pour le Québec est depuis longtemps passé, a dit aussi M. Bourassa, affirmant : « Les concessions qui avaient à être faites ont été faites ! »

Tous les commentaires faits hier

par le premier ministre en se présentant au Musée canadien des civilisations, n'avaient en fait qu'un seul objectif, soit montrer qu'il serait au cours des heures qui allaient suivre d'une fermeté totale. « Les Québécois peuvent être confiants que la position du Québec sera défendue avec la fermeté nécessaire », a-t-il d'ailleurs souligné.

Pour sauver non seulement l'accord mais aussi l'unité du pays qui est clairement en jeu, M. Bourassa a dit croire que le Canada anglais n'a qu'une solution : accepter la ratification tel quel de cet accord.

Voir page 14: Bourassa

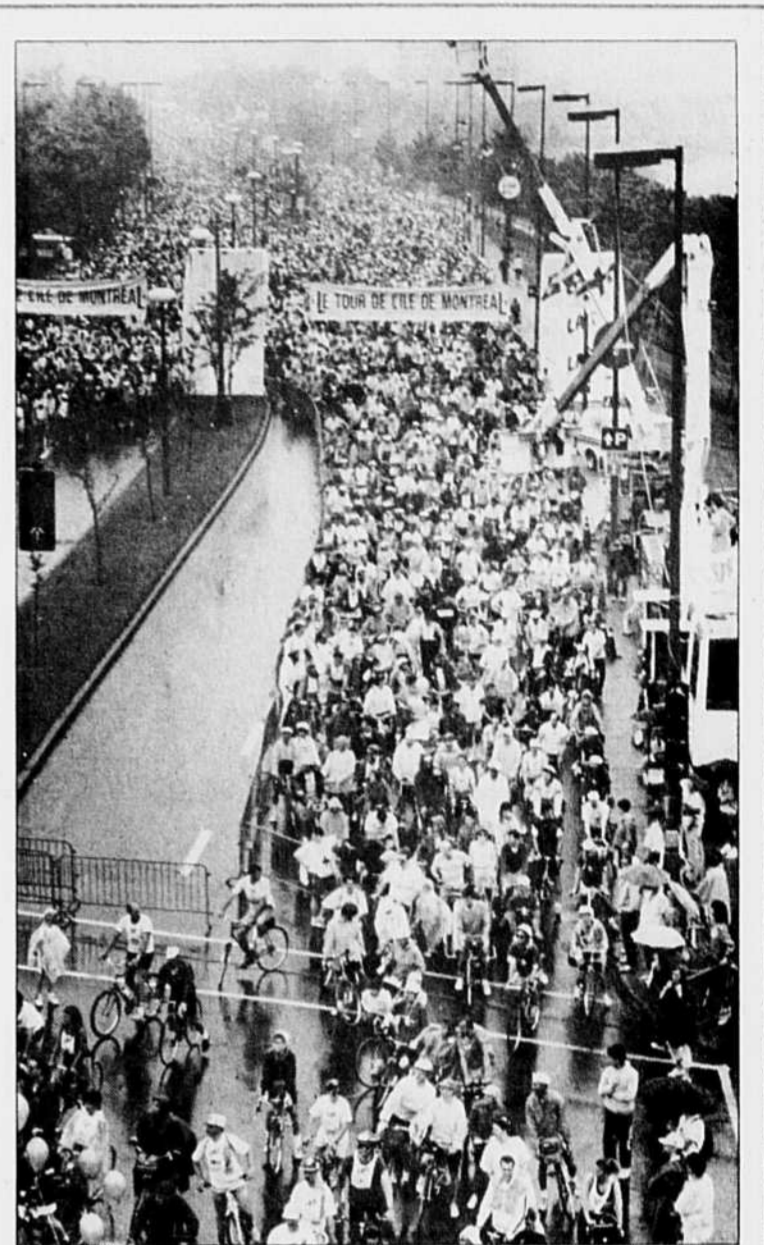


PHOTO JACQUES NADEAU

Le Tour malgré tout

Environ 38 000 cyclistes attendaient, hier, le départ du Tour de l'île de Montréal, à l'angle Sherbrooke et Pie IX (ci-haut) et les organisateurs n'avaient toujours pas pu déterminer, en fin de journée hier, combien d'entre eux avaient abandonné la randonnée en cours de route à cause des averse. Quant aux 2000 mordus de la vitesse du Tour de l'île Express, qui s'étaient préparés à parcourir les 67 kilomètres à grande vitesse, ils ont achevé le circuit en moins de deux heures sous une pluie battante. La compétition Classique cycliste, qui réunissait des professionnels et des amateurs cyclistes d'Europe, des États-Unis et du Canada, a finalement décoré du maillot rouge le Canadien d'origine polonaise Ed Karczemarczyk, chez les hommes, et l'Américaine Katrine Tobin, chez les femmes.



PHOTO JACQUES NADEAU

Jean Chrétien a dû se débattre, hier, devant 2000 militants libéraux à Montréal, pour expliquer sa dernière et singulière position sur Meech.

Chrétien malmené à Montréal

Pierre O'Neill

LES SIXIÈME et dernier forum des cinq candidats à la direction du Parti libéral du Canada (PLC), hier à Montréal, a été de beaucoup le plus tumultueux et excitant de la série, Paul Martin et Sheila Copps réussissant souvent à placer Jean Chrétien sur la défensive.

Dans une atmosphère survoltée qui avait presque tout d'un véritable congrès de leadership, les deux principaux adversaires du grand favori se sont donné la main pour centrer leurs attaques sur ce qu'ils jugent être une volte-face de M. Chrétien sur l'entente du lac Meech.

Référant à l'entrevue parue dans Le DEVOIR de samedi, où M. Chrétien révélait avoir contribué au trac-tations visant à sauver Meech et où il se disait maintenant favorable à sa

ratification, Paul Martin et Sheila Copps l'ont maintes fois accusé d'avoir en cela effectué un « tête-à-queue sur son banc de neige ».

Encouragés par les manifestations bruyantes de centaines de supporters qui ne cessaient de scander « flip-flop, flip-flop, flip-flop », les coups ont porté et pour la première fois depuis le début de cette campagne, M. Chrétien est apparu ébranlé et nerveux. Les cris d'encouragement de ses partisans, nettement plus nombreux, répliquant par des « Let's go Chrétien », ne semblaient pas réussir à le rassurer.

Dès le départ, on a senti qu'une brise nationaliste soufflait sur l'auditoire fortement composé de jeunes. En vertu d'un tirage au sort, c'est John Nunziata qui est monté le premier au podium, lui qui avait déclaré au forum régional que les séparatistes sont tous des traîtres et des racistes. Il été copieusement

hué, surtout quand il a tenté d'expliquer son opposition à l'entente, en faisant valoir que « toutes les provinces sont distinctes ». Pour sa part, le candidat Tom Wappel a été accueilli entre les huées et l'indifférence polie.

« Comme dans les forums antérieurs, c'est Paul Martin qui a servi les attaques les plus mordantes. « Moi, ma position est claire. Vous Jean Chrétien, vous avez descendu Meech, à Vancouver, à Halifax et partout au Canada anglais. Soudainement, vous changez votre fusil d'épaule. Vous avez sans cesse affirmé que le rejet de Meech serait sans conséquences et que Québec rentrerait dans le rang. Nous représentons deux visions différentes: la nostalgie et la vision d'avenir de la place du Québec dans le Canada. Plutôt que de transformer les nationalistes en séparatistes, on devrait les garder.

Voir page 14: Chrétien

Les immigrants attendront pour apprendre le français au Québec

Paul Cauchon

PENDANT que des négociations se poursuivent entre Ottawa et Québec sur les programmes de francisation, de nombreux immigrants arrivés récemment au Québec se font répondre que pour suivre des cours de français ils devront attendre au moins jusqu'à l'hiver prochain.

La ministre de l'Immigration du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, a demandé d'analyser et de revoir tous les programmes de francisation de son ministère, dont ceux qui sont gérés dans le cadre d'une entente avec Ottawa.

« Comme les délais s'allongent, nous sommes très inquiets. Plusieurs immigrants, dans l'impossibilité de suivre immédiatement des cours de

français, vont travailler en anglais », dit Brian Melanson du Carrefour d'aide aux réfugiés Sainte-Croix, un des organismes d'aide aux réfugiés et aux immigrants.

« C'est un délai théorique, tout devrait rentrer dans l'ordre lorsque les négociations seront terminées », réplique Bruno Boucher du cabinet de Mme Gagnon-Tremblay. « De toute façon, ajoute-t-il, le ministère gère ses propres cours de français, auxquels on peut encore s'inscrire. »

Mais l'information sur ces autres types de cours semble mal gérée puisque des immigrants se plaignent. De plus, on ne sait trop si l'attente actuelle pour les immigrants est causée par un délai administratif ou par des problèmes politiques liés aux négociations.

Chaque année, le gouvernement fédéral et le gouvernement provin-

cial renégocient l'entente annuelle qui permet au gouvernement québécois d'offrir des cours dans les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI).

Cette entente concerne un programme fédéral dont le principe est le suivant : Ottawa achète des heures-élèves et la province dispense les cours.

Pour Ottawa, ce programme est un d'abord d'emploi permettant aux immigrants allophones d'apprendre une des deux langues officielles. Il est à remarquer que dans l'optique fédérale un immigrant parlant anglais n'est pas obligé de suivre ces cours puisqu'il peut déjà s'insérer sur le marché du travail au Canada.

Pour Québec, cependant, ce pro- **Voir page 14: Les immigrants**

Bush et Gorbatchev n'ont presque plus de sujets de discorde

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON (AFP) — Le sommet de Washington n'aura pas permis à George Bush et à Mikhaïl Gorbatchev de s'entendre sur la question allemande et la crise balte, mais les deux présidents sont convenus de se rencontrer plus régulièrement.

Après une conférence de presse commune à Washington, le président soviétique a visité Minneapolis pendant quelques heures et s'est ensuite envolé pour San Francisco où il doit rencontrer le président sud-coréen Roe Tae-woo aujourd'hui avant de quitter les États-Unis pour

l'Union soviétique. MM. Gorbatchev et Bush ont déclaré avoir appris à mieux se connaître en terminant un sommet de trois jours maigre en résultats spectaculaires, malgré une pléiade d'accords et de déclarations conjoints.

« Nous avons appris à très bien nous connaître (...) Nous avons une bonne relation humaine », a déclaré M. Gorbatchev après trois jours de discussions.

Les différences restent pourtant entières sur l'Allemagne et sur la Lituanie. M. Bush a bien affirmé, dans une conférence de presse conjointe, que le chef du **Voir page 14: Bush**

PIERRE BILLON

L'ULTIME ALLIANCE

Pierre Billon pose le problème de la survie de l'humanité dans une fable terrible mais remplie d'espoir.

«Érudit, habilement monté, extrêmement visuel, c'est un roman riche, passionnant, éblouissant, épatant!»
 Jean-Roch Boivin, *Voir*

Par l'auteur de
 «L'Enfant du cinquième Nord».

SEUIL

NOUVEAU
LE SERVICE
FAXCOM

“... car les bonnes économies font les grands profits.”

En matière de transmission par télécopieur, le hibou avisé sait comment économiser. Et c'est à Bell qu'il fait appel...

Si vous utilisez l'interurbain pour vos transmissions par télécopieur, il y a peut-être lieu d'agir en hibou avisé et d'économiser plus que vous ne le pensez. C'est ce que vous propose Bell avec son tout nouveau service FaxCom.^{MC}

Vous n'avez qu'à vous abonner à FaxCom pour profiter de tarifs interurbains privilégiés, très avantageux pour toutes vos transmissions partout au



Canada et aux États-Unis*. Et ça, tout en bénéficiant du service le plus fiable qui soit, et sans qu'il y ait ajout d'équipement supplémentaire.

En plus de FaxCom, Bell peut aussi vous proposer une gamme complète de services de télécommunications, conçus pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Pour vous tailler la part du lion en matière de télécopie interurbaine, abonnez-vous à FaxCom** sans tarder et économisez... comme le hibou avisé!

* À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.
** Certaines restrictions sont en vigueur.

1 800 668-BELL

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada



PHOTO AP

Les secouristes ont mis du temps à dégager les corps des onze victimes emprisonnées dans la carcasse de l'autocar britannique qui s'est renversé, hier, sur l'autoroute A6. Au moins 22 des 75 passagers ont été gravement blessés dans ce spectaculaire accident qui serait dû à un pneu crevé.

Onze touristes britanniques tués en autocar sur une route française

d'après Reuter

AUXERRE (FRANCE) — Onze touristes britanniques ont été tués, hier matin en Bourgogne, et 22 autres gravement blessés dans l'accident de leur autocar qui roulait vite pour récupérer un retard de plusieurs heures.

Le pneu avant droit du véhicule a explosé sur l'autoroute A6, près du village de Cudot, entre Sens et Joigny (département de l'Yonne). L'autocar, qui transportait 75 personnes, dont deux chauffeurs, venait d'Espagne via Nîmes, dans le sud de la France, et regagnait Birmingham, en Angleterre.

Il a quitté la route après l'explosion du pneu et a été projeté à une centaine de mètres de là, dans un champ de blé.

Un passager a déclaré que l'autocar, qui devait les récupérer sur la Costa Brava samedi après-midi,

avait cinq heures de retard en raison d'un incident ayant entraîné le changement d'un pneu.

Le véhicule est parti d'Espagne vers 21 h (19 h GMT), avec sept heures de retard, a dit ce passager, Robert Wood, qui voyageait avec sa femme, Peggy.

Selon le secrétaire d'État français aux Transports routiers et fluviaux, Georges Sarre, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident, l'autocar roulait à 125 km/h. Pour ce type de véhicules, la vitesse est limitée à 90 km/h sur autoroute.

Il semblerait que le conducteur, John Johnstone, qui a pris le volant à Nîmes, ait roulé vite pour tenter de rattraper le retard initial.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident spectaculaire.

« On a retrouvé des morceaux

de pneu sur la chaussée. Mais on ignore encore les circonstances exactes de l'explosion : est-elle due à un défaut du pneu, à l'état de la chaussée ou à la vitesse élevée ? », a déclaré le sous-préfet Jean-Yves Collet.

Le consul général de Grande-Bretagne à Paris, James Daly, s'est rendu sur place. Il a exprimé sa reconnaissance aux autorités françaises pour l'organisation des secours.

Un peloton de CRS, qui regagnait sa base après la finale de la Coupe de France de football la veille à Paris, est arrivé sur les lieux de l'accident une minute après le drame.

Ils ont aidé les premiers blessés. Les sauveteurs ont dû ensuite utiliser cinq grues pour dégager plusieurs personnes coincées sous le véhicule.

Montréal accueille un sommet mondial des femmes

Josée Boileau

DÈS L'OUVERTURE du Sommet sur les femmes et la multidimensionalité du pouvoir, la Secrétaire d'État française chargée des droits de la femme, Mme Michèle André, a invité hier les femmes à venir célébrer en France, en 1994, le 50e anniversaire du droit de vote des Françaises.

Elle concrétisait ainsi l'un des objectifs de ce premier sommet mondial qui se tient toute la semaine à Montréal : que de telles rencontres se déroulent désormais à intervalles réguliers un peu partout à travers le monde.

Hier soir, quelque 200 personnes s'étaient rassemblées à la Place Desjardins pour assister au lancement du sommet, préparé depuis 1986 par l'organisme québécois FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité aux pouvoirs politique et économique) à l'occasion du 50e anniversaire du droit de vote des Québécoises.

Différentes personnalités politiques ont alors pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux 112 conférencières et aux 700 participantes (dont une poignée d'hommes, l'événement étant mixte) venues de partout qui assisteront dès ce matin aux différents ateliers organisés au Palais des congrès.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, a notamment souligné la nécessité et l'importance d'une telle réunion « à ce moment-ci où les acquis sont encore fragiles ». Mais c'est la vice-première ministre du Québec, Mme Lise Bacon, qui a décrit avec le plus de justesse le thème même du sommet.

« Le pouvoir n'est pas seulement au Parlement ou à l'Hôtel de ville, a-t-elle dit. Il est là où les décisions se prennent, où l'on peut influencer le cours des événements. Les femmes doivent donc prendre leur place, rien de moins, et j'espère que ce sommet sera une source d'inspiration pour elles, surtout pour les jeunes femmes. »

Par la suite, un court spectacle mettant en vedette des artistes de

différents pays, dont la comédienne québécoise Pierrette Robitaille et des chanteuses Inuit, a succédé aux discours.

« Le but de ce sommet est de discuter de notre place au sein du pouvoir, de voir quels sont les obstacles qui nous empêchent d'y être et quels sont les stratégies que nous devons développer pour occuper la place qui nous revient », précisait pour sa part la présidente de FRAPPE, Mme Danielle Debbas, lors d'une entrevue au DEVOIR la semaine dernière.

Mais elle refuse « catégoriquement » de dire que le pouvoir au féminin serait différent de celui des hommes.

« D'abord rien ne le prouve. Ensuite c'est mettre sur le dos des femmes une telle responsabilité que personne, pas même le bon Dieu, ne pourrait y répondre ! C'est d'ailleurs pourquoi le poste de ministre de la Condition féminine est suicidaire : on a tellement d'attentes envers les femmes qui l'occupent... Tant que les femmes cherchent à acquérir le pouvoir, les autres les appuient, mais une fois qu'elles y sont, on leur demande l'impossible et elles deviennent très isolées. »

Loin d'être une apologie du pouvoir des femmes, le sommet de cette semaine se vaudra donc davantage une occasion de faire prendre conscience de la force, à travers le monde, des femmes de pouvoir tout en créant un réseau de communications entre elles-ci.

Réfutant l'argument de l'élitisme (participer à l'ensemble du sommet coûte 500 \$), Mme Debbas explique que faire venir une centaine de conférencières de partout à travers le monde coûte excessivement cher (un billet Madagascar-Montréal coûte 5000 \$) et que de toutes façons, le thème même du sommet intéresse d'abord des femmes qui travaillent.

A l'issue du sommet, Mme Debbas espère en arriver à la création d'un secrétariat international permanent situé à Montréal, puisque de l'avis général, « même des Américaines ! », le Québec est l'un des endroits au monde les plus avancés en matière de condition féminine.

34 nouveaux brasiers depuis hier Une cinquantaine de feux de forêt ravagent la province

QUÉBEC (PC) — Trente-quatre nouveaux feux de forêt se sont déclarés ces dernières 24 heures, portant à 50 le nombre d'incendies qui ravagent les forêts de la province.

Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources qui a émis de sévères mesures d'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert, depuis le début de la saison, 303 feux ont détruit quelque 2300 hectares de forêt.

Ce chiffre est supérieur à celui à pareille date l'an dernier alors que 255 incendies avaient fait rage.

Toujours selon le ministère, le plus important foyer d'incendie sévit actuellement à 25 km à l'ouest de Forestville.

Samedi, les personnes se trouvant à l'intérieur de la ZEC (zone d'environnement contrôlé) de l'endroit ont été évacuées.

Le feu, attribuable à la négligence humaine, est hors contrôle et la superficie détruite est estimée à environ mille hectares de

sapins déjà victimes de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Cinq avions-citernes du gouvernement et des équipes terrestres de secours s'affairent à limiter les dégâts.

Un autre incendie également hors contrôle fait toujours rage à 80 km au nord-est de La Tuque. Sa superficie atteint 1000 hectares.

Les autorités croient que le pluie prévue pour les prochains jours devrait aider à maîtriser le feu qui s'attaque là aussi aux sapins ravagés par l'insecte.

Les zones forestières ayant subi les attaques répétées de la tordeuse sont en effet propices au déclenchement d'incendies.

Le ministère tient à rappeler qu'il est toujours interdit d'allumer des feux à ciel ouvert sur les territoires des sociétés de conservation de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région Québec-Mauricie.

LES MALADIES MENTALES

COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Les ventes d'amiante n'ont pas ralenti aux USA

Maurice Girard de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Aux États-Unis, la décision de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) de bannir l'amiante n'aurait eu aucun effet immédiat sur les achats américains.

« Un an après l'annonce de cette décision, il n'existe aucune preuve d'une baisse précipitée des achats d'amiante aux États-Unis, qui se situent autour de 60 000 tonnes métriques par année », a indiqué hier dans une interview téléphonique à la Presse Canadienne M. Bob Pigg, président du Bureau américain d'information sur l'amiante (AIANA), qui regroupe quelques producteurs mais surtout tous les utilisateurs industriels de cette matière ignifuge.

Le porte-parole de l'Asbestos Information Association of North America explique cet état de fait par la caractéristique hermétique des produits utilisés, d'où l'amiante ne peut se dégager peu importe les circonstances. Mais, en dépit des dangers somme toute très limités que représentent ces produits dits « de friction » comme l'amiante-ciment, les joints d'étanchéité et les freins, l'EPA a décrété que l'industrie devra trouver une solution de rechange pour tous ces usages d'ici 1996.

Soutenue et systématique, la campagne savamment orchestrée depuis des années par les partisans du bannissement devait donc atteindre son

paroxysme l'été dernier par l'émission du décret d'interdiction par l'EPA. Depuis, la presse populaire n'en finit plus d'exploiter la notion audacieuse et contestable pour plusieurs de la « fibre qui tue ». Résultat : en trois ans, de 1984 à 1987, les achats d'amiante aux États-Unis chutaient de 240 000 tonnes métriques à 70 000 tonnes métriques.

Le mal avait donc été fait et la décision de l'EPA d'interdire 94 % des usages de l'amiante aux États-Unis n'aurait virtuellement eu aucune influence, prétend l'AIANA parce que « dans tous ces produits, la fibre d'amiante n'a aucune chance de s'échapper », dit son président, qui avait rencontré la veille le président de l'Institut de l'amiante de Montréal, M. Michel Gratton.

De passage dans la capitale américaine pour deux jours, l'ancien député de Gatineau à l'Assemblée nationale a participé à une série de rencontres pour continuer la préparation de la contestation judiciaire de la décision de l'EPA, qui sera entendue en janvier prochain devant le tribunal du cinquième district de la Cour fédérale de la Nouvelle-Orléans. Le gouvernement du Canada, celui du Québec et les producteurs privés sont parties intéressées à cette poursuite et préparent activement leur stratégie.

Pour M. Gratton, même si dans la pire des hypothèses la Cour fédérale de la Louisiane maintenait la déci-

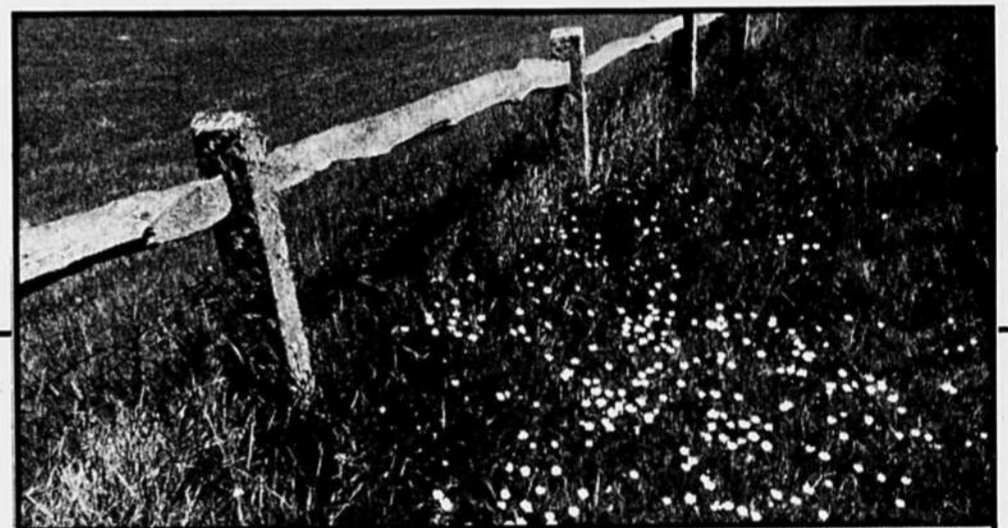
sion de l'EPA, cela ne signifie pas pour autant la fin des hostilités. « Même si en bout de ligne, il devait s'avérer que nous n'aurons pas gain de cause devant les tribunaux, cela n'implique pas nécessairement que ce soit terminé aux États-Unis », a-t-il indiqué au cours d'une interview.

« D'ici l'ouverture du procès à la Nouvelle-Orléans, la collaboration de l'Institut montréalais avec les procureurs américains et l'industrie privée va s'intensifier, poursuit-il, notamment dans une action commune auprès des gouvernements d'Europe ou d'Asie pour expliquer le complexe processus politique américain qui permet, par la voie des tribunaux, de renverser plus facilement les décisions de l'administration Bush ou du Congrès des États-Unis.

« Le processus aux États-Unis est bien différent d'une dictature, quel que part dans le monde, où, quand le gouvernement prend une décision, il n'y a plus de recours d'appel. Avec nos collaborateurs américains, on a convenu de l'importance de bien informer le reste du monde de ce qui se passe vraiment ici aux États-Unis.

« Il est évident, ajoute-t-il, que plusieurs pays utilisent l'exemple de l'EPA et se disent, c'est ce qu'on devrait faire, nous aussi, chez nous. » « Dans certains cas, ils ne réalisent pas que le processus aux États-Unis est plus complexe », affirme le président de l'Institut.

Tant M. Gratton que M. Pigg se montrent optimistes d'obtenir gain de cause devant les tribunaux américains. Et l'ex-député libéral de l'Assemblée nationale de reprendre le mot célèbre du receveur-étoile des Yankees de New York Yogi Berra (membre du Temple de la renommée au baseball) : « La partie n'est pas finie tant qu'elle n'est pas terminée ».



• Ludger DUVERNAY 1799-1852 Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste
• Marie TRAVERS (La Bolduc) 1894-1941 Chanteuse populaire
• Trefflé BERTHIAUME 1848-1915 Président du journal La Presse

NOTRE PATRIMOINE EST AUSSI À NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Depuis sa fondation, en 1855, la corporation sans but lucratif de Notre-Dame-des-Neiges est au service de notre communauté, au cœur même de notre ville. L'institution s'est adaptée à son époque et offre maintenant de nouveaux services pour répondre aux besoins du public, comme par exemple :

- Mausolées
- Columbarium
- Choix d'urnes funéraires
- Crématorium
- Contrats de pré-arrangement

et prochainement

- Transport des défunts, du lieu de décès à Notre-Dame-des-Neiges, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
4601, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

la vie devant nous

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ... une lueur d'espoir

ALMA Plus d'un millier de personnes défilent contre la construction d'un barrage

ALMA (PC) — Dans une ambiance de carnaval, 1534 personnes ont composé une fresque humaine d'une longueur de 650 pieds, hier, sur les plaines vertes, à Alma, dont le résultat se percevait sur deux plans : d'abord, à la verticale avec le mot « A-S-H-U-A-P-M-U-S-H-U-A-N », puis à l'horizontale, en constituant une masse d'énergie destinée à contrer la construction de barrage sur la rivière Ashuapmushuan.

protection de l'Asuapmushuan (RPA), qui s'oppose à tout aménagement hydroélectrique sur la rivière Ashuapmushuan. De Girardville, de Latorrière, de La Baie, de Chicoutimi, de partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean, petits, grands, jeunes, vieux, ont pris place dans une des 13 lettres du mot « Ashuapmushuan », répondant ainsi à l'invitation officielle, les policiers ont été très discrets pour ne pas dire absents, si l'on fait exception de certains conseillers municipaux. Les 1534 participants n'ont pas

manqué de courage. Résistant tour à tour aux velléités du temps : humidité, vent intraitable, pluie à l'occasion et au soleil de plomb. Encouragée par les organisateurs, la foule a dansé, chanté, crié et fait la vague pendant qu'un hélicoptère survolait le tableau afin de permettre aux caméras d'en tirer des images. La fête s'est poursuivie à l'intérieur du CREPS où un vidéo de la manifestation très ordonnée a été présenté au grand plaisir de ceux qui ont composé la matière première de l'oeuvre.

Réunis en assemblée générale Les Franco-Ontariens élisent un président « modéré »

Marie Tison de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'Association canadienne-française de l'Ontario s'est donnée hier un président de tendance modérée. Immédiatement après son élection, hier matin, M. Jean Tanguay, un enseignant de North Bay qui milite à l'association depuis nombre d'années, a tenté de minimiser l'importance de la crise linguistique en Ontario.

fin de semaine à la 41e assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO).

M. Beer a assuré que, quelque soit le sort de l'accord du lac Meech et les décisions subséquentes du Québec, la Loi ontarienne sur les services en français continuera à s'appliquer et les écoles françaises demeureront en place en Ontario, a rappelé M. Tanguay.

sur les services en français leur donnait une nouvelle assurance, qui leur permettait de laisser la confrontation au vestiaire.

Il a ajouté que lui-même voulait bannir le terme « revendication » du vocabulaire de l'ACFO pour celui de « réalisation ».

Il a expliqué qu'avec ces nouveaux outils que constituait la Loi sur les services en français et les jugements de la Cour suprême sur la gestion scolaire, ce n'était plus le temps de revendiquer, mais de réaliser et mettre en oeuvre de nouvelles structures, notamment dans le domaine de l'éducation.

Hier, les délégués ont plutôt fait porter l'essentiel de leurs discussions sur la situation financière de l'ACFO, qui s'est retrouvée avec un déficit de plus de 400 000 \$ à la fin de l'année financière 1989-90. L'ACFO reçoit plus d'un million de dollars du Secrétariat d'État du gouvernement fédéral, plus de 200 000 \$ de l'Office des affaires francophones de l'Ontario et plus 100 000 \$ du gouvernement du Québec, en plus d'autres subventions de moindre importance de sources gouvernementales.

L'une des causes de ce déficit réside dans les activités de promotion de la Loi sur les services en français, qui ont entraîné des dépenses près de 300 000 \$ en 89-90.

M. Tanguay s'est dit assuré que le nouveau bureau de direction de l'ACFO arrivera avec une solution après avoir étudié le problème.

« Ce n'est pas notre premier déficit, a-t-il déclaré. Le gouvernement fédéral a aussi un déficit, et ça ne l'empêche pas de fonctionner. »

Un week-end meurtrier sur les routes

de la Presse Canadienne

LE PREMIER week-end de juin s'est avéré particulièrement meurtrier, alors qu'au moins 21 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, selon le rapport de la Sûreté du Québec (SQ). De ce nombre, 20 des victimes ont succombé sur la route, dont 12 après avoir perdu le contrôle de leur véhicule.

ton, se trouvait sur le pont Jacques-Cartier, lorsqu'il a glissé dans le Saint-Laurent après s'être juché sur la structure du pont. Les policiers de la SQ ont retrouvé son corps hier matin.

Un accident de la route a coûté la vie à Guy Lapointe, 25 ans, dans son village de Saint-Apolline, hier, vers 4 h 10. La perte de contrôle de son véhicule dans une courbe est à l'origine de la tragédie.

Une collision frontale survenue hier, à 3 h 42, à Saint-Nicéphore, près de Drummondville, a été fatale à Gilles Filion, 32 ans. La victime, de Saint-Nicéphore, est décédée im-

médiatement après l'impact.

Un peu plus tôt, vers 3 h 20, à Buckingham, Michel Lepage a perdu la vie après avoir été happé par un véhicule. Lepage, originaire de Cantley et âgé de 25 ans, se trouvait à côté de sa propre voiture lorsqu'il fut projeté sur le sol. Il est mort sur le coup.

Toujours hier, vers 0 h 26, trois personnes sont mortes sur le Grand rang Saint-François lorsque le conducteur du véhicule dans lequel elles se trouvaient en a perdu le contrôle. Les victimes sont Gisèle Deslauriers, 39 ans, Alain Girouard, 28 ans, et Simon Girouard, six ans, tous trois de Saint-Pie.

La route a également fait trois victimes hier, à Saint-Pierre-de-Véronne. Eddy Rolland, 62 ans, John Rolland (date de naissance inconnue) et Nora Campbell (date de naissance inconnue), tous de Bedford, circulaient sur la route 133 en compagnie d'une quatrième personne, lorsque le conducteur a perdu le contrôle de leur véhicule qui a fait plusieurs tonneaux.

Samedi, vers 17 h 55, Stéphane Joly, 15 ans, de Rawdon, a aussi perdu le contrôle de sa voiture et effectué plusieurs tonneaux mortels, sur la route 337 Ouest, près de chez lui.

Vers 15 h 45, Jacques Ottawa, 34 ans, de Manouane, a perdu la vie sur le chemin Manouane.

RAPPEL-LES!
Moi, je récupère
FONDS QUÉBÉCOIS DE RÉCUPÉRATION
CONSIGNÉE 5¢ QUÉBEC

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

251 Bureaux à louer

LAVAL
Édifice « Coopérants » - Sous-location, 2 000 pi. ca., bureau exécutif. 337-7743.

OUTREMONT
1203-07 Van Horne, bureaux rénovés, lumineux, spacieux, libre imm. 276-7181, 272-0351.

259 Espaces commerciaux à louer
ENTREPÔT Salles de montre et bureaux, boulevard Métropolitain, St-Léonard, 324-3423.

IDÉAL POUR
salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté. RUE ST-DENIS. Nouveau concept. Pour info: 849-8409.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec
M. André Leblanc au 844-7531
entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

591 Occasions d'affaires
NOUVEAU projet à vendre, pour ébénisterie désirant augmenter chiffre d'affaires. Info: 528-8622.

OCASION UNIQUE pour bâtir, sécurité financière, nouveau au CANADA, gens ambuleux. Investissement min. 952-7943.

599 Offres de services
AGENCE d'hôtesse Alain, hôtesse qualifiées pour banquets et noces, 1517 Bourdonnière, 596-0322.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers
BATEAU SeaRay, 36 pi., tri-cabine, 2 airs climatisés, option 42 pi., Ice maker, Loren C, radar, génératrice 6,5, tout équipé, 418-338-6135 soir, bur. 418-338-4447.

CARVER 36', Cruiser luxueux, 87, acquis en 88, comme neuf, « FLYING BRIDGE », double conduite, 2 X 350 HP, génératrice 6KW, entièrement équipé. (418)623-0433.

695 Automobiles à vendre
BMW 735i, 1986, garantie d'un an, excellente condition, 21 500 \$, appeler le 435-8221.

MERCEDES SPORT 500SL, noire, avec int. beige, 600 km, on demande 130 000 \$, 939-2096, 932-7547.

VOLVO 740 TURBO '87, 67 000 km, tout équipé, 5 vit., 16 000 \$, (514) 227-1207, (514) 594-0143.

VOLVO 780 1988, état neuf, 65 000 km, garantie 120 000 km jusqu'en '93, M. Gravel, 842-4861, 655-9661, 649-6583.

101 Propriétés à vendre
D.D.O. WESTPARK: Bungalow élevé, 3 + 1, 2 1/2 s/bains, garage, toit neuf, 114 000 \$, 685-4000.

105 Propriétés à louer
V. ST-LAURENT, bungalow, rue Toupin, 3 + 1 ch. c., 1 1/2 s/bains, piscine, s/sol fini, 990\$/mois, 620-2414.

113 Propriétés à revenus à vendre
VENTE exceptionnelle, départ à l'étranger. Longuevue quadruplex. Très bon prix! 376-3529.

121 Condos à louer
CITÉ DE LA SANTÉ
VIMONT, rue Bellefleur, 2 1/2, 3, 4, 5, foyer, ascenseurs, sun deck, services, 667-6605.

CÔTE STE-CATHERINE, face à la montagne 4 1/2, 7500, Loft, bain tourbillon, 800\$ Bail, 522-8009.

STUDIO
400 \$/mois, Papineau/Rosemont. Libre immédiatement. 526-1760.

268 Espaces industriels à louer
A LOUER IMMÉDIATEMENT
Locaux neufs, espaces de bureaux industriels avec entrepôt, 1000 pi. ca., jusqu'à 3000 pi. ca., rez-de-chaussée, quai de chargement, Transcanada, Henri-Bourassa à Ville St-Laurent, 332-3121.

269 Propriétés commerciales
AUTEUIL - LAVAL: 3010 Montée St-François à louer: Bureau 560 pi. ca., garage 40 X 60, terrain 60 000 pi. ca. cédulé, près la 440, 3 miles Pont Fle IX, 622-8410.

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

122 Condos à vendre
ST-DENIS/JARRY Condo, 1 125 pi. ca., 2 chambres, rénovation complète. 109 000 \$ Jr. 389-1429, jr. 747-4443.

125 Chalets à louer
ST-SAUVEUR, maison 3 c.c., foyer, bain tourbillon, toutes commodités. Pour la saison ou vacances. 667-4879.

160 App. et log. à louer
2 1/2, 3, 2660 GOYER, équipé, eau chaude, chauffage, tapis, cuisine rénovée. 337-4906, 342-6734.

4 1/2 (2)
445 Notre-Dame et de la Montagne. Près O. 5, 460\$, non-chauffé. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie. 937-7435 — 939-3626

A & A APP. À qui la chance?
Outremont. Rosmi. C.D.N. Mt-Nord. Choix étages & grandeurs. 725-2222

AVE DES PINS O. 1400, grand 4 1/2, ensoleillé, équipé, piscine, sauna, panorama, 842-8041.

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4 1/2, rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./sec., style loft avec c.c. fermée, 1er juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

MÉTRO JEAN-TALON, 3 1/2 r.d.c. avec cave, 350\$, après 6h, 523-9840, 331-8407.

MAGNIFIQUES 5%, neufs, 600\$, face au parc, près métro Jean-Talon, 279-1373.

N.D.G. EST Bas duplex, grand 7 1/2, s./s., 5 ch. fermées, 2 s./b., foyer, immense jardin, garage, repeint à neuf. 1er juil. 1 200 \$/m. chauffé. 392-1437, 481-5562.

BUREAUX à louer, immeubles médicaux, 5900 boul. Léger, Mt-Nord, et 3440 Ontario est. 739-3613, 739-3620, 875-8575.

CENTRE-VILLE
Bureaux neufs avec s-conférences et dinette. Sous-location. 386-0245

CENTRE-VILLE
425 Ouest de Massonnewe, 800 pi. ca., climatisé, chauffé, électricité inclus. 844-8665.

IDÉAL PROFESSIONNEL
Bureaux luxueux à louer rue LAURIER OUEST.
JOUR: 692-8862
SOIR: 692-9263

LAURIER EST Bâtisse entièrement rénovée. Idéal professionnel. 2 400 pi. ca. de superficie totale, 1 200 pi. ca. disponibles au 2e étage. À VENDRE. OJA A LOUER. Mme Lucie Aubry. 322-4535.

RUE LAURIER O. Près Hutchison, 3e étage, 620 pi. ca. divisés en 5 espaces, 735-1782, 277-7981.

270 Terrains commerciaux
A HAUT-DE-TERREBONNE, terrains comm. pour centre d'achat, bureaux, rue avant arrière, 43 856 pi. ca., 19 976 pi. ca. ou 82 853 pi. ca., 471-8722.

275 Locaux à louer
BUREAU & ENTREPÔT
Sur La 440 Ouest, Laval, 5 500 pi. ca. 381-8669

ST-HENRI, 5164 Notre-Dame Belle location, 1300 pi. ca. avec s/sol incl., 375\$/mois, 688-0422.

283 Commerces à vendre
AUBERGE avec RESTAURANT, 22 chambres, bar salon, discothèque, réparations à faire, cause incendie, 882-3744 entre 9 et 11 h. am.

DEPANNEUR, ville d'Anjou, établi depuis 10 ans, chiffre d'affaires intéressant, valdeuse, S.T.C.U.M., etc. excellent revenu, 253-8611.

RESTAURANT LACHENIE
32 X 60, 60 places + décoration unique, équip. neuf, terrain 30 000 pi. ca. 477-5362, 492-8434 (après 14h.)

RIVE-SUD, St-Hubert, 3 commerces et 3 bâtisses, 1 dépanneur, 1 bar, 1 atelier, 1 restaurant avec salle d'amusement, 676-3427.

Mobiliers de bureau, accessoires
AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Liquidation de classeurs. Les Ameublements R.B. Inc. 636-6698.

375 Instruments de musique
ATTENTION COLLECTIONNEUR
Piano Kranch & Bach, 1875
Après 19 heures: 795-3225.

407 Offres d'emploi
CIE CELLULAIRE INNOVATRICE, est à la recherche de représentants dynamiques. S.V.P. appeler Jeff ou Sean au 382-2720.

CUISINIER demandé pour restaurant de fine cuisine italienne. Prière de se présenter au 2495 St-Martin Est.

PÂTISSIER demandé, avec minimum de 5 ans d'expérience. Doit savoir décorer. Prière de se présenter au 2495 St-Martin Est.

SERVEUR demandé pour restaurant de fine cuisine italienne. Prière de se présenter au 2495 St-Martin Est.

LA METEO

Accu-Weather® prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 4 juin y compris les hautes et basses températures pour les villes.

Situation générale: les conditions sont favorables au développement d'orages violents dans certaines régions. Le public devrait surveiller l'émission de veilles ou alertes.

MONTREAL
Pluôt nuageux avec quelques averses surtout en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 20. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL 5 h 08
COUCHER 20 h 36

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec éclaircies devenant plus fréquentes en après-midi. Possibilité d'averses en matinée. Max.: 12. Probabilité de précipitations 30 %. Demain: généralement ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies devenant plus fréquentes en fin de journée. Averses dispersées en matinée. Max.: 10. Probabilité de précipitations 40 %. Demain: généralement ensoleillé.

Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides: pluôt nuageux avec averses dispersées. Des éclaircies en après-midi. Max.: 20. Probabilité de précipitations 40 %. Demain: généralement ensoleillé.

Ottawa, Hull, Cornwall: pluôt nuageux avec quelques verses surtout en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 20. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: généralement ensoleillé.

Estrie, Trois-Rivières, Drummondville: pluôt nuageux avec quelques averses. Max.: 20. Vents modérés. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: généralement ensoleillé.

Beauce, Québec: pluôt nuageux avec quelques averses. Max.: 18. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Probabilité de précipitations 20 %.

ac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve faunique des Laurentides: généralement nuageux avec quelques averses. Max.: 16. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: ciel variable. Ventoux. Probabilité de précipitations 20 %.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia: généralement nuageux avec quelques averses. Max.: 18. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Ventoux.

Sainte-Anne-des-Monts, Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: généralement nuageux avec averses. Max.: 22. Probabilité de précipitations 60 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Ventoux. Probabilité de précipitations 20 %.

Baie-Comeau: nuageux avec un peu de pluie ou de bruine. Max.: 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations 80 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Ventoux. Probabilité de précipitations 40 %.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec un peu de pluie ou de bruine. Max.: 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations 80 %. Demain: nuageux avec averses dispersées. Probabilité de précipitations 40 %.

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Max.: 14. Vents modérés. Probabilité de précipitations 70 %. Demain: pluôt nuageux avec quelques averses. Ventoux. Probabilité de précipitations 60 %.

Source: Environnement Canada

QUÉBEC La moitié des gens d'affaires demeurent fédéralistes

de la Presse canadienne
SI LES GENS d'affaires du Québec restent massivement en faveur de l'accord du lac Meech, près de la moitié d'entre eux rejettent l'idée de l'indépendance advenant l'échec des négociations constitutionnelles.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage mené à la fin du mois de mai par la maison CROP auprès de plus de 300 gens d'affaires membres du Conseil du patronat du Québec (CPQ), commanditaire de l'étude.

Selon les résultats, rendus publics en fin de semaine, par le CPQ, 88 % des répondants se déclarent à l'accord, alors que 9 % répondent le contraire.

Par contre, 63 % des répondants considèrent peu ou pas du tout probable la ratification de l'accord du lac Meech avant la date fatidique du 23 juin prochain.

Rappelons cependant que le sondage, effectué à la fin mai, ne pouvait prévoir les récentes manœuvres politiques visant à débloquer l'impasse, notamment le « dîner de la dernière chance », hier soir à Hull.

Malgré ce pessimisme des gens d'affaires, 48 % d'entre eux rejettent l'idée de l'indépendance dans le cas d'un échec de l'accord, alors que 41 % s'y disent favorables dans une telle éventualité.

Le sondage CROP-CPQ aura permis de préciser les intentions des nombreux incertains lors de récents sondages, comme dans celui de SOM-Les Affaires, effectué en avril 1990. Ainsi, l'éventualité d'un échec de l'accord du lac Meech n'aura pas amené davantage de gens d'affaires à la cause de l'indépendance, les incertains se précipitant tous vers le « non ».

« Ça nous permet de dire à M. Bourassa : quand vous allez à Ottawa dimanche soir, vous avez un appui inconditionnel de la communauté d'affaires québécoise », a expliqué le président du CPQ, Ghislain Dufour.

« Les gens d'affaires confirment trois choses : qu'ils sont d'accord avec Meech, qu'ils ne sont pas pour l'indépendance et, dans une question tout à fait hypothétique — si l'accord n'était pas ratifié, le deviendriez-vous ? — ils disent que non. Mais les chiffres ont augmenté, par ailleurs. Il s'agit cependant de prononcer le nom de Wells et certains gens d'affaires ont envie de répéter ce que le député Pronovost a dit la semaine dernière », explique M. Dufour.

Le président du CPQ a d'ailleurs fait parvenir aux premiers ministres des trois provinces récalcitrantes — Clyde Wells, Frank McKenna et Gary Filmon — une copie des résultats du sondage, accompagnée d'une lettre les invitant à respecter la signature de leur prédécesseur.

« Ils ne se sont pas fait élire contre cette entente-là, indiquait-il en entrevue téléphonique. Ils doivent donc respecter l'entente conclue avec le précédent gouvernement.

« On ne défait pas un pays en ne respectant pas la signature de 7 % des gens de ce pays, ce n'est pas vrai. Je pense que l'appel à la raison va être entendu et que ça va se signer. »

Une 129e exécution aux États-Unis

CARSON CITY, États-Unis (AFP) — Un Américain de 26 ans condamné à mort pour le meurtre d'une femme, chauffeur de bus, qu'il avait dévalisée en 1988, a été exécuté hier à Carson City au Nevada après avoir refusé une intervention de ses parents pour bloquer sa sentence.

Thomas Baal est mort par injection hier matin dans la prison d'État du Nevada. Ses dernières paroles ont été pour ses parents. « Faites parvenir à ma mère et à mon père tout mon amour, a-t-il dit.

« Jésus le ramène à la maison et il n'a pas peur », selon ses propos rapportés par le directeur de la prison Ron Angelone.

Baal, qui avait poignardé à mort Mme Frances Maves lors d'un vol à Las Vegas, est le cinquième condamné à mort à être exécuté au Nevada et le 129e aux États-Unis depuis 1976, date du rétablissement de la peine de mort dans ce pays.

Ottawa a vendu une compagnie de camionnage à un acheteur insolvable en toute connaissance de cause

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral a consenti à vendre une compagnie de camionnage d'une valeur de plus de 100 millions \$ à un ancien policier malgré qu'une enquête de crédit ait révélé que l'acheteur était pratiquement insolvable.

M. Manfred Ruhland, de Thornhill, Ontario, et deux partenaires financiers ont pris le contrôle de la division du camionnage du Canadien National (CN) sans avoir à déboursier un sous de leurs propres poches, rapportait, hier, le quotidien *Toronto Star*.

La vente, conclue en 1986, était l'une des premières d'une série dans le cadre du plan de privatisation adopté par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. À cette époque, l'acheteur Ruhland s'est même vu refuser l'octroi d'une simple carte de crédit.

La transaction s'est révélée désastreuse puisque la compagnie, Transport Route Canada, est tombée en faillite 20 mois plus tard.

La compagnie a aujourd'hui des dettes de 60 millions \$, selon le dossier déposé en Cour supérieure de l'Ontario. La privatisation, pour le moins bâclée, fait présentement l'objet d'une enquête de l'escouade des crimes économiques de la Gendarmerie royale.

Avant la vente de 1986, les porte-

parole du CN avaient déclaré qu'ils recherchaient un acheteur qui opérerait les affaires de la compagnie « selon les principes d'une saine gestion », tout en protégeant le bien-être des employés.

L'examen des antécédents financiers de M. Ruhland, exigé par le cabinet, démontre ceci :

— il avait déjà fait faillite, en 1981, en raison d'une gestion déficiente et des pertes substantielles dans ses investissements;

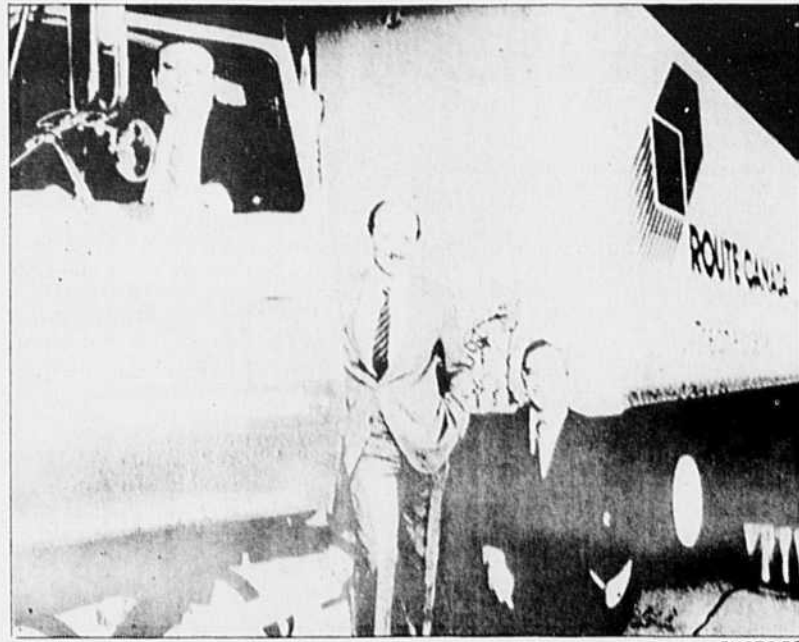
— il a négligé de payer ses dettes à quatre banques et à une compagnie de fiduciaire et s'est vu refuser l'octroi d'une carte de crédit;

— il a été actionnaire et officier de plusieurs compagnies qui se sont vu retirer leur charte d'incorporation après que leurs actifs aient été liquidés.

M. Ruhland, 47 ans, d'origine autrichienne, a étudié l'architecture avant de devenir officier de police. Pour des raisons qu'il a refusé de dévoiler, il a quitté la police après 18 mois.

Plus tard, il travailla comme préposé aux prêts et courtier de prêts hypothécaires. Il a aussi été propriétaire d'une taverne de Toronto.

En 1985, pendant qu'il dirigeait une compagnie d'entreposage et de camionnage, M. Ruhland a appris que



Manfred Ruhland (à gauche), photographié en 1986 en compagnie de ses associés John Griffith et David Fingold, s'est porté acquéreur de Transport Route Canada, une compagnie de la Couronne, en dépit d'un dossier de crédit particulièrement chargé.

le CN tentait de vendre sa division de camionnage. Il a commencé à chercher des investisseurs afin faire une offre d'achat au CN.

La compagnie CN Route em-

ployait 3400 personnes, dans 53 postes disséminés un peu partout au Canada, avec des revenus annuels de plus de 150 millions \$.

Cependant, CN Route enregistré à l'époque des pertes de 30 millions \$ par an. La compagnie-mère, avec

l'accord du ministre des Transports, M. Don Mazankowski, et du cabinet du premier ministre Mulroney, ont décidé de mettre la division en vente.

Avec l'appui des frères Fingolds, deux hommes d'affaires torontois, M. Ruhland a fait une offre d'achat.

Au moins deux enquêtes sur les acheteurs ont été menées : l'une d'entre elles a été menée par le cabinet conservateur et l'autre, par le président de CN Route, M. John Griffith.

Selon deux hauts fonctionnaires du CN, le Canadien National était au courant du passé financier M. Ruhland.

Grâce à la transaction, M. Ruhland est devenu l'unique dirigeant de Route Canada, tout en détenant 25 % des actions.

Les frères Fingolds, qui recevaient 75 % des profits, ne participaient pas activement à la gestion quotidienne des affaires.

Bien que le CN ait reçu 29 millions \$ pour la vente de la compagnie, M. Ruhland et les frères Fingolds n'ont jamais eu à investir leur argent personnel dans la transaction.

Un des premiers gestes qu'a posés M. Ruhland a été de louer une flotte de Jaguars et de Cadillac blanches pour son propre transport et celui de ses principaux collaborateurs; les limousines étaient dotées d'un téléphone cellulaire et d'un télécopieur.

Des chercheurs du Vermont isolent des enzymes

Un nouvel espoir pour les victimes de certaines maladies de l'amiante

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

ARLINGTON, Virginie — Des chercheurs de l'Université du Vermont ont fait une découverte qui pourrait ouvrir la voie au traitement de certaines maladies causées par les fibres d'amiante.

Effectuée en laboratoire, la recherche dirigée par Mme Brooke Mossman, de l'Université du Vermont, a permis d'isoler certaines enzymes qui empêchent le déclenchement de complexes réactions cellulaires à l'origine d'affections pulmonaires, qui peuvent conduire à une insuffisance respiratoire et à l'apparition possible du cancer du poulmon.

« Nous pensons que notre découverte nous permettra éventuellement de développer un traitement de l'amiante. Nous étudions les poulmons à la recherche des cellules productrices de ces enzymes, qui vont annuler les attaques des fibres d'amiante de type amphibole », a expliqué Mme Mossman dans une interview récente à la Presse Canadienne.

« Une des contributions de mon laboratoire, c'est d'avoir réussi à identifier certaines enzymes du système pulmonaire qui combattent l'amiante et qui servent de protection pour l'homme. Pour l'instant, nous sommes en mesure de démontrer que nous pouvons empêcher la diffusion de cette maladie chez les animaux », précise-t-elle.

Comme plusieurs infections respiratoires, les maladies liées à l'amiante apparaissent quand l'organisme est incapable de produire suffisamment « d'agents protecteurs ». Dans le cas de l'amiante, le traite-

ment serait encore plus difficile parce qu'une fois inhalées, les fibres demeurent en permanence dans le système respiratoire. Et ce n'est qu'après une longue période d'incubation, variant de 17 ans à 40 ans, qu'une des maladies de l'amiante fait son apparition.

La fibre n'est pas en soi nocive. C'est plutôt qu'elle provoque une réaction biologique qui se traduit par la production de composantes chimiques capables, elles, de percer la membrane et le noyau des cellules et ainsi déclencher une réaction en chaîne.

Pour combattre ces composantes chimiques, les poulmons produisent des enzymes. Mais il arrive que l'organisme ne suffise pas à la tâche. Ces « agents protecteurs » sont rapidement surpassés en nombre par les composantes chimiques. Un cycle infernal se met alors en marche et se terminera souvent par de douloureuses maladies respiratoires, quand ce n'est pas la mort.

« Ce que nous tentons de faire, au niveau moléculaire, c'est de trouver le mécanisme qui provoque la production de l'enzyme », dit Mme Mossman. Pour y parvenir, des souris de laboratoire ont été exposées pendant un mois à de fortes concentrations d'amiante, « plus élevées que celles qu'on connaît dans l'environnement normal » et équivalentes à ce qu'on retrouvait dans les ports et les mines il y a 40 ans.

En même temps, on leur transférait par voie sous-cutanée des doses régulières d'enzymes par le truchement d'une mini-pompe du même type que celles qu'utilisent les diabétiques. Par comparaison aux injections par piqûre, la mini-pompe a l'avantage de ne pas traumatiser l'animal, note Mme Mossman.

La police française arrête le meurtrier de la jeune Lavalloise

CHARTRES (AFP) — Un jeune homme a été déferé à la justice hier après avoir reconnu être l'auteur du viol et du meurtre d'une ressortissante canadienne tuée mercredi dernier près de Colleville-sur-Eure, dans le centre de la France, a indiqué la gendarmerie.

Le jeune homme, un mineur dont l'identité n'a pas été communiquée, a été interpellé samedi. Il a pu être identifié grâce au témoignage d'un chauffeur routier qui a assisté, de loin, au meurtre.

La victime, Marie France Desmeules, une Québécoise de 21 ans, était originaire de Laval, en banlieue montréalaise, une ville jumelée avec l'agglomération portant le même

nom dans le département de la Mayenne, où elle avait choisi de se rendre pour effectuer un travail de monitrice.

Après un séjour à Paris, elle rejoignait Laval en auto-stop lorsqu'elle a été tuée. Elle a été violée puis abandonnée agonisante sur le bas-côté d'une route.

Le chauffeur routier, qui avait aperçu de loin, de 400 mètres environ, deux personnes en train de se battre, a alerté la gendarmerie mais la jeune fille avait succombé lorsque les secours sont arrivés sur les lieux. Elle portait de nombreuses traces de contusions sur le visage et sur le corps.

Les spécialistes craignent une recrudescence du sida à Winnipeg Les toxicomanes désormais privés de seringues propres

d'après la Presse Canadienne

WINNIPEG — Depuis que le gouvernement manitobain ne subventionne plus le programme de distribution de seringues pour les utilisateurs de drogues, une épidémie majeure de sida menace la province, estime un conseiller municipal de Winnipeg.

Sans ce programme, l'incidence du sida chez les utilisateurs de drogues intraveineuses, et de façon ultime au sein de la population en général, pourrait monter en flèche, croit le conseiller Glen Murray, ancien employé d'une clinique qui vient en aide à des sidéens.

« Ceux qui partagent des seringues commencent déjà à montrer des signes d'infection, a déclaré M. Murray lors d'une entrevue. Il est déjà trop tard pour mettre un frein à cette progression. »

Mais une infection générale peut être contrôlée par un programme d'échange d'aiguilles, a-t-il indiqué.

Les utilisateurs de drogues intraveineuses constitueront la majorité des cas de sida dans la province, a prédit M. Murray.

« En demeurant conservateur, je dirais qu'il y aura de 300 à 500 personnes séropositives d'ici 1995. L'infection sera rapide », a-t-il ajouté.

Mme Debbie Reynolds, qui s'oc-

cupait de l'unique programme d'échange d'aiguilles souillées à Winnipeg, a déclaré que les utilisateurs de drogues intraveineuses comme les prostituées et les clochards partagent davantage de seringues depuis qu'elle a cessé d'en donner des propres.

Mme Reynolds travaillait dans un centre d'accueil pour les prostituées qui a fermé ses portes en mars dernier à cause d'un manque de fonds.

Le centre apportait un soutien moral, des soins de santé, de l'information sur le sexe sans danger, fournissait des condoms et des aiguilles propres pour les drogués.

« Ils ne voudront pas partager leurs aiguilles, mais ils n'auront pas le choix », croit-elle.

Mme Margaret Fast, directrice provinciale de l'Unité des maladies contagieuses, a déclaré que le gouvernement ne subventionnerait pas le programme parce qu'il n'y a pas de preuve que ça marche.

« Ce que nous ignorons, c'est si un tel programme stopperait la propagation du virus HIV. C'est la pièce à conviction qu'il est difficile d'obtenir », a conclu Mme Fast.

Toronto, Montréal et Vancouver ont des programmes d'échanges de seringues.

ANN D'ISSOR

Provincial Tirage du 90-06-01

NUMÉROS	LOTS
1356106	1 000 000 \$
356106	10 000 \$
56106	1 000 \$
6106	100 \$
106	25 \$
06	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

LaMini

Tirage du 90-06-01

NUMÉROS	LOTS
806904	50 000 \$
06904	5 000 \$
6904	250 \$
904	25 \$
04	5 \$
80690	1 000 \$
8069	100 \$
806	10 \$

Le Quotidien

Tirages du 90-05-28

	3	4
LUNDI	718	1821
MARDI	793	5919
MERCREDI	764	9022
JEUDI	814	5780
VENDREDI	863	8248
SAMEDI	751	8294

649

Tirage du 90-06-02

	1	3	30	36	42	43
GAGNANTS						
6/6	0			2 243 598,20 \$		
5/6+	6			141 263,60 \$		
5/6	175			3 703,70 \$		
4/6	11 911			104,60 \$		
3/6	259 365			10 \$		

VENTES TOTALES: 16 843 164,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-06-06

SELECT

Tirage du 90-06-02

	10	16	26	35	36	39
GAGNANTS						
6/6	1					2 014 339,00 \$
5/6+	2					28 591,50 \$
5/6	54					705,90 \$
4/6	3 144					54,50 \$
3/6	49 171					5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 940 044,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-06-09

MISE-TÔT

	25	30	34	42
GAGNANTS				
LOT	166	301,20 \$		

Extra

Tirage du 90-06-02

NUMÉROS	LOTS
7 2 6 1 5 6	100 000 \$
2 6 1 5 6	1 000 \$
6 1 5 6	250 \$
1 5 6	50 \$
5 6	10 \$
6	2 \$

INTER PLUS

Tirage du 90-06-01

NUMÉROS	LOTS
2 8 3 6 3 7	250 000 \$
8 3 6 3 7	2 500 \$
3 6 3 7	250 \$
6 3 7	25 \$
37	10 \$

NUMÉROS MOBILES

6 0 4 5 1	2 500 \$
5 9 0 6	250 \$
9 6 3	25 \$

Banco

Tirage du 90-06-01

	5	6	8	11	23
	33	36	40	44	47
	48	50	51	54	57
	58	61	62	67	70

Prochain tirage: 90-06-04

RÉSULTATS

À chaque dimanche de juin

40 lots de 10 000 \$ chacun

(numéros non-décomposables)

Tirage du 90-06-03

051A406	683A516	305B181	577B701	151C958
211A487	809A574	368B252	707B329	349C501
252A143	948A133	396B649	757B203	535C425
313A610	175B616	411B850	794B698	815C598
339A081	177B173	426B485	816B253	835C685
458A831	193B807	434B522	914B448	869C644
552A706	262B593	464B928	049C967	951C666
658A255	275B312	551B003	109C743	995C880

40 autres lots le dimanche 10 juin

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TVA diffuse le gala-tirage le dimanche 1er juillet à 20 h 00

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

EN BREF... Des étudiants chinois bravent Pékin

Affaire Vanunu

LONDRES (AFP) — Le rédacteur en chef du *Sunday Times*, Andrew Neil, a appelé hier les autorités israéliennes à faire preuve de clémence à l'égard de Mordechai Vanunu, le technicien nucléaire condamné à 18 ans de prison pour haute trahison, dont l'appel a été rejeté dimanche dernier par la justice israélienne. Vanunu n'a « rien fait de plus que dire au monde qu'Israël a une capacité nucléaire, une chose que le monde, et les Israéliens, ont le droit de savoir », écrit M. Neil dans une lettre publiée par l'hebdomadaire, auquel le technicien israélien avait fait en 1986 des révélations sur les moyens nucléaires israéliens. Vanunu, qui s'était caché en Grande-Bretagne, avait disparu peu après, enlevé, selon ses affirmations, par les services secrets israéliens alors qu'il se trouvait en Italie. Il avait été condamné en mars 1988. En le condamnant, « Israël est devenu le premier État démocratique occidental à punir pour trahison quelqu'un qui a donné des informations à un journal », ajoute M. Neil dans sa lettre, adressée au président Chaim Herzog. « En le kidnappant, poursuit-il, Israël n'a pas démontré son respect pour les droits de l'homme et a violé la souveraineté de pays amis ». En pardonnant Vanunu, ou au moins en commuant sa peine, ajoute le rédacteur en chef, « vous prouveriez qu'Israël est capable de conciliation, d'humanité et de clémence ».

Tension à Monrovia

MONROVIA (AFP) — Des centaines de Libériens ont assisté à la messe hier dans les églises de Monrovia, en dépit de l'atmosphère tendue qui règne dans la capitale en proie aux rumeurs d'une attaque imminente des rebelles de Charles Taylor. Les services religieux ont cependant été écourtés, tandis que ceux du soir étaient avancés afin de permettre aux fidèles de regagner leur domicile le plus tôt possible. Bien qu'il n'y ait aucun couvre-feu officiel, chacun est pressé de rentrer chez soi lorsque le soir approche. Les rues de Monrovia (400 000 habitants auxquels se sont joints de nombreux réfugiés) sont vides de leurs habitants, en raison principalement du rationnement d'essence pour la cinquième semaine consécutive. De longues files de voitures attendent aux postes d'essence.

Promotion

BUCAREST (AFP) — M. Petre Roman, premier ministre du gouvernement provisoire roumain, a été coopté membre du Secrétariat collectif, l'organe dirigeant du Front de salut national (FSN, au pouvoir), a annoncé hier l'agence officielle Rompres. La cooptation de M. Roman, jusque là militant de base du FSN, a été faite, ainsi que celle de deux autres personnalités, lors d'une réunion du Collège directeur du Front qui a eu lieu vendredi dernier.

Sabordage

LONDRES (AFP) — Le Parti social démocrate (SDP) de Grande-Bretagne, fondé en 1981 par des dissidents du Parti travailliste pour tenter de briser le bipartisme traditionnel de la politique britannique, s'est sabordé hier. Les membres du comité national du parti ont voté, par 17 voix contre 5, la suspension de l'existence du parti qui avait vu au fil des années le nombre de ses électeurs diminuer, jusqu'aux élections locales du mois dernier où il avait terminé septième des huit partis engagés. Les trois parlementaires du SDP, dont l'un de ses fondateurs, M. David Owen, continueront à siéger à la chambre des Communes en tant qu'indépendants.

Enquête

SRINAGAR (Reuters) — L'armée indienne a libéré hier le journaliste Yusuf Jameel, dont les autorités avaient nié trente heures durant l'arrestation au Jammu-Cachemire, et le gouverneur de l'État a promis une enquête immédiate sur l'affaire. Jameel, musulman de 32 ans travaillant pour Reuters, la BBC, le magazine américain Time et un journal indien, a dit que des officiers de l'armée lui avaient donné 50 roupies (trois dollars) pour rentrer chez lui en autocar. Il a dit avoir été arrêté samedi par des membres d'un régiment de Ghurkas et conduit dans trois bases différentes, la dernière se situant près de la ligne de cessez-le-feu séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire. Des officiers l'ont interrogé plusieurs fois sur les contacts d'un de ses collègues journaliste dans les milieux sécessionnistes. Girish Saxena, gouverneur du Jammu-Cachemire, seul État indien à majorité musulmane, a déclaré à la presse que personne n'avait requis son autorisation pour arrêter Jameel. Saxena, ancien chef des services de renseignement indiens, avait auparavant déclaré à Reuters que l'armée n'était à son avis pas impliquée dans l'affaire.

Quelque 200 000 personnes manifestent dans les rues de Hong Kong

PÉKIN (Reuters) — Des étudiants de l'université de Pékin ont manifesté leur hostilité au régime communiste hier, au premier anniversaire de la répression brutale du Printemps de Pékin pour la démocratie. À Hong Kong, quelque 200 000 personnes ont défilé dans les rues pour manifester leur solidarité.

Quelque 200 étudiants ont lancé des bouteilles des fenêtres de leurs dortoirs à l'arrivée des policiers, qui progressaient dans le campus après en avoir franchi l'enceinte, ont rapporté des témoins.

La police n'a pas réagi sur-le-champ à cet incident, le défi le plus manifeste lancé aux autorités depuis les événements du printemps 1989.

Les mots chinois signifiant « petite bouteille » se prononcent comme la deuxième partie du nom de Deng Xiaoping. L'an dernier, des milliers d'étudiants avaient fracassé des bouteilles en public pour railler le vieux dirigeant.

Après minuit heure locale, des centaines d'étudiants sont sortis de leurs dortoirs pour aller manifester sur le campus. Le secrétaire du Parti communiste de l'université a tenté de les en dissuader, mais son appel a été accueilli par des huées et des sifflements.

Des étudiants sont montés sur le mur d'enceinte de l'université et ont crié à l'adresse des journalistes :

« Nous ne pouvons pas sortir. C'est la seule manière que nous ayons de manifester. »

Trois manifestants isolés au moins avaient été arrêtés auparavant aux abords de la place Tiananmen, placée pour la circonstance sous haute surveillance policière, selon des témoins.

Les éditoriaux des organes officiels, tel le *Quotidien du Peuple*, affirmaient clairement hier que le Parti communiste ne tolérerait aucun écart. La place Tiananmen était bouclée par la police pour le troisième jour consécutif.

Toute la journée, des soldats ont

défilé sur la place tandis que des policiers casqués, parfois munis d'armes automatiques, patrouillaient à moto.

Dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, l'armée chinoise investissait la place Tiananmen pour déloger les centaines de personnes qui l'occupaient en signe de défi au régime communiste. Le bilan officiel de la répression est de 200 morts mais des diplomates étrangers ont avancé le chiffre de plus de 2000 tués.

Des policiers chinois armés ont frappé et brièvement interpellé plusieurs journalistes étrangers hier à Pékin.

Le journaliste américain David Holley, du *New York Times*, et son épouse japonaise, Fumiyo, ont été frappés par une vingtaine de policiers armés de fusils-mitrailleurs et de pistolets, ont rapporté des témoins.

Les policiers ont agressé les deux journalistes près de l'université de Pékin. Holley et son épouse souffrent d'hématomes mais leur état n'inspire aucune inquiétude.

Auparavant, un photographe américain de Reuters, Richard Ellis, avait été jeté à terre et frappé au visage par des policiers près de la place Tiananmen, toujours selon des témoins.

Un photographe français a quant à lui été empêché de prendre des images de la place Tiananmen.

Enfin, au moins 100 000 personnes, vêtues pour beaucoup de blanc, la couleur de deuil en Chine, ont manifesté hier à Hong Kong pour montrer leur peine à un après l'écrasement du Printemps de Pékin et appeler à la démocratie en Chine.

C'était le plus vaste rassemblement dans la colonie britannique depuis les manifestations de soutien au mouvement pro-démocratique en Chine l'année dernière.

Selon les organisateurs de la marche, 250 000 personnes y auraient participé, alors que la police a donné une estimation de 75 000 à 100 000 mani-



Un ouvrier âgé d'une cinquantaine d'années a été arrêté hier matin à proximité de la place Tiananmen après avoir brandi une affichette devant des journalistes de la radio télévision canadienne (CBC).

festants. C'est de toute façon beaucoup plus que ce qu'avaient prévu les organisateurs en début de journée. Ils ne s'attendaient qu'à 30 000 participants.

« Nous ne devons pas cesser de lutter pour la démocratie. S'il n'y a pas de démocratie en Chine, Hong Kong ne sera jamais libre » a expliqué un étudiant de 18 ans, alors qu'un employé de 31 ans déclarait : « Le

monde oublie déjà, mais nous, nous ne pourrions jamais oublier ».

Conduits par les activistes politiques Martin Lee, Szeto Wah et John Shum, les manifestants lançaient des slogans tels que « Libérez les manifestants pour la démocratie emprisonnés en Chine » ou « Libérez le peuple de Chine ».

La manifestation, une colonne de 3,2 km de personnes de toutes caté-

gories - étudiants, familles, personnes âgées -, s'est rendue jusqu'à l'agence de presse officielle Chine Nouvelle. Les manifestants ont essayé de transmettre une pétition aux responsables de l'agence, mais les portes du bâtiment sont restées obstinément closes.

Alors que la foule se dispersait, certains étudiants ont déclaré vouloir demeurer toute la nuit face à Chine Nouvelle.

Iazov estime que la réforme des forces armées soviétiques prendra 10 ans

MOSCOU (Reuters) — Le ministre soviétique de la Défense Dimitri Iazov estime dans un article publié hier par *Krasnaia Zvezda*, l'organe de l'armée, qu'il faudra de neuf à dix ans pour mener à bien les réformes envisagées par les forces armées soviétiques.

Il ajoute que, bien que les tensions militaires diminuent en Europe, l'Union soviétique doit se maintenir prête à toute éventualité.

« Les réformes militaires en cours sont les plus profondes de l'histoire de l'État soviétique », note le ministre en exposant les mesures prévues pour réduire les effectifs, les rendre plus efficaces et améliorer le système de commandement.

Parmi ces réformes, qui doivent être proposées prochainement au Parlement, figurent la suppression progressive du service militaire étendu à tous et la formation d'une armée et d'une marine partiellement de métier.

Iazov ajoute que des usines militaires seront converties en unités de production civiles et que les conditions de vie des militaires seront nettement améliorées.

Il tente de rassurer les militaires qui craignent que le budget militaire ne soit réduit au profit des réformes économiques.

« Les réformes doivent être planifiées et exécutées de manière à ce qu'elles ne portent pas atteinte à la capacité de défense des forces armées et à sa préparation au combat », écrit-il.

« Un des principaux problèmes est la modification du système de recrutement dans l'armée et la transformation éventuelle du service militaire qui se ferait sur une base volontaire ».

Iazov précise que les militaires envisagent à long terme des effectifs constitués pour un tiers de recrues professionnelles et pour les deux tiers restant de conscrits effectuant un service militaire de deux à trois ans.

Beaucoup de recherches restent à faire avant l'introduction de ces réformes, dont la première phase est prévue en 1991, date à laquelle les hommes servant dans la marine pourront choisir entre un service de deux ans, contre trois actuellement, et un service de trois ans avec une

solde améliorée, note le ministre.

Il juge que la qualité et l'efficacité des troupes doivent être fortement améliorées et il réclame une plus grande informatisation, un meilleur entraînement et la suppression des systèmes parallèles de commandement ainsi que des méthodes bureaucratiques.

Selon Iazov, ces améliorations devraient entraîner une réduction de 20 % des effectifs du haut commandement et une forte diminution du nombre d'officiers supérieurs.

Le ministre s'engage à réserver davantage de logements aux militaires, qui s'interrogent sur leur réinstallation après leur retrait d'Europe de l'Est, et il promet une augmentation des retraites pouvant atteindre 20 %.

Il exclut par ailleurs la création d'armées séparées dans les différentes républiques et il explique qu'avec les armes sophistiquées disponibles à l'heure actuelle et les tensions existant entre certaines républiques, la formation d'armées distinctes pourrait avoir « des conséquences très négatives ».

Le Groupe des 15 réclame une aide accrue pour le tiers monde

KUALALUMPUR (Reuters) — Les membres du Groupe des 15, qui rassemblent des pays en voie de développement, ont conclu leur premier sommet, hier à Kuala Lumpur, en réclamant une aide financière accrue aux pays pauvres confrontés au problème de la dette et une promesse de ne pas sanctionner ceux qui ont accumulé des arriérés.

Les États-Unis ont suggéré à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international d'imposer des sanctions aux mauvais payeurs.

Parmi les membres du G-15, qui regroupent l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, la Nigeria, le Pérou, le Sénégal, le Venezuela, la Yougoslavie et le Zimbabwe, figurent des pays très endettés.

Ils totalisent près de la moitié des 1 300 milliards \$ de dette du tiers monde et cette question a dominé le sommet.

Le premier ministre malaisien

Mahathir Mohamad a déclaré lors d'une conférence de presse que des représentants des 15 se réuniraient prochainement pour formuler une « approche commune des rapports avec les créanciers ».

« Il n'est pas dans nos intentions d'éviter de payer nos dettes, mais nous devons admettre que la capacité de paiement diverge selon les pays et que les approches n'ont profité à personne pour le moment », a-t-il expliqué.

Il a ajouté que les 15 approuvaient trois projets destinés à renforcer la coopération entre pays du tiers monde.

— Échange de données commerciales et d'informations sur les investissements.

— Utilisation des banques centrales pour garantir les paiements commerciaux bilatéraux.

— Création d'un forum permettant aux hommes d'affaires et aux responsables des pays en développement de se rencontrer.

Le G-15 demande en outre aux pays riches de stabiliser les taux de change, d'abaisser les taux d'intérêt réels, d'ouvrir leurs marchés et de lier la capacité pour un pays d'assurer le service de sa dette à ses performances économiques.

« Des ressources supplémentaires importantes doivent être dégagées pour soutenir les opérations de réduction de la dette et appuyer les mesures d'ajustement », dit un communiqué publié par le groupe.

De leur côté, les 15 s'engagent à mener à bien des réformes économiques pour accélérer la croissance et le développement.

Les dirigeants des 15 pays sont convenus de se retrouver chaque année et la prochaine réunion a été fixée à juin 1991 à Caracas. Entre-temps, un comité directeur composé des ministres des Affaires étrangères malaisien, sénégalais et vénézuélien a été constitué pour assurer la liaison entre les différents membres du groupe.

Mandela entame une tournée de 13 pays

LE CAP (Reuters) — Nelson Mandela entame aujourd'hui le plus important de ses voyages à l'étranger, qui lui fera traverser l'Afrique, l'Europe et l'Amérique pour essayer de réduire à néant les bénéfices de la tournée effectuée le mois dernier par le président Frederik De Klerk, le mois dernier.

Mandela, chef du Congrès national africain (ANC), a déclaré la semaine dernière qu'il ferait regretter à De Klerk sa visite de 18 jours dans huit pays de la CEE et en Suisse.

« Je vais visiter presque chaque capitale qu'il a visitée et je peux vous assurer que lorsque j'y aurai parlé, il regrettera sa tournée en Europe », a déclaré Mandela lors d'un rassemblement de l'ANC.

Des responsables de l'ANC ont indiqué que Mandela se rendrait aujourd'hui au Botswana, pays voisin de l'Afrique du Sud et six semaines d'un voyage de première classe dans 13 pays, dont les États-Unis, le Canada, la France et la Grande-Bretagne.

Selon une source proche du gouvernement sud-africain, Pretoria suppose que Mandela sera accueilli comme un héros, mais qu'il sera également confronté, lors de rencontres privées, aux réalités économiques.

« L'aura de M. Mandela est loin de se ternir, mais je peux vous dire que les gouvernements et les hommes d'affaires européens voudront aussi connaître ses projets pour protéger l'économie de la pagaille qui règne ailleurs en Afrique » a-t-on ajouté de même source.

Le leader de l'ANC doit s'adresser aux Nations unies et au Congrès

américain, durant les 10 jours qu'il passera aux États-Unis et qui seront aussi marqués par un défilé à travers les rues de Manhattan.

Mandela, 71 ans, a quitté hier après-midi une clinique privée de Johannesburg, après avoir été opéré d'un kyste bénin à la vessie.

De Klerk, dont la sincérité a été acceptée partout en Europe, devrait bientôt exaucer un désir de l'ANC en levant complètement ou en partie seulement — l'état d'urgence imposé le 11 juin 1986 afin d'éviter un soulèvement noir contre la loi blanche.

Le président sud-africain a légalisé l'ANC et libéré Mandela en février dernier.

Il a aussi mis fin à la ségrégation dans les hopitaux, sur les plages et dans les lieux publics, il a entrepris des discussions avec l'ANC et promis d'abroger les autres lois ségrégationnelles.

Sa tournée en Europe le mois dernier était destinée à convaincre les dirigeants de sa bonne foi et de les décider à lever les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Les premiers ministres britannique Margaret Thatcher et portugais Anibal Cavaco Silva ont ouvertement préconisé la levée de ces sanctions, qui comprennent l'interdiction de nouveaux investissements. Mais, selon une source proche du gouvernement, Pretoria considère que le président François Mitterrand, qui a demandé à De Klerk « deux ou trois pas de plus vers la démocratie », pourrait être l'instigateur d'une révision de la politique de la CEE, lors du sommet de Dublin le 25 juin prochain.

LES MALADIES MENTALES COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514..... 1-800-361-8059
Indicateur 418..... 1-800-463-4747
Indicateur 819..... 1-800-361-5699
Indicateur 613..... 1-800-361-5699

Évitez la fumée
Pour mieux respirer

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
Code postal _____ No. tél. _____
Nouvelle adresse _____
Code postal _____ No. tél. _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR Remplissez et retournez le coupon réponse à :
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Des yeux pour un robot soudeur

Guy Paquin
Collaboration spéciale

LA PRINCIPALE différence entre une machine automatisée contrôlée par ordinateur et un véritable robot, c'est l'adaptativité. On entend par là la capacité de la machine de modifier son comportement quand son environnement se transforme. Dans les cas habituels de fabrication assistée par ordinateur, on a induit un cycle d'activités dans la machine et elle s'y tiendra coûte que coûte, peu importe l'état des pièces qu'on lui présente à assembler.

Le véritable robot perçoit son environnement et, à mesure des informations qu'il recueille, il modifie aussitôt son activité. Ce qui nous paraît à nous être l'enfance de l'art est pour une machine une prouesse d'une extraordinaire complexité. Il faut pouvoir doter la machine de sens lui permettant de voir ce qu'elle fait et de réagir en conséquence, ce qui suppose un « cerveau » capable d'analyser les informations visuelles et de modifier les commandes de l'appareil instantanément.

La compagnie Servo-robot de Boucherville est la seule au Canada et l'une des trois dans le monde à fabriquer des yeux pour robots ainsi que le lobe cérébral qui les accompagne. Depuis dix ans, ses dirigeants collaborent étroitement avec l'École de technologie supérieure (ÉTS) afin de développer un ouvrier mécanique intelligent. Membre du Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP), l'ÉTS travaille sur des logiciels destinés à des machines à souder.

C'est donc un robot-soudeur qu'on a développé. Il se compose fondamentalement de trois parties : un bras soudeur mobile, une caméra laser et son capteur et, finalement, un cerveau à deux hémisphères. Un des hémisphères contient le logiciel capable de transformer les informations en provenance de la caméra en un relief cohérent qui représente adéquatement ce que voit la caméra tandis que l'autre hémisphère contient une modélisation du procédé de soudage.

Voir par la trigonométrie

Comment fonctionne la caméra laser ? Elle émet en direction de la pièce à souder un faisceau laser qui balaye ladite pièce. Une partie de la lumière est réfléchie ou plus précisément diffusée vers un capteur placé sur la caméra mais à petite distance de l'émetteur. On dit que la

lumière est diffusée plutôt que réfléchie puisque seuls les miroirs parfaits réfléchissent la lumière. Les tôles métalliques ont une surface trop irrégulière pour réfléchir la lumière et les rayons qu'ils renvoient doivent être analysés autrement que le signal précis provenant de la réflexion lumineuse.

Quoi qu'il en soit, comme le signal laser ne revient pas exactement au même endroit que d'où il fut émis, connaissant la distance entre l'émetteur et le capteur, les formules de la trigonométrie permettent, par triangulation, avec une très grande précision, à 20 microns près, de mesurer constamment la distance entre l'appareil et la pièce. On obtient alors une image tridimensionnelle très fidèle des tôles, de l'écartement entre elles, de l'angle du chanfrein si c'est le cas, bref de toutes les informations dont un opérateur humain aurait besoin pour exécuter la même tâche.

Cette résolution est essentielle dans le cas du soudage de très grande précision. En effet, la soudure elle-même est faite à des températures qui provoquent assez souvent des effets thermiques comme la torsion des bords des tôles, ce qui rend l'écartement des bords irrégulier. La machine doit mesurer sans arrêt ces légères différences et s'y adapter.

Quant au savoir-faire du soudeur, ce fut l'affaire de Jean-Luc Côté, assistant de recherche à l'École de technologie supérieure. Preuve que c'est en soudant que l'on devient soudeur, c'est expérimentalement que M. Côté est parvenu à tirer de multiples expériences de soudage une analyse lui livrant les grandes lignes d'une modélisation du procédé.

On a retenu certaines variables représentées dans le modèle comme autant de dimensions. On définit ainsi un univers géométrique dans lequel on spécifie le domaine des combinaisons résultant en une soudure correcte. Les principales variables sont la vitesse de passage, le nombre de passes à faire pour ob-

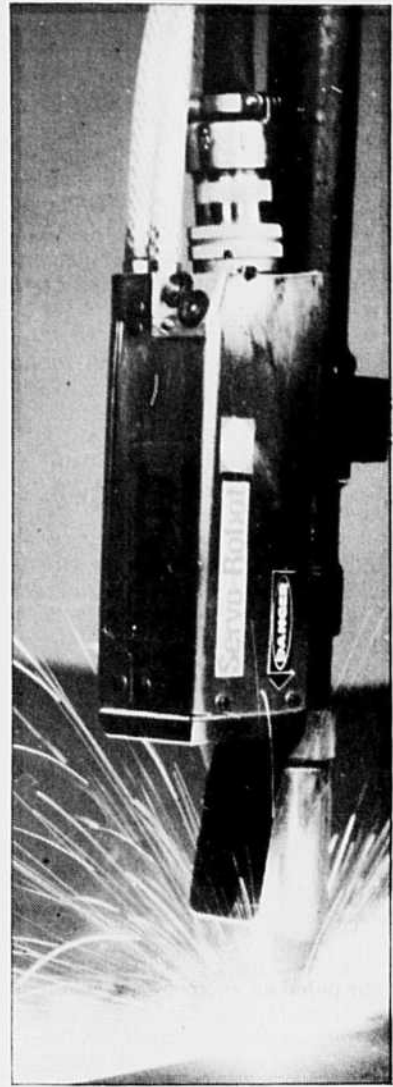
tenir une soudure de qualité, le courant nécessaire et la tension électrique pour produire une soudure idéale.

Le cerveau de l'appareil doit travailler à des vitesses folles puisqu'il doit décider sur-le-champ du comportement de la machine en cours de soudage. EM 2000, le logiciel de soudage et Trac 2000, le lobe visuel, ont reçu beaucoup d'attention de la part des chercheurs pour s'assurer qu'ils soient aussi rapides que possible. La grande réussite, c'est qu'on peut successivement introduire des pièces de toutes sortes dans la machine et qu'elle fait le reste : calculer l'épaisseur et l'écartement des tôles, leurs reliefs et leurs moindres déformations, sans s'arrêter de travailler.

Vision d'avenir

« Servo-Robot n'est pas encore une très grande compagnie, avouera candidement son président, M. Jean-Paul Boileau. Mais nous croyons aujourd'hui que l'avenir de la robotique n'a jamais été aussi bon. Les Américains semblent vouloir se décider à faire le saut vers les machines intelligentes comme l'ont fait les Allemands et les Japonais il y a quelques années. D'autre part, les Français sont séduits par notre robot et notre caméra. On nous a demandé de l'utiliser pour faire des sondages et des mesures géométriques sur le réservoir cryogénique à être mis à bord d'Ariane 5. »

Voilà donc un cas où la coopération entre une institution d'enseignement et de recherche et une entreprise privée les aura conduites toutes deux sur le marché mondial. À qui le tour ?



Le robot soudeur

A VOTRE AGENDA

LUNDI

Organisé par FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité aux pouvoirs politique et économique) pour célébrer les 50 ans du droit de vote des Québécoises, le premier Sommet mondial se poursuit jusqu'au 8 juin sous le thème *Femmes et multidimensionalité du pouvoir*, au Palais des Congrès de Montréal. Renseignements : 521-0152.

Une conférence nord-américaine sur le recyclage se déroule à l'Hôtel des Gouverneurs Le Grand aujourd'hui et demain. Cette conférence réunit des décideurs qui, provenant d'un peu partout en Amérique du Nord, traiteront de cette profonde mutation. Renseignements : (416) 369-9834.

MARDI

Sous le thème *Le service à la clientèle*, l'École nationale d'Administration publique (ENAP) organise un colloque à l'Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville à Québec. Ce dernier se poursuivra mercredi. Ce colloque vise non seulement à faire la critique de la situation actuelle mais également à permettre aux participants d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur les moyens concrets d'assurer un meilleur service à la clientèle. Renseignements : Nicole Dubois au (418) 657-2485.

MERCREDI

L'Association des analystes financiers de Montréal vous invite à sa soirée annuelle des prévisions à l'Hôtel Le Centre Sheraton, 1201, boul. René-Lévesque ouest. Renseignements : Ginette Gagnon au 874-0194.

VENDREDI

Le Club des jeunes entrepreneurs africains au Québec (CEJAQ) vous invite à un colloque qui traitera des communautés culturelles et ethniques face à la dynamique socio-économique du Québec, à l'Hôtel des Gouverneurs Le Grand, salle

Régence A. Renseignements : 738-8787 et 738-6914.

La Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) tient son assemblée générale annuelle. Cette rencontre est précédée d'un déjeuner-causerie où la conférencière invitée Mme Denise Therrien, membre du Comité d'examen public des systèmes de sécurité des navires-citernes et de la capacité d'intervention en cas de déversement en milieu marin, nous entretiendra des résultats des travaux de ce comité qui se sont terminés ce printemps. À midi à La Rosearia du restaurant Hélène de Champlain sur l'Île Sainte-Hélène à Montréal. Renseignements : Mme Sylvie Hamel au (418) 523-0873.

DIMANCHE, 10 juin

L'Ordre des comptables agréés tient son congrès les 10, 11 et 12 juin au Chanteciel à Sainte-Adèle. Des représentants de cabinets comptables des États-Unis, de France et du Canada seront présents dans le cadre d'une table ronde sur l'avenir de la profession. Renseignements : Perry Niro, au 288-3256.

Hausse des investissements du Japon

TOKYO (Reuter) — Les investissements directs des Japonais à l'étranger ont fortement progressé pour l'exercice au 31 mars 1990 à 67,54 milliards \$ US contre 47,02 milliards en 1988-89. Les investissements aux États-Unis ont progressé de 49,9 % et en Europe de 62,4 %. Les entreprises japonaises ont augmenté le niveau de leurs investissements en Europe pour préparer l'Europe de 1993, précise le ministère du commerce.

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-006528-903

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE DE MONTRÉAL
Partie demanderesse
-vs-
AMIN MOHAMMAD POPAT RAMJI,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur AMIN MOHAMMAD POPAT RAMJI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district en salle 1 100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de AMIN MOHAMMAD POPAT RAMJI.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 28 mai 1990

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjointe.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-006649-907

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC., autrui connue sous le nom de Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Limited.

Partie demanderesse
-vs-
DANIEL TREMBLAY,
Partie défenderesse.
AVIS

Prenez avis que les procureurs de la partie demanderesse ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil. À moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal
Date: 25 mai 1990

GISELE DE MADDELEIN
Protonotaire adjoint

DECES

WILFRID RIOUX, p.m.é. 1915 — 1990

Monsieur l'abbé Wilfrid Rioux, prêtre des Missions-Étrangères, est décédé à Laval le 3 juin 1990, à l'âge de 74 ans. Né à Val-Brillant (diocèse de Rimouski) le 5 septembre 1915, il était le fils de feu Théophile Rioux et de feu Emma Rioux. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski et au Collège Bourget de Rigaud, et sa théologie au Séminaire des Missions-Étrangères, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1940. De 1940 à 1947, il a été missionnaire en Chine. De 1948 à 1961, il a travaillé comme missionnaire à Cuba. Après avoir travaillé également au Honduras de 1962 à 1983, il se retira à Pont-Viau. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères missionnaires, sa sœur Mlle Cécile Rioux, de Montréal; son beau-frère Monsieur Camille Morency; sa belle-sœur Mme Cécile Lebel, de même que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée lundi le 4 juin, à 14 heures, à la Maison centrale des Missions-Étrangères, au 180, Place Juge-Desnoyers, Laval, où les funérailles auront lieu le mardi 5 juin 1990 à 14 heures. Invitation aux parents et amis. Direction funéraire: Magnus Porrier Inc. et J.C. Filiatrault et Fils Inc.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION MARCHÉ C. Y. & M. LANGLOIS INC. Prenez avis que la compagnie « corporation » MARCHÉ C. Y. & M. LANGLOIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

ST-HUBERT, le 1er avril 1990
CLAUDE LANGLOIS,
Administrateur.

Mon nom est FAHYU LU domicilié à 1593 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. H2X 2S9, demande un changement de nom au Ministère de la Justice à FAY LU.

AVIS est donné que GESTIONS LARGO INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, le 31 mai 1990
THEODORE GOLD,
Président.

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Mis-en-cause
ASSIGNATION

ORDRE est donné à CATHERINE GALAN de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et Déclaration a été remise au greffe à l'intention de CATHERINE GALAN.
Lieu: Montréal
Date: 29 mai 1990

GISELE DE MADDELEIN, P.A.

APPEL D'OFFRES

CMF.03003.A pour 14 h heures locale le mardi 3 juillet 1990

Centre résidentiel permanent LG-3 Territoire de la Baie James

CONSTRUCTION DE DEUX (2) RÉSIDENCES DE 48 UNITÉS CHACUNE

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission : 200 000 \$

Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-004313-902

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LA CAISSE POPULAIRE DU SACRÉ-COEUR DE VALLEYFIELD.

Partie demanderesse,
-vs-
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROSALYN II,
-et-
CHANTAL COTE,
-et-
CATHERINE GALAN,
-et-
ANTOINETTE GALAN,
Partie défenderesse,
-et-

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Mis-en-cause
ASSIGNATION

ORDRE est donné à CATHERINE GALAN de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et Déclaration a été remise au greffe à l'intention de CATHERINE GALAN.
Lieu: Montréal
Date: 29 mai 1990

GISELE DE MADDELEIN, P.A.

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ POUR LE NON-PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT que la vente aux enchères publiques prévue pour le mardi 5 juin 1990 à 10 heures à l'hôtel de Ville Mont-Royal pour vendre la propriété ci-dessous décrite pour le non-paiement de taxes dues à Ville Mont-Royal est annulée, vu que les taxes, intérêts et frais ont été dûment payés.

N° MATRICULE: 9341-11-0762.

NOM DU PROPRIÉTAIRE: Guy Gervais.

ADRESSE: 223, av. Lazard.

DESCRIPTION: Cadastre 618 lot 220. Donné sous mon seing le 31 mai 1990.

La greffière adjointe, Marie Turenne

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-187355-908

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE (DIVORCES)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ROSA CUALIO, Partie demanderesse

ALFONSO SOLARES, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Alfonso Solares de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue Saint-Antoine, Montréal, salle 1 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la Demande en Divorce a été remise au greffe à l'intention de Alfonso Solares.
Lieu: Montréal
Date: Le 24 avril 1990
GÉRARD TURMEL, J.C.S.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PROFESSIONAL DRIVER PERSONNEL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24ème jour de mai 1990, sous le numéro 4282626.

Ce 28ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOTAL TEMP INDUSTRIES, INC./INDUSTRIES TOTAL TEMP, INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10e jour de mai 1990, sous le numéro 4276985.

Ce 28e jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

RELAIS D'AFFAIRES

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis
NOUVEAU 44 chambres 24 suites exécutives cuisine française
Forfait: "Réunion d'Affaires" \$145 /pers./jour (occupation simple)
St-Sauveur des Monts 61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4
Membre international de «Romantik Hotels»

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'ouverts, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine de marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

Appels d'offres

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumissions # 7676
Construction de pavage (autoparc 54)

7677
Pose de glissières de sécurité à différents endroits de la Ville

7678
Stabilisation temporaire du talus sur la voie Camille-Houde entre les chaînages 0 + 00 et 0 + 110.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à compter du 4 juin 1990, aux endroits suivants:

SOUSSIONS 7676 et 7677
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ (soumission simple) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

SOUSSIONS 7678
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ (soumission simple) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-3280
SOUSSIONS 7678
Module voirie et circulation, Division Ponts et Tunnels, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau R-230, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-6461
Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner la soumission suivante:

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Le greffier de la Ville
LEON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 mai 1990

AVIS

Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique

SÉANCE PUBLIQUE</

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL HEBDOMADAIRE

Volume Hour Bas Clôt. Var. Hour Bas 52 dem sem

Table A B listing various stocks and their performance metrics.

Table M N listing various stocks and their performance metrics.

Table E F listing various stocks and their performance metrics.

Table G H listing various stocks and their performance metrics.

Table O P listing various stocks and their performance metrics.

Table W X listing various stocks and their performance metrics.

Table Q R listing various stocks and their performance metrics.

Table S T listing various stocks and their performance metrics.

Table K L listing various stocks and their performance metrics.

Cette semaine à la bourse

Table ASSEMBLÉES GÉNÉRALES listing company names, dates, times, and locations.

DROITS DE SOUSCRIPTION ADMIS POUR LA NÉGOCIATION Foresbec Symbol: FBC.RT Base d'attribution: 1 droit par chaque action cat. A détenue.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL Copper Stack Resources La compagnie a modifié sa raison sociale pour Katlor Explorations et consolider ses actions sur la base de 1 nouvelle pour chaque lot de 4 anciennes.

PLAN D'ARRANGEMENT Compagnie de la Bale d'Hudson La compagnie entend procéder à la distribution de 100 % de ses intérêts détenus dans sa filiale de propriétés immobilières, Markborough Properties aux porteurs de actions ordinaires de la Compagnie de la Bale d'Hudson.

NOUVELLE INSCRIPTION Arimco International Harbort Petroleum Company Tri Link Resources

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS Saskatchewan Oil and Gas

Ces renseignements sont fournis par Tassé

Table Stock listing various stocks and their performance metrics.

Table TOP GAINERS-LOSERS listing top performing and declining stocks.

Table Senior listing various stocks and their performance metrics.

Table Junior listing various stocks and their performance metrics.

Table Indices listing various market indices and their values.

LA SOCIÉTÉ D'ARRIÈRE DONNER... une heure des devoirs Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché

Le chant à l'honneur et choeurs primés à R.-C.

Marie Laurier

QUATRE CHORALES de Montréal ont remporté les honneurs du 8e concours des chorales d'amateurs de Radio-Canada : le Face Singers Treble Choir de Montréal dirigé par Iwan Edwards, dans la catégorie des choeurs d'enfants, l'Ensemble Cantare de Montréal dirigé par Mary Jane Pulu dans les catégories des jeunes, le McGill Chamber Singers de Montréal dirigé par Fred Stelzrus (petites chorales mixtes), le McGill Faculty of Music Concert Choir dirigé par Iwan Edwards.

Des chorales de Toronto, Vancouver, Ottawa, du Manitoba se sont signalées dans les différentes catégories. De plus deux prix spéciaux ont été attribués à Iwan Edwards pour l'interprétation d'une pièce d'Harry Freedman et à Laurence Ewashko d'Ottawa pour une oeuvre de Murray Schafer.

Choristes demandés.

LE CHOEUR de Mont-Royal est à la recherche de voix pour les quatre pupitres et tiendra ses auditions samedi le 16 juin à l'hôtel de ville Mont-Royal, 90 avenue Roosevelt. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous en téléphonant à Thérèse Viau au 735-9578. Cet ensemble dirigé par Jacques Faubert se produit plusieurs fois par année avec l'Orchestre symphonique de Mont-Royal. La Missa Solemnis de Beethoven et les Vêpres solennelles de Mozart sont prévues pour la prochaine saison. Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs.

Voix de femmes du Gesu.

DIRIGÉE par Patricia Abbott, la Chorale du Gesu entièrement composée de voix de femmes célébrera ses 10 ans d'existence ce dimanche 10 juin en présentant un concert à la salle Pollack de McGill. L'ensemble de 26 voix a inscrit à son programme un Ave Maria, une création de Patrick Wedd, directeur des Tudor ainsi que des oeuvres de Baldassare Galuppi, compositeur vénétien du 18e siècle, une suite de Aaron Coplan ainsi que des pièces de John Rutter, Mozart, Bach, Vigneault, Leclerc, Gershwin et Rogers & Hammerstein. Le choeur sera accompagné au piano par Anne-Marie Denoncourt et par le quatuor à cordes Claudel formé lui aussi de femmes : Etienne Marcell, Marie-Josée Arpin, Jutta Puchhammer-Sédillot et Thérèse Motard.

Aïda aux États-Unis.

LA SUPER-PRODUCTION d'Aïda de Verdi qui avait été présentée à Montréal en 1988 par le Festival international d'opéra fera une tournée aux États-Unis, après avoir été vue par 450 000 spectateurs ici, en Australie, à Vancouver, à Tokyo et à Toronto. Produite au coût de 7 million \$, cette production met en scène plus de cent personnes avec un déploiement énorme, la réplique du Sphinx mesure à elle seule 55 pieds de hauteur. L'opéra requiert la participation de 850 figurants, un choeur de 140 voix, autant ou presque de danseurs, d'une ménagerie exotique, composée d'animaux tels chevaux, lions, tigres, chameaux, cygnes ainsi qu'un python de 14 pieds.

Cet opéra-spectacle vient d'être présenté à New York et le sera à San Francisco les 13 et 14 juillet au Candlestick Park.



Le coeur de *La Châteauguay*, de gauche à droite, le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, Pierrette Cardinal, député du comté de Châteauguay, Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles et Pierre Lalonde, président de *La Châteauguay*.

De nouveau La Châteauguay.

CHATEAUGUAY organise pour la 3e année consécutive un festival international de la polyphonie vocale du 8 au 12 août sous la présidence d'honneur de Mme Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles. En plus du Québec et du Canada, plusieurs pays participeront à cet événement culturel : les États-Unis, la Martinique, la France et l'Allemagne. Information et réservation : (514) 691-4680.

Plein son.

LE GROUPE vocal Plein Son de la région de Lanaudière dirigé par Joël Baril présentera son spectacle les 9 et 10 juin à 20 h 30 à la salle Rolland-Brunelle du cégep de Joliette. Ce groupe a été fondé en 1986 par M. Baril et il réunit ses membres chaque dimanche à Saint-Félix-de-Valois « pour l'amour du chant et de la musique ». Billets en vente à la Librairie Martin de Joliette.

Info-festival.

INFO-FESTIVAL est un nouveau service interurbain gratuit disponible pour les mélomanes qui voudraient connaître les événements spéciaux, la programmation et la billetterie du Festival international de Lanaudière du 25 juin au 12 août : (514) 759-6974. Le commanditaire Bell installera également deux kiosques d'information à l'intention des festivaliers : au coeur de Joliette sur l'Esplanade, l'autre près de l'Amphithéâtre relié par une navette depuis le terrain de stationnement.

Prix d'Europe 1990.

LES ÉPREUVES du concours du Prix d'Europe 1990 organisé par l'Académie du Québec auront lieu les 6, 7 et 8 juin à la Chapelle historique du Bon-Pasteur et à l'église de l'Immaculée-Conception. Le lauréat parmi les 22 inscrits à ce concours se méritera une bourse de 12 000 \$. Les membres du jury présidé par Gaston Arel sont Mmes Stella Painte, pianiste, Lilliane Garnier-Lesage, violoniste, Lise Daoust, flûtiste et MM. Bernard Lagacé, organiste et Alvaro Pierrri, guitariste. L'entrée est libre pour le public invité à encourager les jeunes : mercredi à compter de 13 h à l'Immaculée-Conception, épreuves d'orgue et à compter de 18 h à la chapelle les candidats à la flûte et hautbois. Le jeudi le concours ouvre à 9 h à la chapelle avec le violoncelle, le violon, la guitare, le saxophone et le piano et le lendemain vendredi sera consacré entièrement au piano pour finir par la proclamation du Prix d'Europe à 19 h.

Harrison s'est éteint en douce

NEW YORK (AFP) — L'acteur britannique Rex Harrison, 82 ans, célèbre notamment pour son interprétation de Harry Higgins dans *My Fair Lady*, est mort samedi à New York, a annoncé son avocat Harold Schiff.

Rex Harrison s'est éteint dans son sommeil. Il souffrait d'un cancer du pancréas mais ignorait qu'il était atteint de ce mal. « Il pensait simplement qu'il n'allait pas très bien. Il ne voulait pas savoir », a déclaré Me Schiff.

Annobli l'an dernier par la reine Elizabeth, il avait joué jusqu'au mois dernier à Broadway dans la reprise d'une vieille comédie de Somerset Maugham, *The Circle* datant des années 1920. Son interprétation de Harry Higgins lui avait valu un Oscar, la récompense la plus prisée du

cinéma.

« Je l'avais vu vendredi. Il n'allait pas mal. Il s'en allait doucement. Heureusement, il n'a pas souffert du tout », a précisé Me Schiff.

Né à Huyton, près de Liverpool, le 5 mars 1908, Sir Rex avait joué à Liverpool avant d'apparaître pour la première fois sur une scène londonienne en 1930. Il y devint rapidement une vedette. Sa dernière apparition à Londres remontait à 1988 dans *Admirable Crichton*.

Rex Harrison avait eu six épouses, dont l'actrice Kay Kendall, morte de leucémie en 1959. Cela n'avait pas empêché sa seconde femme, Lili Palmer, qui lui fit découvrir l'Amérique, de dire de lui : « C'est un Anglais et il faut voir les choses en face : les Anglais n'aiment pas les femmes. »

McCartney déclare forfait

LE SPECTACLE de Paul McCartney qui devait avoir lieu au Stade olympique le 18 juillet a été annulé, ont annoncé les Productions Donald K. Donald.

« La tournée mondiale de Paul McCartney s'est heurtée à de gigantesques problèmes de logistique, d'itinéraire et de technique qui ont eu

des conséquences irréparables sur l'engagement montréalais », a précisé la maison de production dans un communiqué publié en fin d'après-midi.

Le remboursement des billets s'effectuera à compter de demain aux divers points d'achat.

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

Les Misérables

© 1990 CMOL

LA PRODUCTION MONTRÉLAISE



L'ÉPOPÉE MUSICALE PRÉSENTÉE EN VERSIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

POUR LES REPRÉSENTATIONS QUI DÉBUTERONT LE 17 JANVIER 1991

EN VENTE CHEZ TÉLÉTRON, COMPOSEZ :

(514) 288-2525

Également disponibles à la billetterie du Théâtre Saint-Denis ainsi qu'aux comptoirs Ticketron.

Avant-premières en français : 17, 19, 20 et 23 JANVIER à 20 h

Avant-premières en anglais : 18 et 22 JANVIER à 20 h, 19 JANVIER à 14 h

Billets : 15 \$* - 60 \$ (taxes et frais de services en sus)

*Pour chacune des représentations, les producteurs mettent à la disposition des étudiants 104 billets à 15 \$. Afin de profiter de ce privilège, chaque étudiant devra présenter une carte d'identité valide à la billetterie du Théâtre Saint-Denis au moment de l'achat.

AUCUN REMBOURSEMENT/AUCUN ÉCHANGE

Programme des représentations à compter du 24 janvier 1991

en français		en anglais	
MERCREDI	20 H 00	MARDI	20 H 00
JEUDI	20 H 00	VENDREDI	20 H 00
SAMEDI	14 H 00 20 H 00	DIMANCHE	14 H 00
DIMANCHE	20 H 00	(Première, 24 janvier : Lever du rideau tôt, 18 H 45)	

AMERICAN EXPRESS CANADA, INC. EST FIÈRE DE CONTRIBUER À LA PRÉSENTATION DE L'ÉPOPÉE MUSICALE LES MISÉRABLES.

ACHÉTEZ VOS BILLETS AVANT LE 1ER SEPTEMBRE ET ÉCONOMISEZ EN DÉDUQUANT LA TPS

THÉÂTRE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Back to the Future 3* sem. 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 15
ASTRE III: — *Total Recall* sem. 7 h 15, 9 h 40
ASTRE IV: — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — *Miss Daisy et son chauffeur* fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Last Exit to Brooklyn* fr. 1 h, 3 h, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BERRI IV: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — *Joe contre le volcan* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Robocop 1* sem. 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *House Party* sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — *Bird on a Wire* sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD II: — *Miss Daisy et son chauffeur* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD III: — *Back to the Future 3* sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — *Cadillac Man* sem. 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: — *Back to the Future 3* sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — *Lambada* sem. 9 h 25 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Cadillac Man* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Last Exit to Brooklyn* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future 3* 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 1: — *Les oiseaux de feu* lun. au jeu. 8 h
CINÉMA OMEGA 2: — *Une jolie femme* lun. au jeu. 8 h
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *La nuit miraculeuse* 19 h et 21 h 30 (jusqu'au 6 juin)
CINÉMA PARIS: Mt (875-7284) — *Love at Large* 15 h, 19 h 15 — *New Year's Day* 17 h, 21 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Wild Orchid* sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Back to the Future 3* sem. 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Bird on a Wire* sem. 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *House Party* sem. 7 h, 9 h 10
CINÉMA V-1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Total Recall* 6 h 30, 9 h 15
CINÉMA V-2: — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — *Cry Baby* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX III: — *Conte de printemps* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h

30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* fr. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* fr. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *Le Sud 2* 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Envoyez les violons* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, lun. 1 h 30, 3 h 30
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Peuple singe* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *The Horseman of Divine Providence* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — *La femme de Rose Hill* sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h — *Noce de papier* sem. 9 h
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Cadillac Man* sem. 7 h 10, 9 h 20
DORVAL I: (631-8586) — *Total Recall* sem. 6 h 30, 9 h 10
DORVAL II: — *Fire Birds* sem. 7 h, 9 h
DORVAL III: — *Angel Town* 7 h 15, 9 h 30
DORVAL IV: — *The Hunt for Red October* sem. 6 h 45, 9 h 20
DU PARC 1: (844-9470) — *Total Recall* 7 h, 9 h 30
DU PARC 2: — *Total Recall* sem. 8 h 15
DU PARC 3: — *Fire Birds* 7 h, 9 h 15
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — *Dame de coeur* 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Tales from the*

Darke sem. 7 h 30, 9 h 40
FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Bird on Wire* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Wild Orchid* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *The Cook, the Thief, His Wife and Her Lover* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Cinéma Paradiso* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD I: (671-6129) — *Total Recall* 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h
GREENFIELD 3: — *L'ange du kickboxing* 9 h 15 — *Simon les nuages* sem. 7 h
IMAX: (Vieux-Port de Montréal) — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10 h 30 à 21 h 30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11 h 30 et 18 h 30
IMPERIAL: (288-7102) — *Mountains of the Moon* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 6 h 45, 9 h 15
LAVAL II: — *L'ange du kickboxing* 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Simon les nuages* sem. 7 h — *À la poursuite d'octobre* 9 h 15
LAVAL IV: — *Une jolie femme* sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL V: — *Les oiseaux de feu* sem. 7 h 20, 9 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2: — *Miss Daisy et son chauffeur* sem. 7 h 35, 9 h 35
LOEW'S I: (861-7437) — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20
LOEW'S II: — *Q & A* 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h
LOEW'S III: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S IV: — *Lisa* 1 h, 3 h 05, 5 h, 7 h, 9 h 10

LOEW'S V: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h 55, 6 h 05, 7 h 10, 9 h 20
QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le Party* 19 h et 21 h — Salle 2: *La femme flambée* 19 h 15 — *Lollia* 21 h 15 — Salle 3: *La sorcellerie à travers les âges* 19 h 30 — *La femme du boulanger* 21 h 30
PALACE 1: — *Fire Birds* 12 h 50, 3 h 55, 6 h 10, 7 h 15, 9 h 35
PALACE II: — *Angel Town* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h
PALACE III: — *Hard to Kill* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20
PALACE IV: — *Prom Night 3: the Last Kiss* 1 h 30, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PALACE V: — *Tales from the Darke* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PALACE VI: — *The Hunt for Red October* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h
PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h 15 — *Ultime vengeance* tous les soirs 9 h 10
PARADIS II: — *Music Box* sem. 7 h, 9 h 20
PARADIS III: — *Cruising Bar* sem. 7 h — *Né un 4 juillet* tous les soirs 9 h
PARISIEN I: (866-3856) — *Les dieux sont tombés sur la tête... la suite* 1 h 30, 6 h 50 — *À la poursuite d'octobre* rouge 3 h 50, 9 h
PARISIEN II: — *Aux sources du Nil* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 05
PARISIEN III: — *Le temps des glans* 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10
PARISIEN IV: — *Les oiseaux de feu* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN V: — *Badis* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PARISIEN VI: — *Simon les nuages* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 — *Lecture diabolique* 9 h 10
PARISIEN VII: — *Une jolie femme* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON I: (835-4246) — *Back to the Future 3* 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Cadillac Man* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* fr. sem. 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Cry Baby* sem. 7 h 30, 9 h 30
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *The Big Picture* 7 h 15 — *Comedy's Dirty Dozen* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mt (849-0041) — *La société des poètes disparus* sem. 6 h 35, 9 h, mer. aucune représentation
VERSAILLES I: (353-7880) — *Total Recall* 6 h 30, 9 h
VERSAILLES II: — *L'ange du kickboxing* 7 h 20, 9 h 35
VERSAILLES III: — *Une jolie femme* sem. 6 h 30, 9 h
VERSAILLES IV: — *Simon les nuages* 7 h — *Lecture diabolique* 9 h 20
VERSAILLES V: — *Les oiseaux de feu* 7 h 30, 9 h 30
VERSAILLES VI: — *À la poursuite d'octobre* rouge 9 h 05 — *Les dieux sont tombés sur la tête... la suite* 7 h

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 12h 02h 30. — Le groupe Clam, du 7 au 10 juin
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Jazz du mar. au dim. à 22h
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Guy Carboneau, du 4 au 6 juin à 22h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quartet de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les 2 dim. de 19h à 24h
LE BIJOU: Hotel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, LaSalle (888-8244) — Michelle Sweeney, chanteuse Rhythm'n Blues, du 29 mai au 30 juin, mar. et mer. 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — New Jazz et Variations avec le groupe Quatuor Anonyme, les 8-9 juin à 21h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h 30 à 20h 30, dim. de 17h à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Papageno et La Flûte Enchantée, le 4 juin à 13h 30
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — Spectacles du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h 30
ÉGLISE ST-JAMES UNITED: 463 ouest Ste-Catherine, Montréal — Concert d'orgue avec Sylvie Poirier, le 5 juin à 12h 30
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Carl Tremblay, 4 à 5-6 juin
HÔTEL MERIDIAN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer, Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirzino, pianiste, du mer. au ven. 17h à 20h
L'ASSIETTE AU BOUEUF: 1220 rue Crescent,

Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique trizgane avec le groupe Les Joyeux Gitans
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville, Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h
LE K. BARRE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz du mer. au sam. à 22h 30
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et dim. Christiane Gendron, harpiste
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et dim. de 21h à 02h
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal — Théâtre Clavier, par le Théâtre de la Marmaille, le 4 juin à 19h
MONTREAL AEROPORT HILTON: 12 505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrique, Pierreh Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mer. au sam. de 20h 30 à 2h — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h 30 à minuit
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Oratoire: planète en péril, du 5 mai au 2 sept. — horaire français: lun. 20h 30, mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h 30, 16h 30, 20h 30, horaire anglais: lun. 19h 30, mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h 15h, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30
PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-8813) — Funhouse de Eric Bogosian, du 12 au 23 juin à 20h
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre La Raloungue présente « Pentéridée, reine des Amazones » de Pierre Voyer, m. en s. Daniel Simard, du 7 juin au 21 juillet
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de piano, Marie de Grâce, oeuvres de Beethoven, Fauré et Lamarche, le 4 juin à 19h 30
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8887
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: rue de la Commune (522-1245) — Le Cirque du Soleil en prolonga-

tion jusqu'au 17 juin, mar. au jeu. 20h, ven. 18h et 21h 30, sam. 16h 30 et 20h 30, dim. 13h et 16h 30
CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit, route 25 nord, direction Rawdon (514-839-8105) ou (514-589-4552) — « Comme ça, tu te sépares! » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. de Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h 30
THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) — « Cache-Cash » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis Landry, du 19 juin au 26 août, les 1 et 2 sept., mar. au dim. à 20h 30, maiennes le sam. de juillet et août, et le 1er sept. à 17h
THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: Saint-Fortune, cité Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall, traduite et adaptée par Claude Maher, du 26 juin au 25 août
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim., juin et juillet à 21 h, août à 20h 30
THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-648-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE MOLSON: 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 202, sortie 113 (584-2293) — « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h
THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-375-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. de Gaëtan Labrèche, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h 30
THÉÂTRE DE MONTE-AU-CHÈNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven., 21h, sam. 19h 30 et 22h 30 et dim. 20h
THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: 105-Mathieu-de-Belœil, transcandinave, sortie 105 (514-461-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. de Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h, sam. à 19h et 22h 30

Le C.I.S.C. Samuel de Champlain vous propose un exposé sur le rôle du parent dans le développement progressif du langage de l'enfant entre 1 et 5 ans, le mercredi 6 juin à 19 h 30, au 5811, boul. Taschereau salle 138 B à Brossard. Inscr. : 445-4452, local 244.
 Ce soir à 20 h, conférence sur le Mexique de Quetzalcoatl, le Mexique des dieux, et le 11 juin, les Aztèques, du jaguar nocturne à l'ange céleste, à Nouvelle-Acropole, 1631 rue St-Denis à Montréal. Réserv. : 848-0553.
 Le mardi 5 juin à 19 h 30, la Coopérative des intervenants en co-évolution du Québec présentera une soirée d'information gratuite portant sur le tantrisme et son rôle possible dans notre processus d'évolution et dans celui de notre société, au 3727 de la rue de Mentana à Montréal. Rens. : 523-2050.
 Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; au 2020 University, Hall d'entrée, 2020 rue University, de 9 h 30 à 16 h 30; à Westmount, au Victoria Hall, 4626 Sherbrooke ouest, de 14 h 30 à 20 h 30; à Outremont, Patinoire d'Outremont, 999 rue McEclair, de 13 h 30 à 18 h 30, et à Cowansville, Trinity Anglican Church, 409 rue Sud, de 13 h 30 à 20 h, 937-2790.
 L'Association québécoise des personnes aphasiques, en collaboration avec les orthophonistes du Centre hospitalier Côte-des-Neiges, vous invite à venir participer aux activités, le mardi 5 juin à compter de 11 h à l'Auditorium du Centre hospitalier Côte-des-Neiges, 4565, Chemin de la Reine-Marie, Montréal. Rens. : 340-3540.
 Solidarité de parents invite les parents d'enfants handicapés à participer à une soirée d'information qui analysera la nouvelle loi d'aide sociale, son application et l'impact direct qu'elle a sur la personne handicapée et sa famille. Cette rencontre sera animée par M. Eric Tiré du Comité pour la défense des droits sociaux, le mercredi 6 juin à 19 h à l'école Joseph-Charbonneau, 8200 rue Rousselot à Montréal. Rens. : 844-3492.
 Le groupe des Lundis littéraires vous invite à lire vos textes personnels (poèmes, contes, nouvelles) ce soir de 19 h à

22 h, au Regroupement Loisirs-Québec, salle Info-Loisirs, 4545 Pierre-de-Coubertin à Montréal. Rens. : 277-8231.
 Une séance d'autographe par l'auteur André Duval de son livre intitulé *Dorval — Trois siècles d'histoire*, ce soir à 19 h 30, à la Bibliothèque municipale de Dorval, 1401 Chemin Bord du lac à Dorval. Entrée libre.
 L'équipe de la Clinique de ménopause vous convie à une réunion qui aura lieu le mercredi 6 juin de 19 h 30 à 21 h à l'Auditorium de l'hôpital St-Luc, 1112 rue Sanguinet à Montréal. Entrée libre. Réserv. : 281-2122.
 Le club Toastmasters Olympia, organisme à but non lucratif, vous invite à ses réunions qui ont lieu tous les lundis soirs à 18 h 30 au restaurant Butch Bouchard, 881, boul. de Maisonneuve est à Montréal. Rens. : 465-1399.
 Rencontre d'information sur la préparation à l'audition, au Comité-logement de la Petite Patrie, 6747 rue St-Denis à Montréal, le 6 juin à 14 h, le 20 juin à 14 h et le 27 juin à 19 h. Rens. : 272-9006.
 Dernière chance pour s'inscrire au festival international de la chanson de Granby. La période d'inscription se prolonge jusqu'au 8 juin. On peut se procurer des formulaires d'inscription en téléphonant au bureau permanent du FIGC au 375-7555.
 C'est le temps des inscriptions pour la session d'automne 90 à l'Institut universitaire du Troisième âge de Montréal. Début des cours le samedi du 10 juin. Rens. : 382-0310 de 9 h à 11 h 45 du lundi au vendredi.
 Du 25 juin au 17 août, la direction du Loisir et de la Culture de la Ville de Longueuil offre, à l'intention des enfants de niveau primaire, un programme de camp de jour baptisé du nom de Tout-Camp, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30. Rens. : 646-8661.
 La Première Longueuil Scout Canada est à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour la saison d'activités 1990-91. Le mouvement scout regroupe des enfants de trois catégories d'âge : de 5 à 7 ans, de 8 à 11 ans et de 12 à 14 ans. Rens. : 677-1880 ou 468-3018.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 4 JUIN
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF
 PRÉSENTE A 22:00

- suite orchestrale du lac des cygnes op. 20 (Tchaïkovsky)
- concerto pour piano no. 13 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- extr. suite tchèque op. 39 (Dvorak)
- largo extr. symphonie op. 95 Du nouveau monde (Dvorak)
- danse slave op. 72 no. 5 en si bémol (Dvorak)
- finale extr. quatuor à cordes op. 96 Américain (Dvorak)
- sérénade pour cordes en mi op. 22 (Dvorak)

ciel 98.5
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

GAGNANT DE 4 OSCARS
MEILLEUR FILM
MEILLEURE ACTRICE : Jessica Tandy
 Meilleur maquillage - Meilleure adaptation
Jessica Tandy * Morgan Freeman
MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR
 EN VERSION FRANÇAISE

BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN
LAVAL 2000 3195 BOUL. ST-MARTIN O.
DRIVING MISS DAISY
 V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

TELEVISION

2 CBFT	12.00 L'édition magazine 12.30 Gabin, moi c'est Jean comme ça se prononce 13.30 Dallas 14.30 Cinéma « Oliver » 16.00 Fraggie Rock 16.30 Les Schtroumpfs 17.00 La belle Anglaise 18.00 Montréal ce soir	12.30 Bon appétit 13.00 Dynastie 14.00 Chacun chez soi 14.30 Kate et Allie 15.00 Justice pour tous 15.30 Campus 16.30 Double déli 17.00 Mémé 17.30 Souvenirs d'été 18.00 Ici Montréal	17 RADIO-QUÉBEC
6 CBMT	12.00 Midday 13.00 All My Children 14.00 Coronation Street 14.30 Talkabout 15.00 Guiding Light 16.00 Generations 16.30 Danger Bay 17.00 Video Hits 17.30 Golden Girls 18.00 Newswatch	12 CFCF	63 QUATRE SAISONS (câble 5)

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Schroeter en haut du palmarès de la Quinzaine

Un Nevski fulgurant

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE QUÉBEC

Robert Lévesque

QUÉBEC — Comme en 1988, lors de la précédente édition, l'Allemand Werner Schroeter est arrivé en bout de piste d'un festival qu'il a soulevé d'enthousiasme par la force et la beauté d'une mise en scène qui touche au génie. Il a remporté, hier soir, sans l'ombre d'une concurrence, le prix de la meilleure production de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec.

En 88, il a fait le coup avec *L'Arbre des tropiques*, de Yukio Mishima, ensorcelante mise en scène axée entre cinéma et opéra; cette année il domine seul, et très haut, la Quinzaine 90 avec *Medea* qui, samedi à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, a pu donner une idée de la puissance du théâtre à notre époque.

Produite pour le *Dusseldorfer Schauspielhaus*, cette mise en scène de *Medea*, dans l'adaptation de l'Allemand Hans Henny Jahn (1894-1959), est une cérémonie théâtrale parmi les plus puissantes qu'il m'ait été donné de voir. L'orchestration (c'est le mot qui vient devant une telle mise en scène) de cette vengeance, où Médée va tuer ses enfants quand elle perd l'amour de Jason, a été les mains de Schroeter, toutes les forces du lyrisme opératique et de la grande représentation, mais aussi toute la force si fragile du drame théâtral intense, ses mouvements de l'émotion, où le texte demeure constamment à l'avant-plan d'une grande organisation scénique.

Cette *Medée* de Henny Jahn, qui prend des libertés avec le mythe archaïque de la fille d'Hélios aidant Jason à voler la Toison d'Or, entre dans une actualité universelle puisqu'au mythe de l'étrangère Médée, qui a suivi les Argonautes jusqu'à Corinthe, Jahn entremêle le jeu fatal de la jeunesse et de la vieillesse, Médée ayant fait don à Jason de l'éternelle jeunesse. Elle vieillira devant lui, se défera de ses beautés, s'exclera de

la jeunesse que Jason persiste à incarner jusque dans ses innocences, ses superbes libertés, sa belle prison charnelle et ses jeux sexuellement naïfs qu'il poursuit avec ses enfants devant une Médée au corps que le temps ravage.

Cette Médée est la plus sensuelle que toutes celles que l'on a pu voir au théâtre. Jason, superbe, blond, grand, aux cuisses parfaites, arrive en scène totalement nu. Médée, enfouie sous un manteau noir, se relève, elle a un corps entièrement peint de tatouages, la tête chauve. Son terrible sort va se jouer, sur une vaste scène où est entré, libre, un grand cheval blanc, présence du danger d'abord, témoin du drame ensuite; à la fin ce sont des masses de terre qui tomberont des cintres sur ce monde qui vient de « se » jouer.

Barbara Nüsse, en Médée, est prodigieuse. Elle amène peu à peu le texte et le drame jusqu'à l'avant-scène, à la fois forte, méfiante, envahissante, coïcée devant la perspective, puis presque fière dans le désespoir qu'elle va assumer; tuant ses enfants parce qu'abandonnée par Jason. Rarement a-t-on vu une co-

médienne si forte, qui pousse si loin le jeu et l'audace, l'offre de son corps, le dénuement de ses émotions.

Ainsi on ne comprend pas que le jury de la Quinzaine 90 n'ait pas remis à Barbara Nüsse, véritable phénomène d'actrice, le prix de la meilleure interprétation féminine, qui est allé à l'Allemande Krista Posch pour *Die Pfarrhauskomodie*, excellente mais à cent lieues de la « performance » de Barbara Nüsse.

On nous dira qu'on ne peut pas tout donner au spectacle de Schroeter, que la politesse demande le saupoudrage de prix, etc. Je crois que la force du spectacle de Schroeter méritait tous les prix, celui de la mise en scène (qui est allé au gentil Woyzeck du Théâtre de la Ville de Genève) et celui de la scénographie (qui est allé aux Turkmènes pour *Djan*), et celui du meilleur comédien que le jury n'a pas remis (on se demande pourquoi).

Seul le prix du meilleur spectacle canadien pouvait échapper à Schroeter, bien sûr, et le jury a été bien avisé de le remettre à Lorraine Pintal pour son *Madame Louis XIV*.

Alexandre Nevski

Film de Serge Eisenstein et d'I. Vassiliev, musique de Serge Prokofiev, adaptation de la musique, William D. Brohn, Orchestre Symphonique de Montréal, chœur de l'OSM, Jard van Nes (mezzo-soprano), dir. Charles Dutoit; préparation du chœur, Iwan Edwards. Samedi 2 juin, à la salle Wilfrid-Pelletier. Dernière représentation, ce soir à 19 h 30.

Carol Bergeron

L'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) lance sa saison estivale par un événement tout à fait exceptionnel qui réunit dans toute la splendeur du possible, deux chefs-d'œuvre de la Russie soviétique de l'entre-deux guerres: le film et la musique que le cinéaste Eisenstein et le compositeur Prokofiev ont consacrés à l'épopée guerrière d'Alexandre Nevski, un héros de l'histoire russe médiévale.

Célébrée par la critique de cinéma, la géniale réalisation d'Eisenstein a certainement occulté, du moins dans l'esprit des cinéphiles, les mérites de la partition musicale. Il faut admettre que gravée en 1938, la bande sonore ne peut pas rendre justice au magistral « contrepoint audio » de Prokofiev.

Voilà pourquoi, s'étant rendu compte des limites techniques de l'enregistrement, le compositeur s'empressa, dès l'année suivante, de tirer des 21 fragments musicaux du film une *Cantate* en sept parties pour chœur, soliste (voix de mezzo-soprano) et grand orchestre.

À Wilfrid-Pelletier, sous un grand écran avec sous-titres français et anglais, Charles Dutoit dirige une adaptation de William D. Brohn qui, par le faste de son effectif choral et instrumental, se rapproche de la version concert. Cette nouvelle version donne ainsi au film un relief sonore qu'il n'avait certes pas à l'origine.

Si une telle reconstitution tient davantage de l'opulence hollywoodienne que du « faste » prolétarien il n'en demeure pas moins qu'elle permet de mieux apprécier les rapports entre l'image et la musique, rapports auxquels Eisenstein accordait une importance capitale.

Bien que l'illustre cinéaste imposa des exigences précises quant à la durée des séquences, le rythme de la musique, la couleur thématique et

orchestrale, cela ne semble pas avoir contrarié Prokofiev pour qui le cinéma — notamment celui d'Eisenstein qu'il admirait tout particulièrement — offrait au compositeur des possibilités étonnantes.

De son côté, Eisenstein considérait que « la musique de Prokofiev est étonnamment plastique, elle n'est jamais une illustration; elle montre d'une façon étonnante la marche intérieure des événements, leur structure dynamique dans laquelle se concrétise l'émotion et le sens des événements ».

« Le patriotisme et la résistance nationale à l'agresseur, affirmait encore Eisenstein, voilà le thème dont notre film est pénétré, car cette horreur sanglante que semaient au 13^e siècle les chevaliers-ensauvageurs ne se distingue presque pas de ce qui se passe actuellement en Europe. » Entendons par là le rapprochement des invasions allemandes de la Russie par les chevaliers teutons, au Moyen Âge, et par l'armée hitlérienne, au 20^e siècle.

Sans confondre éloquence et grandiloquence, grandeur et gigantisme, Prokofiev a laissé une œuvre dont le caractère épique s'accompagne d'une émotion profondément humaine. Or, pour qu'on l'apprécie à sa juste valeur, la trame sonore a besoin qu'on lui redonne l'espace acoustique que la bande filmée originale lui a malheureusement fait perdre.

Cela fait, il restait encore à résoudre le délicat problème de la synchronisation entre l'écran et l'orchestre. Parfaitement résolu, ce tour de force fut sans doute l'un des points forts de la direction de Charles Dutoit.

Bien qu'il ne soit confié à la soliste qu'un court fragment, ce moment d'intense lyrisme est l'un des plus beaux et des plus touchants de l'ouvrage. Superbe, la prestation du mezzo-soprano Jard van Nes aurait mérité qu'on la répète.

La partition laisse davantage chanter le chœur et s'éclaire l'orchestre, ce qui donne au chef d'orchestre un rôle spectaculaire. Et à l'exception de quelques déséquilibres gênants (notamment entre les cuivres et les cordes, ou encore entre ses bruyantes volées de cloches et l'orchestre) l'ensemble fut mené de main de maître par un Dutoit admirablement énergique.

Clairière offre un happening sans répit

Clairière

Un spectacle pour enfants (huit ans ou plus) d'après un conte de Pierre Tounignant présenté le 4 juin à 19 h à la maison de la Culture du Plateau Mont-Royal. Adaptation théâtrale: Colette Tougas. Mise en scène: Mark Bromilow, Daniel Meilleur, Monique Rioux. Avec Daniel Meilleur, France Mercille, Monique Rioux, Claude Robitaille. Musique originale: Michel Robidoux. Scénographie: Claude Robitaille, Alain Rouillier. Costumes: Alain Rouillier. Une production du Théâtre de la Marmaille.

Lyne Crevier

AVANT de pénétrer dans la Clairière du Théâtre de la Marmaille, il faut d'abord se déchausser puis l'on reçoit une chambre à air pour s'asseoir et un bandeau pour de-

venir aveugle l'espace d'un « happening » théâtral exploitant nos sens sans répit.

Le public montréalais voit le spectacle pour la première fois dans le cadre du Rendez-vous international de théâtre jeune public. Il a déjà été présenté à Winnipeg, Toronto et Ottawa. « Ce n'est pas le genre de théâtre où l'on reste assis sagement pour applaudir poliment à la fin », note un critique. Que non ! Attendez-vous à de l'action. À quatre pattes, on visite une boîte d'objets, puis, sur nos deux jambes cette fois, on passe à travers une autre, similaire.

Dans le dessein de faire de la pièce (créée en 1987) une sorte de cure destinée au « non-voyant et voyant qui cohabitent dans tout être humain », les créateurs de la Marmaille avaient réuni à l'époque des voyants et des non-voyants de

tout âge afin de sonder le terrain de ces derniers, « pour réapprendre à diversifier notre appréhension du monde ».

L'enquête sociologique au théâtre apparaît souvent en porte-à-faux. C'est ce qui arrive ici. Le public qui « marche » dans la Clairière, de Pierre Tounignant, se fait rouler quelque peu. Les comédiens guident les spectateurs, aux yeux bandés ou non, d'une « boîte à souvenier » à l'autre en les faisant se déplacer si souvent, que le fil de l'histoire se perd.

Résumons-là. Gabriel (Daniel Meilleur) et Violette (Monique Rioux), une aveugle, se retrouvent dans une étrange clairière à la suite d'un accident tout aussi mystérieux. Aucun signe de vie alentour, hormis l'apparition d'un volier agonisant... descendu du ciel, Albatros. Pour survivre, il lui faut retourner à la mer et ses nouveaux amis filent à sa recherche. Chemin faisant, un serpent coiffé d'une tête et une créature maléfique feront obstacles...

Signé Michel Robidoux, l'environnement sonore diffusé en poly-

phonie crée à lui seul un monde hypnotique de pulsation, de respiration, de flux et de reflux, évoquant la musique qu'il composait un an après pour *Terre promise/Terra promessa*, spectacle fétiche de la Marmaille.

Cette musique viscérale est greffée à une scénographie à dominante de blanc et de noir afin de permettre aux spectateurs, à très faible vue, de distinguer les contrastes. C'est aussi sous cet angle que l'éclairage est conçu en recourant aussi bien au projecteur qu'à la flamme d'un briquet ou à la lampe de poche. Tout l'aspect visuel est une réussite, y compris les costumes ingénieux de Claude Robitaille.

C'est ailleurs que le bât blesse. S'il est en partie vrai que des voyants sont diminués sensoriellement par rapport aux non-voyants, cela reste difficile à démontrer noir sur blanc au théâtre. Clairière se veut une thérapie de groupe moralisante à démoréaliser le plus lucide des voyants qui voudrait comprendre son frère aveugle sans jamais y arriver. Fatalement.

SPORTS

Gervais Rioux finit 6e à la Classique cycliste

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

GERVAIS RIOUX et ses coéquipiers d'Evian-Miko n'ont pu s'imposer quand ils ont eu leur chance lors du critérium du parc olympique hier et le Québécois a reculé de la première à la sixième position au classement final de la Classique cyclisme Canadienne Tire.

C'est son grand adversaire de la montagne, le Torontois d'origine polonaise Ed Karczmarczyk, qui a été déclaré vainqueur, ayant terminé hier dans le peloton de tête du critérium de 80 kilomètres remporté par Jonas Carney avec une seconde d'avance sur Roberto Gaggioli et deux sur Jim Copeland.

Le Polonais, qui avait gagné le Grand Prix de Québec l'été der-

nier, a devancé au classement général l'Américain Davis Phinney et le gagnant de l'an dernier, le Néo-Zélandais Graeme Miller. Il a empoché 2000 \$.

Chez les femmes, la victoire, qui valait 500 \$, est allée à l'Américaine Katrin Tobin, déjà gagnante d'une étape du Tour de France, qui a également remporté le critérium de 55 kilomètres au sprint final, trois secondes devant le peloton de 40 coureuses, dans lequel se trouvait sa coéquipière Inga Thompson, qu'elle a devancée par un mince 12 centièmes de seconde au total. Marianne Berglund s'est classée troisième à une seconde.

Karczmarczyk a fait partie de l'échappée lancée dès le deuxième tour, mais à cinq tours de la fin de la course de 16 tours, le peloton avait presque rattrapé les fuyards.

Un cadeau des Pirates aux Expos

Richard Milo
de la Presse Canadienne

PITTSBURGH — Les Pirates ont fait cadeau d'une victoire qui leur coûtera peut-être cher en fin de saison.

Grâce à deux erreurs et trois buts sur balles, les Expos ont marqué trois points à la neuvième.

Ils l'ont emporté 4-3 devant 27 817 personnes pour quitter Pittsburgh avec deux victoires en trois matchs.

En l'absence de Tim Burke, toujours blessé au mollet, Dave Schmidt s'est imposé pour protéger sa première victoire.

Il s'est amené avec des coureurs aux deux extrémités et aucun retrait à la fin de la neuvième pour obtenir un roulant à double-jeu de R.J. Reynolds. Il a ensuite mis fin au match en retirant Wally Backman au bâton.

À défaut de frapper, Tim Raines vole des buts et son agressivité a provoqué l'erreur coûteuse qui a ouvert la porte aux trois points des Expos à la neuvième.

Après avoir obtenu un but sur balles face à Scott Ruskin, Raines a atteint le troisième but quand Don

Slaughter a relayé la balle au champ centre en voulant le harponner en tentative de vol.

Du troisième but, Raines a marqué sur un simple de Tim Wallach contre Stan Belinda (0-1). « Eli » a pris possession du deuxième but quand Bobby Bonilla l'a atteint en voulant le surprendre au premier but.

Après un but sur balles intentionnel à Wallace Johnson, Mike Fitzgerald a claqué un double d'un point et avec les buts remplis, Delino DeShields a obtenu un but sur balles pour produire un autre point.

Bill Sampen (3-0) a remporté la victoire. Au total, les Pirates ont commis trois erreurs. Ils avaient pris l'avance 2-1 à la fin de la sixième sur un triple de Sid Bream.

L'échange de Mark Langston continue de hanter les Expos. Samedi, Randy Johnson est devenu le premier lanceur des Mariners de Seattle à réussir un match sans point ni coup sûr en battant les Tigers de Detroit 2-0. Il a donné six buts sur balles. Il y a quelques semaines, Brian Holman était venu à un retrait d'un match sans point ni coup sûr contre les

Athletics d'Oakland. « Johnson possède un des meilleurs bras dans le baseball, a commenté Buck Rodgers, hier. « Il donne des buts sur balles mais à ses débuts, Sandy Koufax pouvait lancer un match de 1-0 et donner 10 buts sur balles. » Johnson, Holman et Gene Harris sont passés aux Mariners en retour de Langston, le 25 mai 1989.

Tim Raines et Delino DeShields étaient de retour dans la formation partante, hier. Mike Aldrete, au champ droit, et Tom Foley, à l'arrêt-court, ont également entrepris la rencontre. « Je veux donner la chance à tout le monde de jouer et de gagner son argent », a répété Buck.

Les Expos avaient remporté cinq victoires d'affilée à l'étranger avant de subir la daité, 4-3 en 10 manches, samedi. Un double de R.J. Reynolds contre Drew Hall, après un but sur balles à Jay Bell, a procuré la victoire aux Pirates. Reynolds, un frappeur ambidextre, est surtout utilisé contre les lanceurs droitiers et il frappe moins souvent contre les gauchers.

EXPOS		PIRATES	
pb	pc	pb	pc
DeShields 2b	4 0 1 1	Bckm 3b	5 0 0 0
D.Mrtz cc	5 1 1 1	JBell oc	4 1 1 0
Raines cg	2 1 1 0	VanSlyk cf	4 0 2 1
Galarrg 1b	4 0 0 0	Bonilla cd	4 0 0 0
Wallach 3b	4 0 2 1	Bonds cg	3 1 1 0
Owen ac	0 1 0 0	Bream 1b	4 0 1 1
Aldrete cd	2 0 0 0	Slaughter r	3 0 1 0
Nixon cc	0 0 0 0	Redus fs	0 1 0 0
WJhnan fs	0 1 0 0	Lind 2b	4 0 2 0
Mohorcic l	0 0 0 0	Walk l	1 0 0 0
Schmidt l	0 0 0 0	Congels fs	1 0 0 0
Fitzgerld r	4 0 1 1	Ruskin l	0 0 0 0
Foley ac	3 0 0 0	Belinda l	0 0 0 0
DeMrtz l	2 0 0 0	Kipper l	0 0 0 0
Noboa fs	1 0 1 0	Rynlds fs	1 0 0 0
Sampen l	0 0 0 0		
Walker fs	0 0 0 0		
Santover r	1 0 0 0		
Totaux	32 4 7 4	Totaux	34 3 9 2
Montréal	000 001 003-4		
Pittsburgh	100 001 001-3		
E—Bonds, Slaughter, Bonilla, DJ—Montréal 1, LSB—Montréal 7, Pittsburgh 7, 2B—Bell, VanSlyk 2, Slaughter, DeShields, Fitzgerald, 3B—Bream, C—DokMartinez (3), BV—Lind (3), Raines (1B), S—Walk.			

ML		CS		P		PM		BB		RB	
DeMrtinez	7	7	2	2	0	5					
Sampen LG, 3-0	1	1	0	0	1	2					
Mohorcic	0	0	1	1	1	0					
Schmidt PS, 1	1	0	0	0	0	1					
Pittsburgh											
Walk	7	4	1	1	2	4					
Ruskin	1	1	1	1	1	0					
Belinda LP, 0-1	1-3	2	2	2	2	0					
Kipper	2-3	0	0	0	1	0					
ML — Sampen, FI — Mohorcic.											
A — 27,817.											

Agassi et Chang se revoient à Roland-Garros

Alain Giraud
de l'Agence France-Pressa

PARIS — Michael Chang et Andre Agassi joueront, comme prévu, un « remake » de la guerre des étoiles en quarts de finale des Internationaux de France de tennis. Les deux stars du tennis américain se sont qualifiées sans grande émotion, hier à Roland-Garros, lors d'une septième journée perturbée par la pluie.

Le duel entre Agassi (no 3) et son compatriote Jim Courier (no 13) n'a tenu ses promesses que pendant un peu plus d'une heure, le temps pour Courier de remporter la première manche au bris d'égalité, 10 points à 8, après avoir sauvé trois balles de set.

« Je ne me suis pas inquiété, confiait Agassi. Je pensais qu'il avait pué dans ses réserves et je me sentais plus fort que lui pour la suite. »

De fait, Agassi prenait le match en main et son adversaire ne gagnait plus que cinq jeux dans les trois manches suivantes.

Une défaite sévère pour Courier, qui avait éliminé l'an passé, en 16es de finale à Paris, son camarade de l'écurie de Nick Bolletieri.

Michael Chang, qui abordait Roland-Garros avec des résultats 1990 peu flatteurs, a joué un match sérieux contre l'Espagnol Javier Sanchez. Si le tenant du titre s'est imposé en trois sets, le match repré-

sentait un bon test, avant d'affronter Agassi. « Les trois manches ont été très serrées, confirmait Chang. C'était la plus dure victoire en trois sets de ma carrière. Il faudra que je joue

plus long contre Andre. » L'Équatorien Andres Gomez (no 4) s'est qualifié sans jouer pour les quarts de finale, son adversaire, le Suédois Magnus Gustafsson (no 14),

ayant déclaré forfait en raison d'une blessure à un ménisque du genou gauche.

Calme plat sur le tableau féminin avec les qualifications logiques de toutes les têtes de série ayant pu jouer, de l'Allemande Steffi Graf (no 1) à l'Américaine Mary Joe Fernandez (no 7), demi-finaliste l'an passé.

Jennifer Capriati continue d'étonner. Après avoir battu l'Argentine Mercedes Paz, la voici en quarts de finale à 14 ans et deux mois. Compte tenu des points gagnés à Paris, la petite Américaine est déjà presque assurée d'être tête de série à Wimbledon.

Quatre huitièmes de finale programmés dimanche (deux masculins, deux féminins), ont été reportés à aujourd'hui en raison de la pluie.

La Yougoslave Monica Seles, l'Argentine Gabriela Sabatini (nos 2 et 4) et le Soviétique Andreï Chesnokov (no 8) ont été les principaux favoris mis au repos forcé par la pluie dominicale.

Le match en double messieurs, qui opposait les Canadiens Grant Connell et Glenn Michibata, 10es têtes de série, aux Espagnols Sergio Casal et Emilio Sanchez, septièmes favoris, a été interrompu après deux sets à cause de la pluie.

Les Canadiens avaient perdu le premier set 4-6, avant d'enlever le second 7-5.

Le match se poursuivra aujourd'hui.

EN BREF...

NBA: les Pistons de Detroit en finale

AUBURN HILLS (AP) — Les Pistons de Detroit, champions en titre de l'Association nationale de basketball (NBA), ont éliminé les Bulls de Chicago 4-3 et défendront leur titre face aux Trailblazers de Portland. Les Pistons, qui jouaient chez eux au Palace à Auburn Hills devant plus de 21 000 spectateurs, à l'aide de leur meneur de jeu Isiah Thomas (21 points), ont débordé les Bulls de Chicago en remportant le dernier match de la série par le score de 93-74.

Leroy Burell le meilleur sur 100 mètres

DURHAM, Caroline du Nord — Leroy Burell, de Houston, s'est confirmé comme le sprinter le plus rapide actuellement sur 100 mètres en réalisant deux excellents temps lors des championnats universitaires américains (NCAA) qui se sont terminés hier soir à Durham en Caroline du Nord. Burell a remporté la finale en 9,94 secondes, avec un vent favorable au-dessus de la limite réglementaire de 2 mètres-seconde.

Sixième temps de Stéphane Proulx à Pau

PAU, France (PC) — Le Québécois Stéphane Proulx a réalisé le sixième meilleur temps derrière l'Ontarien John Jones, hier, lors des essais du Grand Prix de Formule 3000 de Pau, en France, comptant pour le championnat international. Erik Comas a dominé les essais qui avaient été organisés en deux groupes de 16 et 15 concurrents.

BASEBALL

Ligue nationale

Samedi
S. Francisco 5, Houston 4
Phil'phie 5, New York 4
Pittsburgh 4, Montréal 3
Chicago 7, St. Louis 6
Cincinnati 8, Los Angeles 3
San Diego 9, Atlanta 0

Hier
Phil'phie 8, New York 3
Montréal 4, Pittsburgh 3
St. Louis 7, Chicago 4
Houston à S. Francisco
Cincinnati à Los Angeles
Atlanta à San Diego

Aujourd'hui
Montréal, Gardner (2-2) à New York, Cone (1-3), 19 h 35
Chicago, Boskie (1-2) à Pittsburgh, Patterson (3-1), 19 h 35
Philadelphie, Mulholland (2-3) à St. Louis, Tudor (5-2), 20 h 35
Houston, Glancy (1-4) à San Diego, Benes (5-4), 22 h 05
Cincinnati, Robinson (2-1) à San Francisco, Burkett (4-1), 22 h 05
Atlanta, Glavine (2-3) à Los Angeles, Martinez (5-3), 22 h 35

Ligue américaine
Samedi
Milwaukee 7, Seattle 6
Minnesota 2, Chicago 1
Cleveland 7, Boston 5
Baltimore 4, New York 2
Kansas City 10, Oakland 4

Texas 6, Californie 3
Seattle 2, Detroit 0
Hier
Baltimore 4, New York 3
Boston 8, Cleveland 2
Toronto 7, Milwaukee 4
Kansas City 8, Oakland 2
Detroit à Seattle
Minnesota à Chicago
Californie au Texas

Aujourd'hui
New York, Cary (2-1) à Boston, Kiecker (0-2), 19 h 35
Baltimore, Harnisch (5-2) à Milwaukee, Bosio (4-3), 20 h 35
Californie, McCaskill (3-2) au Texas, Brown (5-4), 29 h 35

LIGUE NATIONALE			
Section Est			
	g	p	moj. diff.
PITTSBURGH	30	19	.612
PHILADELPHIE	26	21	.553
MONTRÉAL	27	22	.551
NEW YORK	2		

La grande méprise

La question du Sénat et le forum des candidats libéraux

La « CLASSE » était au rendez-vous comme jamais depuis le début des rencontres régionales. Le spectacle du forum de Montréal était résolument cacophonique. On était loin des échanges feutrés de l'exercice précédent à Halifax — à l'exception bien sûr de l'envoie de M. John Nunziata contre les « traîtres » du Québec. Tout est maintenant en place pour la liturgie finale de Calgary où les militants libéraux s'apprêtent, selon toute vraisemblance, à couronner M. Jean Chrétien. Aussi a-t-on assisté hier à une charge collective des quatre autres candidats, sonnée dès le départ par M. Paul Martin, dans l'espoir d'influencer les délégués encore hésitants.

Voilà pour la lecture classique de cet événement. Curieusement, c'est à un tout autre niveau que doit se dégager la signification de ces échanges ponctués de slogans, de cris, d'applaudissements qui rappelaient la foire de banlieue. À quelques heures du dîner à Hull des onze chefs de gouvernement du Canada, la manifestation du Palais des congrès de Montréal a surtout servi à dramatiser encore la crise des accords du lac Meech. Dramatiser, mais non éclairer davantage : la nuance est importante.

Et pourtant, le débat a effleuré l'essentiel de cette crise lorsqu'on a abordé la position de M. Chrétien au sujet de la réforme du Sénat. Cette question est tout dernièrement apparue comme cruciale, fondamentale après des mois et des mois de rabâchage autour de la « société distincte ». Les premiers ministres Wells et Filmon s'accrochent maintenant à la réforme du Sénat avec l'ardeur des *preachers* de la conquête de l'Ouest. Tardive, leur démarche rejoint l'une des préoccupations essentielles du gouvernement du Québec dans toute cette entreprise. Il importe de s'y arrêter un moment.

Réconciliation, réinsertion du Québec au sein du système constitutionnel, enchaînement d'une entente au sujet de l'immigration, on a sans doute épuisé les variations sur ces thèmes. On a par contre sous-estimé l'importance, pour le Québec, de

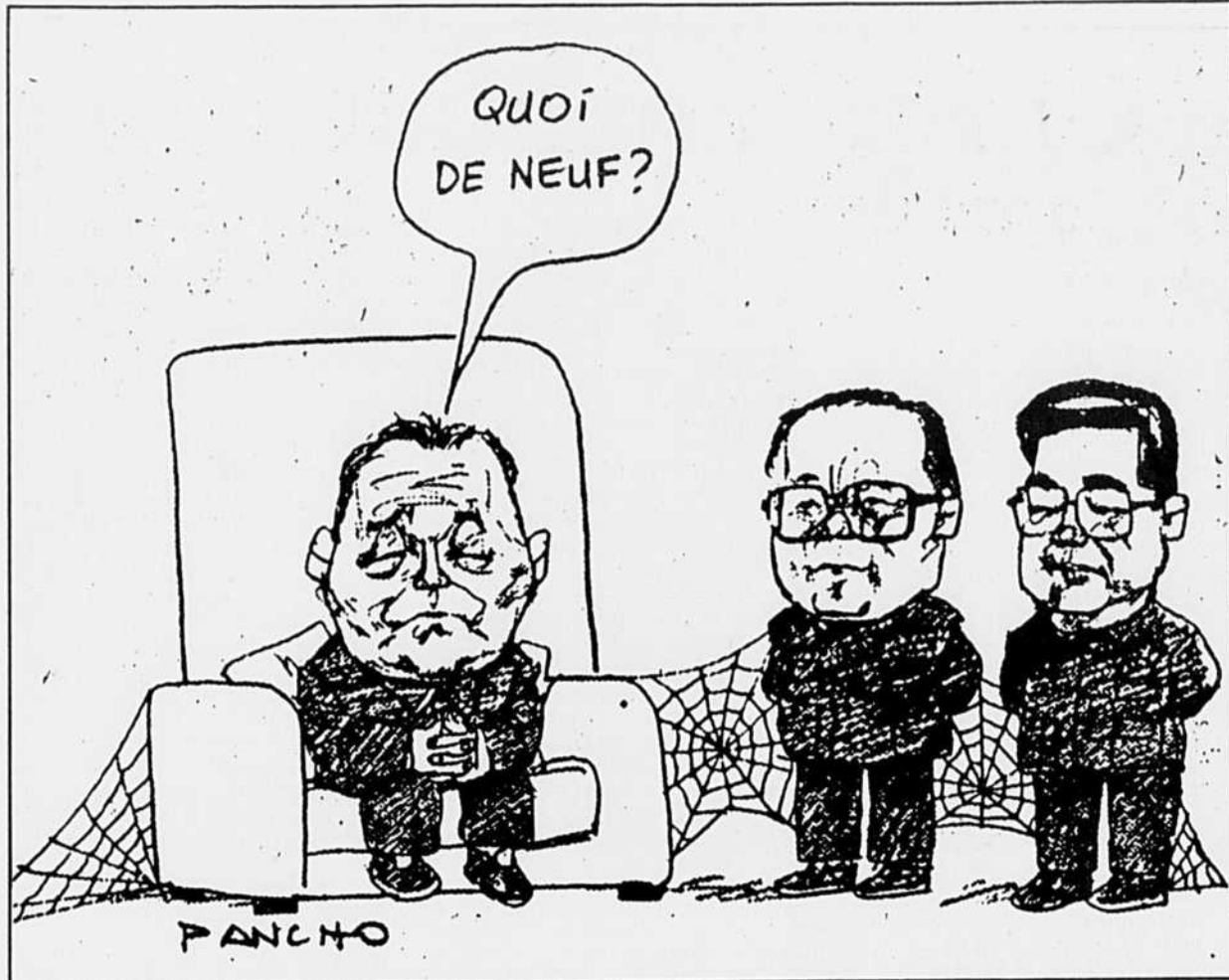
la récupération d'un droit de regard sur l'éventuelle transformation des institutions de la fédération. C'est précisément ce qu'avait hissé au rang d'objectif prioritaire le ministre des Affaires canadiennes d'alors, M. Gil Rémillard, dans son discours de Mont-Gabriel en mai 1986. Il n'y a aucune équivoque à entretenir à ce sujet.

La perte du droit de veto pour le Québec, dans les circonstances que l'on connaît, a été ensuite aggravée par la loi constitutionnelle de 1982 en ce qui concerne les institutions où s'insèrent le sens et la pratique du fédéralisme. Depuis lors, on peut modifier la composition de la Chambre des communes et du Sénat, de même que créer de nouvelles provinces avec le seul appui de sept provinces qui représentent au moins 50 % de la population de la fédération. En d'autres termes, on peut en arriver à complètement marginaliser le poids et l'importance du Québec en créant de nouvelles provinces, en gonflant les effectifs du Sénat. Couplée au déclin démographique du Québec en regard de l'ensemble canadien, cette possibilité, cette menace ne peut pas être prise à la légère.

Soyons clair : le fédéralisme a été retenu en 1864-65 comme fondement du système politique canadien en raison des exigences des représentants du Québec et, à un moindre degré, des anciennes colonies de l'Atlantique. Lors de la révision constitutionnelle du début des années 80, on a balayé du revers de la main l'une des conséquences logiques du choix arrêté au moment de la création de la fédération. Ne perdons pas de temps à qualifier ce geste.

Aujourd'hui, aucune concession ne peut être acceptée par le Québec au sujet des institutions de la fédération. Le droit de regard, finalement reconnu au Québec à la faveur des accords du lac Meech, ne peut être aliéné sous aucun aspect. Il faut se réjouir de l'appui manifesté à ce propos par M. Chrétien qui a paradoxalement été l'architecte de la mise entre parenthèses de ce droit.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

Fin de règne au Libéria

La première république d'Afrique au bord de la guerre civile

EST-ce le commencement de la fin pour Samuel Doe, qui s'accroche désespérément au pouvoir alors que les troupes rebelles, conduites par Charles Taylor, campent presque aux portes de la capitale? Les États-Unis semblent ne plus faire grand cas du régime libérien, dont ils ont été, ces dernières années, le principal bailleur de fonds. Ils viennent, en effet, de donner l'ordre à leurs ressortissants dont la présence ne se justifie, pas de quitter le pays. Des bâtiments de « L'US Navy » croisent déjà au large des côtes africaines, prêts à les évacuer. Des diplomates américains ont même pris langue avec les maquisards.

La récente attaque des bureaux des Nations unies à Monrovia — par une bande armée non identifiée — au cours de laquelle une personne a été tuée et une trentaine d'autres enlevées, a montré, si cela était nécessaire, que le chaos s'est durablement installé dans le pays. Samuel Doe n'a plus guère de prise sur les événements, qui semblent le conduire inexorablement à sa perte. La ferme invitation adressée par le département d'État américain aux autorités locales de « faire respecter l'ordre et la loi » n'est donc que de pure forme.

Par la voie de son ministre de l'information, le chef de l'État libérien, aux abois, vient d'indiquer qu'il était enfin prêt à négocier avec les maquisards de Charles Taylor. Mais, n'est-il pas déjà trop tard? « La paix à laquelle je suis favorable est une paix sans Samuel Doe », a aussitôt répliqué le chef rebelle, persuadé que le pouvoir tombera bientôt entre ses mains comme un fruit mûr.

Pour l'heure, Samuel Doe refuse de se retirer, estimant que sa démission ne résoudrait pas la crise. Voulait-il gagner du temps en proposant, « dans l'intérêt de la paix et de la sécurité », d'avancer les élections législatives prévues pour octobre 1991? Le Parlement s'y est opposé et lui a ainsi fermé l'une des dernières portes de sortie. Résistera-t-il pied à pied avec le dernier carré de ses fidèles ou se résignera-t-il à prendre la fuite?

Une fin pitoyable paraît attendre cet ancien sergent-chef qui, en avril 1980, avait, de manière sanglante, chassé du pouvoir l'impopulaire oligarchie des Tolbert et qui a dû, en cours de mandat, déjouer plusieurs tentatives de coup d'État. En tout cas, il n'aura tenu aucune de ses promesses, conduisant peu à peu son pays sur la voie du délabrement politique et de la faillite économique, sourd aux appels de tous ceux qui lui auront lancé des mises en garde.

Sous sa houlette, la plus ancienne république d'Afrique noire, qui fut fondée en 1847 par d'anciens esclaves américains, s'en est allée à la dérive, si bien que la majorité de la population a fini par prendre fait et cause pour les rebelles de Charles Taylor, dont l'équipée a commencé, fin décembre, dans le nord-est du pays, et qui se préparent à chasser du pouvoir un homme qui, contre vents et marée, a toujours voulu rester seul maître à bord. Peut-être la fin d'une époque au Libéria, comme ailleurs en Afrique...

— LE MONDE

Les droits des autochtones

La Cour suprême ébranle plusieurs certitudes béates

COUP sur coup, la Cour suprême du Canada vient de rendre deux jugements relatifs aux droits des peuples autochtones qui vont ébranler bien des certitudes béates sur les droits de la majorité.

Le gouvernement fédéral et quelques provinces dont le Québec auraient voulu que les juges tiennent pour « éteints » les droits ancestraux de Ronald Edward Sparrow de pêcher le saumon à l'embouchure du Fraser près de Vancouver. Mains sportifs, des syndicats de pêcheurs et des entreprises commerciales étaient du même avis.

Dans sa décision unanime, rédigée par les juges Brian Dickson et Gérard La Forest, la Cour, certes, a renvoyé l'affaire en première instance, mais pour qu'on la juge à la lumière de l'interprétation « généreuse et libérale » qu'elle donne de l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982.

La Cour, il est vrai, n'a pas accepté la thèse suivant laquelle la constitution de 1982 aurait empêché Ottawa et les provinces de restreindre en quelque manière les droits des Indiens, des Métis et des Inuit. Le Parlement, héritier de la Couronne britannique, conserve ses pouvoirs même à cet égard. En revanche, la prétention que des droits ancestraux ont été abolis implicitement dans le passé a reçu un coup mortel.

Non seulement les autochtones ont-ils toujours des droits qui leur sont propres, mais désormais, ces droits jouissent d'une protection constitutionnelle. Mieux, le gouvernement fédéral a un devoir particulier de fiduciaire à leur endroit. Et surtout, dans la réglementation de la pêche, il doit prévoir, en faveur des autochtones, un usage prioritaire du saumon pour leur subsistance.

La Cour reconnaît l'autorité du gouvernement de conserver et de protéger les espèces et son pouvoir de contrôler l'accès à la ressource. Tant par les Indiens de Colombie-Britannique — en plus des Musqueams (640), ils sont 91 tribus comprenant plus de 20.000 personnes — que par la population en général.

Les juges sont conscients du « conflit » qui existe entre les groupes concurrents qui convoitent cette ressource précieuse, surtout quand les stocks en diminuent. Ils rappellent aussi l'époque

peu glorieuse où les cours se souciaient plus des droits des compagnies que des tribus alors spoliées. « À la fin des années soixante, le gouvernement n'accordait même pas de valeur juridique aux revendications des autochtones. »

Ces revendications sont complexes, et la Cour estime qu'on ne pourra y répondre de façon globale, mais cas par cas. Les autochtones, cependant, n'auront plus qu'à prouver qu'on empiète à première vue sur leurs droits traditionnels, pour qu'il revienne alors au gouvernement de montrer qu'il agit de manière raisonnable et nécessaire.

Même dans ce cas, on ne pourra plus mettre tout le monde sur un pied d'égalité au nom de « l'intérêt public », critère trop commode pour avantager les pêcheurs en général aux dépens des autochtones. Les autochtones du Canada viennent donc de reconquérir, des décennies après, leur droit ancestral dans le domaine de la pêche.

Dans l'autre jugement, rendu en faveur des Hurons Régent, Conrad, Georges et Hugues Sioui, d'abord trouvés coupables d'avoir coupé des arbres, campé et fait des feux en des endroits non autorisés du Parc de la Jacques-Cartier, la Cour suprême a maintenu la décision de la Cour d'appel du Québec libérant les membres de la Bande de Lorette, et reconnaissant un traité signé par James Murray lors de la Conquête de 1760.

Les Sioui n'invoquaient pas l'article 35. Les Hurons ne sont pas établis depuis des temps immémoriaux dans ce territoire. Ils s'y étaient plutôt réfugiés, grâce aux Jésuites qui leur en avaient fait concession, 18 ans avant. Québec, grand défenseur de droits nationaux, ne pourra plus nier ce traité ni l'abroger unilatéralement.

Cela ne veut pas dire que l'Assemblée nationale a perdu tout pouvoir sur la Jacques-Cartier ou sur ces terres où des tribus ont exercé des droits ou s'en sont fait reconnaître par la Couronne britannique. Mais Québec ne peut plus s'y comporter comme s'il y était seul possédant ou que l'intérêt de la majorité devait prévaloir. À cet égard, la contestation des méga-projets d'Hydro-Québec à la baie James revêt une importance historique.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Entreprise criminelle

Lettre à Mme Jeanne Sauvé

LA COALITION pour la paix et la liberté en Palestine a appris avec stupéfaction, par le *Canadian Jewish News* du 17 mai courant, que vous aviez accepté de prêter votre nom à la campagne de promotion des bons du Trésor israélien, au Canada.

Cette campagne intervient au moment où le monde entier est révolté par les crimes atroces commis par l'armée d'occupation israélienne contre la population civile palestinienne : plus de 1000 tués, plus de 60 000 blessés, plus de 70 000 détenus (dont 5000, selon Amnesty Internationale, arrêtés pour une période d'une année, renouvelable, sans procès et sans chef d'accusation).

Mentionnons aussi les fermetures complètes de toutes les universités depuis plus de deux ans ainsi que les fermetures partielles et fréquentes d'écoles et de collèges, ce qui nie le droit à l'éducation (obligatoire par la Convention de Genève), dans une volonté manifeste de désalphabétisation de tout un peuple; les expulsions massives; la démolition de maisons, la confiscation de terres et de biens, etc...

Cette campagne intervient au moment où, aux yeux du monde entier, Israël apparaît clairement comme l'unique responsable du blocage du processus visant à établir une paix juste dans la région déchirée du Proche-Orient : Israël prétend rester éternellement dans les territoires qu'il occupe, avoir le droit de nommer les représentants palestiniens avec lesquels il engagerait d'éventuelles négociations, et il interdit par avance à ces négociations d'aborder les problèmes cruciaux de l'occupation et des droits nationaux du peuple palestinien.

Enfin, cette campagne intervient au moment où Shamir, le premier ministre d'Israël, affirme qu'il continuera sa politique d'implantation des colonies de peuplement des territoires occupés (politique illégale et condamnée par tous les pays, y compris le Canada et les États-Unis).

Cette politique a déjà conduit à la situation où 60 000 colons israéliens occupent 54 % des terres confisquées aux Palestiniens en Cisjordanie et 3000 colons occupent 41 % des terres confisquées aux Palestiniens de Gaza. Les 1,5 million d'habitants palestiniens des territoires occupés ne disposent plus que de 17 % des ressources en eau de leur pays, le reste étant détourné au profit exclusif des colons et de l'État d'Israël.

M. Shamir insiste sur le droit d'Israël d'installer les immigrants juifs soviétiques dans les territoires occupés, ce qui, bien sûr, suppose le « transfert » des « bêtes à deux pattes » qui y habitent selon les mots mêmes de M. Shamir pour désigner les Palestiniens et légitimer ainsi toutes les atteintes à leurs droits humains.

Madame, la campagne à laquelle vous vous associez vise à faire participer les contribuables canadiens au financement de cette entreprise criminelle.

Nous osons espérer que vous dissocierez de cette complicité objective avec la négation des droits fondamentaux d'un peuple.

— ALI YASSIR
RAYMOND LEGAULT

Action Solidarité Internationale. Aide médicale pour la Palestine. Alliance pour l'action non-violente. Association des étudiants arabes de Concordia. Association Québec-Palestine. Centre d'études arabes pour le développement. CEQ. Comité étudiant de solidarité internationale du cégep Édouard-Montpetit. CSN. Fondation canado-palestinienne. Ligue des droits et libertés. McGill Palestine Solidarity Committee. Rebelles, S.A.L.M. Union générale des étudiants palestiniens (GUSP). Montréal, le 30 mai.

Meech ou pas

LA DATE fatidique approche. Par un maiguonnage honteux, divers groupes d'intérêt tentent de sauver in extremis le pitoyable Accord du lac Meech, que trois démissions dans les rangs gouvernementaux ont discrédité une fois de plus, s'il en était encore besoin. On offre des « bonbons » aux provinces récalcitrantes. Aussi bien dire qu'on tente de les acheter.

Pour certains politiciens (on songe à MM. Wells et Filmon et aussi, hélas à M. Chrétien) l'accord laisse encore trop de liberté au Québec. Ils s'y sont donc opposés et, paradoxalement, le débat qu'ils ont déclenché a pu donner l'impression que Meech est « une bonne affaire » pour le Québec, les « méchants » étant contre et les « bons » pour.

Aussi n'est-il pas inutile de rappeler que si on le juge à l'aune des intérêts supérieurs du Québec, cet accord est à condamner absolument. Il représenterait pour notre peuple, dans sa difficile quête de liberté, un recul plutôt qu'un progrès. Nos élus québécois qui l'ont accepté, à Québec ou à Ottawa, à un moment où les forces nationalistes étaient démolies, ont fait une erreur. Certains ne reconnaissent d'ailleurs.

Résumons les principales lacunes de l'accord :

1. On a beaucoup glosé sur la clause de la « société distincte ». Ce qu'il faut retenir, c'est qu'on refuse de nous reconnaître comme peuple et qu'on nous donne, comme un suçon, deux mots que l'on vide du sens qu'ils pourraient avoir. Cette clause ne comporte en effet aucun pouvoir.

2. D'autres clauses ont préséance sur celle de la société distincte, par exemple celle qui institue la présence d'une collectivité anglophone comme caractéristique fondamentale du Québec. Le *Toronto Star* notait (7 août) que « le libellé le plus fort (the strongest wording) de l'accord est celui qui a trait à la présence anglophone au Québec ».

3. La compétence exclusive en matière de langue, qui constitue dans le cadre fédéral la plus importante revendication du Québec, est refusée par l'accord qui donne au contraire au gouvernement d'Ottawa la mission de promouvoir le bilinguisme au Québec.

4. L'accord ne tient aucun compte du fait qu'en Amérique du Nord, le français est une langue menacée. Il s'appuie plutôt sur le faux principe d'un illusoire parallélisme entre le sort des anglophones au Québec et celui des francophones dans les autres provinces. [...]

5. Pour la première fois, l'accord consacre dans la constitution le « pouvoir de dépenser » du gouvernement fédéral. Cet euphémisme désigne l'usurpation par Ottawa de compétences provinciales.

6. En matière d'immigration, et contrairement à une croyance très répandue, l'accord ne fait que confirmer l'entente Cullen-Couture de 1978 qui, à l'usage, s'est révélée nettement insuffisante.

7. L'accord ne comporte pas le nouveau partage des pouvoirs que le Québec réclame depuis 30 ans.

Adopté ou pas, l'Accord du lac Meech fait partie du dernier chapitre de l'histoire de la prétendue Confédération canadienne. Le débat des derniers mois a eu l'avantage d'ouvrir les yeux des Québécois et des Québécoises. Même si l'accord devait être adopté, nos compatriotes ne seront pas dupes de ce « oui » au lac Meech, jeté de justesse et en panique par le Canada anglais au Québec, avec des arrière-pensées purement tactiques.

Fort de l'appui d'un peuple mieux éclairé que jamais sur les vrais enjeux du débat constitutionnel, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal poursuivra avec plus d'enthousiasme que jamais la lutte pour l'indépendance du Québec.

— JEAN DORION

Montréal, le 3 juin.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Ce genre d'attaque

LE COMITÉ Canada-Israël (CCI) a fermement condamné l'attaque terroriste perpétrée mercredi sur la côte de l'État d'Israël.

Cette attaque, planifiée et exécutée directement sur les ordres du chef du Front de libération de la Palestine, Abu Abbas, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et associé du chef de l'O.L.P., Yasser Arafat, aurait pu causer de nombreuses morts chez les civils alors que les Israéliens célébraient une fête juive.

Il faut signaler que sans la réaction rapide et efficace des forces de défense israéliennes, les pertes de vies auraient été considérables.

Étant donné l'atmosphère explosive qui règne actuellement au Moyen-Orient à la suite de la violence exercée continuellement par l'intifada, et la menace de guerre chimique de la part de l'Irak, une attaque de ce genre ne peut servir qu'à entraver les efforts de paix.

Le CCI réfute les affirmations de Abu Abbas et d'autres membres de l'O.L.P. qui prétendent que cette action répond à l'attaque tragique lancée récemment contre des travailleurs palestiniens par un déséquilibré. Il est clair que l'assaut sur la côte israélienne était prémédité depuis longtemps et que le prétexte des représailles ne sert que de justification facile.

Cette réalité soulève de sérieuses questions sur la véracité des déclarations de l'O.L.P. quand elle désavoue l'usage de la violence et le terrorisme.

Le Comité Canada-Israël demande au gouvernement canadien d'examiner très attentivement cet incident et de nombreuses autres attaques terroristes de l'O.L.P. au cours des 18 derniers mois, afin de décider si le gouvernement canadien doit maintenir des liens avec cette organisation.

De plus, le Comité Canada-Israël souhaite, comme tous les Canadiens que, par le biais de négociations directes et de mesures honnêtes visant à rétablir la paix, le cycle de violence et de destruction constantes qui a caractérisé le conflit entre les Arabes et les Israéliens prenne fin.

— PHILIPPE ELHARAR

Montréal, le 1er juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-3378

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

Comment sauver le pays ?

Conséquences désastreuses

Lettre à M. Robert Bourassa

SAMEDI dernier, près de 350 personnes se réunissaient à l'Université de Montréal. Leaders des centrales syndicales, présidents de Chambres de commerce et gens d'affaires, maires, conseillers municipaux, préfets de MRC, dirigeants d'associations sociales et économiques étaient venus discuter des avenues qui s'offrent au Québec.

Les participants ont été unanimes à dissocier leurs débats des spéculations sur les chances de signature de l'accord Meech, tant apparaît évidente l'urgence nécessaire de mettre en marche le processus de révision constitutionnelle qui mette fin au fédéralisme canadien.

Le Mouvement national des Québécois, qui réunit 14 Sociétés nationales et Sociétés St-Jean-Baptiste, vous invite à convoquer d'urgence l'Assemblée nationale, au lendemain de la Fête nationale, afin d'affirmer la volonté du Québec de redéfinir son statut sur la base du droit à l'autodétermination du peuple québécois.

Nous invitons le gouvernement à mettre sur pied une commission parlementaire itinérante chargée de recueillir, dans toutes les régions, l'opinion des Québécois et des Québécoises. Cette commission pourrait compléter sa consultation en se transformant en États généraux chargés de préparer les grandes lignes d'une constitution québécoise.

Aussi, nous vous invitons, ainsi que M. Parizeau, à créer un comité de liaison entre vos deux partis sur la question constitutionnelle. Et ceci, afin de donner le plus de chance possible à la création d'un large consensus au Québec sur notre avenir national.

Voilà une démarche qui a l'avantage d'être claire, démocratique et applicable dans un délai relativement court. Il ne faut pas oublier cette partie du message des gens d'affaires : il faut maintenant cesser de tourner en rond et atteindre rapidement une solution durable. L'insécurité politique que générerait tout retard ne pourrait qu'avoir des conséquences désastreuses sur la vie de nos entreprises et l'état de l'économie québécoise.

— SYLVAIN SIMARD
porte-parole du MNQ
Montréal, le 31 mai.

Vérité partielle

LES PROPOS tenus par M. Claude Morin, le 17 mai devant des diplômés de l'École nationale d'administration publique à Québec, vou-



Brian Mulroney et Robert Bourassa, le 28 mai à Ottawa

lant que toutes les opérations constitutionnelles au Canada se soient terminées au détriment du Québec, fourmillent d'inexactitudes.

L'histoire témoigne de l'importance qu'à eu le caractère distinct des Canadiens français dans le développement de notre pays.

Quoique l'intention évidente de la Proclamation royale de 1763 et de l'acte d'Union de 1840 fut d'assurer l'assimilation des Canadiens français, d'autres constitutions et amendements nous ont permis d'atteindre l'égalité politique avec nos compatriotes anglais, et une certaine maturité politique par le gouvernement représentatif.

L'Acte de Québec de 1774 permettait aux Canadiens français le libre exercice de leur religion, et l'utilisation sans entraves de notre langue et de notre code civil. En outre, l'Acte de 1791 initiait notre peuple, qui n'avait connu que les régimes autoritaires et quasi-féodaux des Rois de France, au gouvernement représentatif.

L'Acte de 1867 créa, non un État unitaire, mais un gouvernement fédéral, afin d'assurer que les intérêts des francophones soient représentés par au moins un gouvernement représentatif.

La Loi sur les langues officielles de 1969 entérina le principe que le Canada est un pays bilingue, et en tant que tel, le gouvernement fédéral a le devoir de protéger les droits des groupes minoritaires de langue officielle partout au pays.

L'histoire met clairement en relief les compromis et les accommodements entre deux groupes linguistiques, qui ont mené à la confédération et, ultimement à la création d'un État multi-national.

Ceux qui disent que notre histoire est celle d'une lutte féroce contre l'assimilation, n'expriment qu'une vérité partielle.

L'Accord du lac Meech représente une régression, puisque notre histoire est celle d'un long cheminement vers la maturité politique et de l'acquisition des droits individuels ; le pouvoir de promulguer le caractère distinct du Québec serait exercé aux dépens des libertés individuelles, si l'on en croit le premier ministre Bourassa.

Si l'opération de 1981 s'est terminée au détriment de René Lévesque, c'est que celui-ci l'a bien voulu. M. Morin admet dans *Lendemains piégés* que lui et son gouvernement n'avaient aucun intérêt à améliorer le fédéralisme.

— JEAN-PAUL MURRAY
Hull, le 18 mai.

À deux, pas à dix

LA PLUPART des Québécois ne se rendent pas compte qu'il y a beaucoup d'anglophones qui acceptent facilement les demandes constitutionnelles très raisonnables du Québec, mais qui ne peuvent pas accepter des autres éléments de l'Accord du Lac Meech.

À mon sens, l'Accord affaiblit le Canada en donnant à chaque province des pouvoirs dont le Québec seul a besoin. Diviser le Canada en dix provinces quasi souveraines le rendrait incapable de se protéger des influences américaines, auxquelles les anglophones sont plus vulnérables que les francophones.

Pour nous autres aussi, il s'agit de la survie nationale et culturelle. Je vous prie de nous com-

prendre. Je ne vous supplie pas de donner au Canada « encore une chance ». C'est aux Québécois, comme peuple souverain, de décider leur avenir.

Je ne suis pas certain quel futur je préférerais. J'ai une grande admiration pour le Québec et les Québécois. J'aime bien être citoyen d'un pays qui comprend Montréal et Vancouver, la Saskatchewan et le Lac St-Jean. Néanmoins, il est possible que René Lévesque ait eu raison et que la séparation nous libérerait tous les deux. Peut-être qu'un Canada anglophone pourrait se transformer en vraie nation, comme l'est déjà le Québec.

Certainement, je préfère la souveraineté-association du Québec avec le Canada à une souveraineté-association entre dix provinces.

— GREGORY WHINCUP
Île Vancouver, C.-B., le 25 mai.

Leadership exemplaire

Lettre à l'honorable Tony Penikett, leader du gouvernement du Yukon

VOUS et vos collègues méritez les plus hautes louanges pour avoir adopté dans le cadre d'une réforme globale de l'éducation, une législation d'avant-garde qui reconnaît en particulier le rôle important de la communauté francophone et du peuple indien du Yukon à titre de partenaire dans ce domaine.

Votre nouvelle loi sur l'éducation vise à réaliser l'objet de l'article 23 de la Charte canadienne et à donner pleinement effet aux droits scolaires des minorités de langue officielle qui y sont consacrés. La loi prévoit l'établissement d'un conseil scolaire de langue française ayant juridiction sur l'ensemble du territoire.

J'ai noté avec intérêt qu'elle permet un enseignement approprié des langues des peuples autochtones de même que l'instauration d'un climat éducatif qui favoriserait l'épanouissement de la culture et du patrimoine de ceux-ci.

M. Piers McDonald, ministre de l'Éducation, et vos autres collègues du gouvernement du Yukon, ont fait preuve de cette ouverture d'esprit et de cette générosité dont le Canada a besoin actuellement. Votre geste illustre bien, à mon avis, ce leadership exemplaire qui fait la force d'un pays. Votre gouvernement a su se montrer à la hauteur des promesses et de l'esprit de sa propre loi sur les langues officielles adoptée le 18 mai 1988.

Des réalisations comme la vôtre sont pour moi source de fierté comme citoyen du Canada et Commissaire aux langues officielles.

— D'IBERVILLE FORTIER
Ottawa, le 24 mai.

Un Franco-Ontarien écrit aux Québécois

L'autre peuple distinct

JE NE SUIS qu'un petit Franco-Ontarien qui observe un peuple au Québec se débattre afin de se faire reconnaître « distinct » à l'intérieur d'une plus grande collectivité.

C'est facile de se faire reconnaître comme distinct quand on est parmi les siens, en majorité. Mais qu'on tente de le faire dans un contexte minoritaire.

C'est facile de retourner parmi ceux qui pensent comme soi, mais nous les minoritaires hors-Québec, on ne fait que rester chez-nous, encore dans notre contexte minoritaire... mais on est chez-nous.

C'est facile de se faire applaudir par une foule qui appuie la souveraineté, mais c'est plus difficile là où on ne se fait pas toujours apprécier.

C'est facile de dénigrer ceux qui saissent notre drapeau en le piétinant ; c'est facile de critiquer l'APÉC quand on est au Québec, mais qu'on tente de le faire quand on est ailleurs, dans le contexte de cet autre peuple francophone « distinct » qui subit des attaques quotidiennes, après s'être fait opprimer pendant plus de 100 ans sans se faire aider, et qui n'a pas le droit de s'exprimer dans sa langue dans 43 municipalités de chez nous.

C'est facile de déclarer qu'on s'est dénué devant les autres, mais ce n'est pas si facile quand nous, le peuple francophone hors-Québec, sommes obligés de le faire de jour en jour afin de recevoir de simples services dans notre langue française.

C'est facile de légiférer l'emploi de notre langue française quand on vit au Québec, mais qu'on tente de justifier l'emploi de cette langue d'une façon quotidienne à nos propres enfants quand on vit ailleurs qu'au Québec.

C'est facile de crier des slogans comme « Vive le Québec libre ! » d'une province qui n'accepte aucun autre endroit sauf le Québec comme

porteur de la langue et de la culture françaises.

Mais nous, peuple « distinct » qui a réussi malgré toutes les influences assimilatrices, les « Speak white, French Fry ! » et « Go home, Frog ! », c'est peut-être nous qui avons comme mission la garde de notre langue et de notre culture, beaucoup plus que le peuple distinct du Québec qui nous ignore et fait semblant que lui seul porte le flambeau de notre culture et de notre langue.

Pour nous, ce n'est pas facile, mais nous réussissons malgré tout.

Oui, le Parti québécois et ses alliés ont fait du beau travail... au Québec, mais, qu'arrivera-t-il à mes enfants, à ma langue, à ma culture, à mon peuple ? Ce n'est certainement pas le Québec ou les politiciens fédéraux qui s'en soucient. Le geste qu'a porté M. Bouchard a été applaudi par une foule de gens au Québec... c'est facile, mais il aurait été préférable qu'il reste à Ottawa pour garantir le droit à notre langue et notre culture. J'aurais pu moi-même l'applaudir !

Il est facile de défendre l'accord du lac Meech assis confortablement sur ses lauriers en regardant un autre peuple se débattre pour sa survie ailleurs qu'au Québec. Qu'on tente de le faire là où le besoin est réel, hors-Québec ! C'est moins facile !

Oui j'ai peur pour le Canada et pour le Québec. J'ai peur d'un peuple qui refuse de reconnaître qu'au-delà de 750 000 francophones hors-Québec se portent eux aussi garants de la langue française, souvent d'une façon plus acharnée, et toujours dans un contexte beaucoup plus difficile qu'au Québec.

« Vive le Québec libre ? » Non ! Vive la francophonie, et que Dieu nous protège de ce génocide culturel qui nous attend tous, Francophones de l'Amérique !

— ANDRÉ O. FOURNIER

Franco-Ontarien de naissance

Windsor, Ontario, le 24 mai.

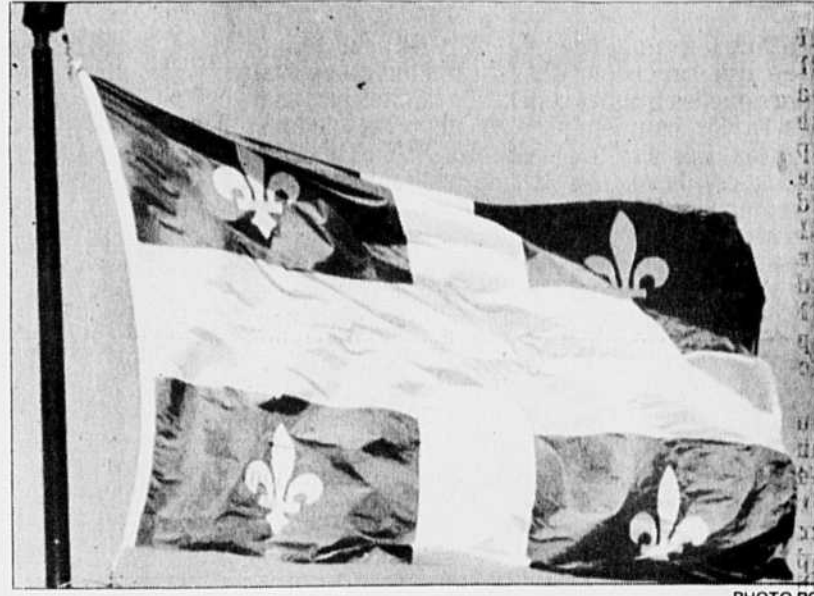


PHOTO PC

Les élèves de la CÉCM ont aussi des droits

Une politique

Lettre à Jean-Claude Leclerc

JE VOULAIS vous féliciter pour votre éditorial du 12 mai sur la politique envisagée par la CÉCM pour favoriser l'apprentissage du français dans ses écoles.

À juste titre, vous mentionnez qu'il y a lieu de redouter que les éléments de cette politique ayant trait à forcer l'usage du français dans les conversations privées sur les lieux de l'école sont tout à fait inacceptables et susceptibles de produire l'inverse de l'objectif recherché, voire même de faire de la langue anglaise la « langue de la liberté ».

J'ai été surpris que des professeurs défendent ces éléments critiques de la politique, alors que j'avais cru que les pédagogues avaient été tenus loin de pareille approche. Comment peut-on imaginer que le bâton ait plus d'impact que la carotte. Comment peut-on concevoir que l'école, lieu de socialisation naturelle pour l'étudiant, puisse lui imposer une langue d'expression personnelle lorsqu'il s'agit de conversa-

tions privées.

L'école est un lieu de confrontation et de compétition tout autant que d'apprentissage des relations interpersonnelles. Comment peut-on attendre autre chose qu'un retour inévitable à la langue dans laquelle le jeune se sent solide pour transiger dans les conversations privées.

Comment ne pas redouter que les jeunes allophones, particulièrement les adolescents du niveau secondaire, ne recourent pas à l'usage d'une autre langue que le français dans les conversations sur les lieux de l'école, dans un esprit prévisible de revendication de leur identité d'autant plus fort que ces éléments coercitifs de la politique sont décrits par maints organismes crédibles.

J'ai pensé aussi qu'il ne devait pas y avoir beaucoup de néo-canadiens d'origine non-francophone parmi les commissaires de la CÉCM, pour qu'une pareille approche soit proposée, tellement ignorante du vécu des jeunes néo-québécois et des allophones dont bon nombre de leurs parents ont fréquenté les écoles anglaises en toute légalité avant la loi 101.

Autrefois les humanités gréco-latines du cours secondaire pouvait faire connaître quelque peu certains éléments de cultures d'où originent plusieurs néo-québécois. Aujourd'hui, que reste-t-il de l'ouverture aux cultures différentes dans la formation des jeunes et, par suite, comment les jeunes d'origine culturelle autre que française et anglaise peuvent-ils avoir le sentiment de contribuer à cette culture québécoise qui semble vouloir plus les assimiler que les intégrer ?

À première vue, il est difficile de croire que les éléments critiqués ici de la politique de « la langue de la cour de récréation » de la CÉCM pourraient ne pas être désavoués par les tribunaux. Mais, cette conviction ne change rien à l'insécurité qui se traduit dans cette politique.

Outre la mise sur pied d'équipes de professeurs et d'animateurs interculturels, c'est toute une réflexion et possiblement une entreprise de développement social qu'il faut lancer au sein de la communauté montréalaise car le malaise de l'intégration n'existe pas seulement à l'école.

Les politiciens semblent avoir adopté une attitude trop réservée qui, si elle se prolonge, ressemblera à un retrait inquiet.

— HUBERT WALLOT
Lac St-Charles, le 18 mai.

Oppression

CONTRAINdre les enfants dont la langue maternelle ou de scolarité des parents n'est pas anglaise, à fréquenter une école où l'on enseigne dans la langue de la majorité cela ne tient pas de la grave restriction du droit individuel. Les enfants ne choisissent pas eux-mêmes leurs écoles ; leurs parents le font à leur place. En l'occurrence l'État substitue son autorité à celle des parents.

Exiger l'affichage commercial dans la langue de la majorité, et proscrire dans une certaine mesure l'usage d'autres langues à cette fin, ne me semble non plus constituer un outrage scandaleux aux droits individuels dans la mesure où les contraintes pèsent ici sur les industries et les commerces et non pas sur les individus.

Il suffit de penser à l'Angleterre de la Révolution industrielle pour constater qu'il n'est guère souhaitable que les entreprises bénéficient en toutes choses des mêmes droits que les individus.

Mais interdire à deux soeurs latino-américaines de dialoguer entre elles dans leur langue maternelle durant la récréation, ou avant les classes dans l'école, ou encore, interdire à un jeune de pratiquer une langue qu'il aura péniblement apprise avec un fils d'émigré, voilà qui constitue une violente et méprisante violation des droits de la personne.

Les enfants ont eux aussi le droit à la liberté d'expression et le droit à leur vie privé. D'être privé du droit de vote n'en fait pour autant pas des demi-humains. On ne saurait les contraindre, dans des moments de conversations privés auxquels ils ont parfaitement droit, à parler une langue particulière au nom des intérêts supérieurs de qui ou quoi que ce soit.

Le parallèle serait facile avec certaines restrictions imposées à la langue bretonne ou catalane en de sombres époques. La loi 101 sert à protéger une majorité, minoritaire du fait de sa situation géographique, contre une minorité puissante. Que cette majorité s'imisce dans la vie privée du reste de la population pour imposer sa langue, elle sera passée dans le camp des oppresseurs.

— ÉRIC MAHEU
Sillery, le 22 avril.

Le Québec fait partie de ma demeure

Humble suggestion

Traduction LE DEVOIR

JE SUIS Canadien — pas né ici, mais Canadien et très fier de l'être. Que ma « minorité » soit visible ou invisible n'a rien à voir là-dedans, le Canada passe en premier. Bien sûr, à la maison, je parle ma langue maternelle, j'apprécie notre cuisine et souligne les fêtes qui sont importantes dans mon pays natal. Ce sont là des éléments d'une culture que je veux conserver pour moi et ma famille. Mais j'ai choisi de vivre ici et j'ai choisi d'être Canadien.

Qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce que la culture canadienne ? Le fait que la majorité d'entre nous ne puissent pas la définir très bien est dû principalement à notre contexte de jeune nation. Ce que je sais c'est qu'elle doit certainement contenir un volet important de notre héritage français. Je l'affirme sans vraiment comprendre ce que cela signifie. Pouvez-vous m'aider ?

J'ai comme demeure le Canada, tel qu'il est présentement constitué, pas sans le Québec. Je ne me soucie pas des déclarations (mal citées ou pas) des politiciens, et les agissements de tous les extrémistes me dégoûtent, tout spécialement ceux du dernier en lice, ce groupe de l'Ouest formé pour « protéger » la langue anglaise !

Nous savons tous que le monde des médias en est un de concurrence féroce, que ce qui se vend, c'est souvent le fait spécial, inhabituel ou extrême. (Cette lettre peu, au meilleur des cas, s'insère dans les lettres de lecteurs, à la page XY). Pourquoi ne peut-on pas filtrer toutes les « nouvelles » et faire prévaloir le sens commun et l'appartenance commune à l'humanité ?

Ne vous sentez pas menacés si nous sommes incapables de comprendre tous vos besoins, tous vos sentiments. Nous ne savons pas encore communiquer très bien, ni comment nous renseigner sur les vus que vous avez au sujet des réalités canadiennes importantes.

De même, je crois que la majorité de la population du Québec n'a pas l'occasion d'entendre le reste du Canada, ceux qui forment le vrai monde. J'espère que dans quelques générations nos enfants auront une

meilleure compréhension — et tolérance — et je pense qu'on devrait leur donner une chance.

J'estime qu'il est erroné de se désigner avec des mots à traits d'union ; à l'extrême, ça deviendrait ridicule. Je ne suis ni Canadien anglais, ni Canadien français ; je suis simplement (et avec fierté) Canadien. Ne pourriez-vous pas l'être ? Je ne veux pas faire ici une déclaration, mais poser une question honnête.

Je sais que le Canada a besoin du Québec et je veux que vous demeuriez dans ce pays de toute évidence imparfait. Le Canada ressemble à une famille aux problèmes nombreux. Nous sommes jeunes et, comme des adolescents, toutes les provinces ne s'écourent pas attentivement. Nous ne faisons que nous entendre parler. Et nos politiciens, comme tant de parents, ne font pas vraiment pas partie de notre vie quotidienne. L'analogie ne peut s'appliquer entièrement puisque nous les avons élus (pourquoi l'avons-nous fait ?) et, par conséquent, nous devons accepter le plus gros de la responsabilité.

Toutefois, en quittant la famille, un adolescent ne tient pas compte du fait que les deux côtés ont contribué à créer la mésentente et qu'un départ n'aide pas à trouver une vraie solution. Puis-je émettre humblement la suggestion que, au lieu d'envisager des solutions de rechange à la famille canadienne, vous canalisez vos énergies à découvrir des moyens pour nous amener à mieux nous comprendre. Nous nous sommes giflés suffisamment ces derniers temps.

Nous appartenons tous à un très grand et très beau pays. L'avez-vous vu ? Mais il y a la sous-population et l'excès de gouvernement. Peut-être devrions-nous nous mettre à dépendre plus l'un de l'autre, mieux que ne le font le groupe des leaders ; ceux qui passent plus de temps à fournir du bois aux flammes de l'intolérance qu'ils attisent — et en trouvent moins pour écouler vraiment, pour porter attention.

Demeurez dans la famille, s'il vous plaît. Nous avons besoin de votre diversité en vue du développement à long terme et du mûrissement de notre nation — de notre demeure !

— EINAR VOLDNER
Hornby, Ontario, le 22 mai.

La caissière et le freluquet

Du chemin à faire

IL Y A quelques jours, je me rendais à une pharmacie Jean-Coutu, où, pour la centième fois de ma vie peut-être, j'étais témoin d'une scène à laquelle nous confrontons souvent les ghettos d'emploi féminins, et, dans ce cas particulier, l'emploi de caissière.

J'étais donc à la caisse où la femme bien coiffée, bien maquillée, à l'allure fiable et mature, me servait. Je savais, pour l'avoir vue à ce poste depuis plusieurs années, qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle venue.

Donc, cette dame alerte et consciencieuse avisait un petit jeune homme pas très imposant : cheveux un peu gras et hirsutes, pantalon gris de mauvaise confection et chemise terne, qu'elle aurait besoin, dans la journée, d'un certain formulaire et de telle quantité de monnaie.

Bien sûr, à voir ce freluquet lui répondre d'un ton compassé qu'il y verrait, il était facile de compren-

dre qu'elle était sa subalterne et qu'il devait non pas la remercier mais la renvoyer à ses devoirs.

N'empêche qu'il se démenait comme un beau diable, tout juste embauché depuis quelques semaines et promu assistant du gérant depuis ce temps sans doute, pour mériter son titre et son salaire, probablement déjà supérieur à celui de cette caissière comptant une quinzaine d'années d'expérience.

À chaque fois que j'assistais à de tels épisodes, que ce soit dans une institution bancaire, spécialement à la Banque nationale, dans une pharmacie ou dans un magasin à rayons comme Woolworth, Wise, Greenberg ou Woolco, où il est courant de voir une caissière d'expérience ne jamais être promue, au mieux accéder, après plusieurs années de bons et loyaux services à un petit avancement, généralement peu payé, alors qu'un collègue masculin fraîchement arrivé, sans autre diplôme que sa condition masculine, la supervise, je m'insurge devant l'affront si

évident et si facilement pardonné.

Il y a de bonnes chances que la caissière n'en aurait pas voulu de cet emploi, diront les uns ; qu'elle a une famille et que celle-ci passe en premier, diront les autres... Mais le lui a-t-on offert ? Il est vraisemblable que les administrateurs et les propriétaires de ces établissements respectent les femmes et sans nul doute le maintiendraient-ils ! Mais leur proposition-t-ils des chances égales d'emploi et un salaire comparable à celui de leurs pairs masculins ?

Étant donnée le nombre d'employés féminins qui travaillent dans leurs entreprises, ont-ils déjà pensé à mettre à leur disposition un service de garde ? Et résonne parfois à mes oreilles la pire des rengaines : « Il doit faire vivre une famille, il a des responsabilités », qu'on se vante d'avoir mise au rancart mais que plusieurs fredonnent sans vergogne dans la vie de tous les jours.

— GINETTE BRISEBOIS
Vaudreuil, le 25 mai.

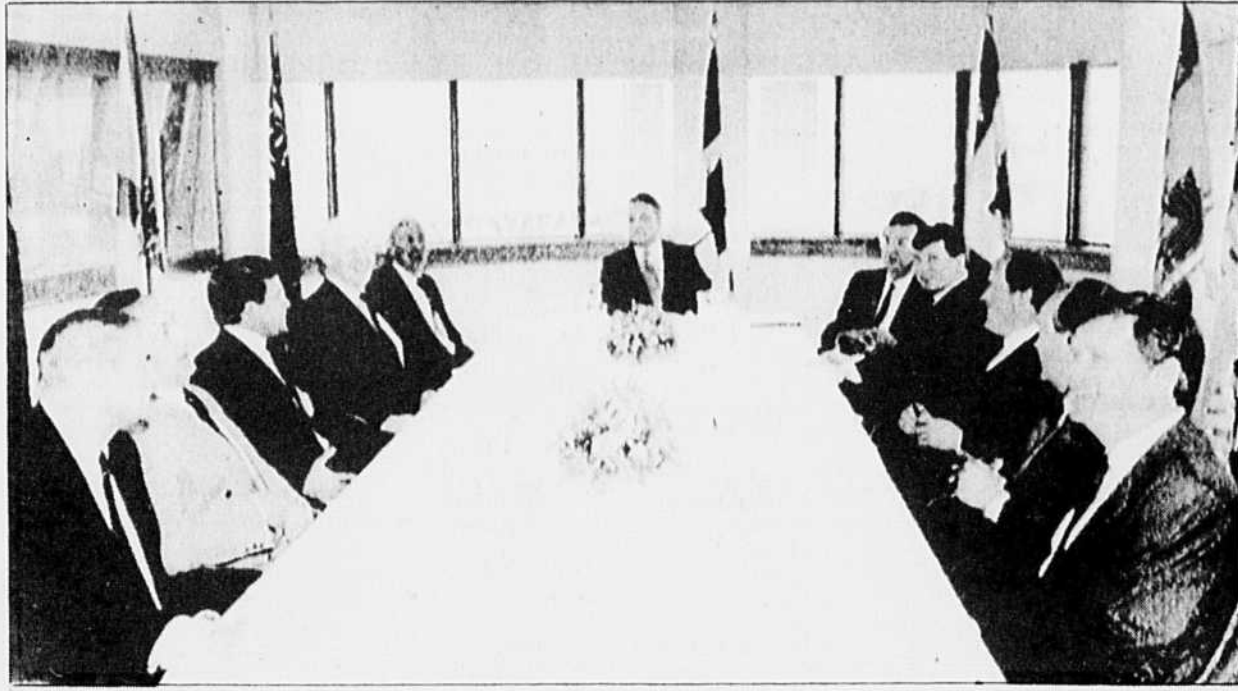


PHOTO CP

La table des onze

Le premier ministre Brian Mulroney s'est mis à table, hier soir, au Musée de la civilisation, en présence des dix premiers ministres provinciaux dans le mince espoir de les amener à ratifier l'accord du lac Meech.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bush

Kremlin acceptait comme lui que les Allemands décident eux-mêmes de leur appartenance à l'Alliance atlantique ou au pacte de Varsovie.

Mais M. Gorbatchev a répété que si l'Occident cherchait à imposer une solution à l'URSS, celle-ci devrait revoir sa position aux négociations de Vienne sur les réductions des forces conventionnelles en Europe.

Les deux chefs d'État ont évacué le problème en remettant le dossier à leurs ministres des Affaires étrangères.

M. Gorbatchev a répété, par ailleurs, que la dissidence de la Lituanie était une affaire intérieure à l'URSS, position rejetée par les États-Unis qui n'ont jamais reconnu l'annexion des pays baltes en 1940.

M. Bush, tout en reconnaissant qu'il n'avait pas obtenu l'assurance d'une levée du blocus économique de Moscou contre Vilnius, a cependant décidé de signer un accord commercial avec l'URSS. Ceci devrait permettre d'accorder à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée, qui lui garantirait les tarifs douaniers les plus bas possibles.

Le président américain a en fait remis l'affaire entre les mains du Congrès, qui pourra refuser d'approuver l'accord commercial. Le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater a reconnu que la signature de cet accord n'était qu'un symbole de la volonté du gouvernement d'aider M. Gorbatchev.

Les autres accords sont moins importants qu'il n'y paraît. Les deux présidents ont, comme prévu à Malte, en décembre dernier, approuvé une déclaration sur les grandes lignes d'un traité START réduisant de 30 % les arsenaux stratégiques.

En réalité, une seule des quatre questions clés qui bloquent encore un accord a été réglée avant ce sommet. Les deux parties ont fixé un plafond au nombre des têtes nucléaires dont seront dotés les missiles mobiles. Les négociateurs américains prévoient, dès le mois dernier, que ce serait le problème le plus facile à régler.

En revanche, les experts buttent toujours sur la vieille question du

bombardier soviétique Backfire — que Moscou voudrait exclure du traité —, les essais du missile soviétique SS-18 — que Washington veut limiter — et les ventes de missiles Trident-2 américains à la Grande-Bretagne — qui inquiètent l'URSS.

Les Soviétiques ont reçu la promesse qu'une deuxième ronde de négociations START, plus ambitieuse, s'ouvrirait dès la signature du traité START I. Mais l'expression le plus tôt possible, que contient la déclaration commune, laisse aux États-Unis une porte de sortie.

M. Bush et Gorbatchev ont, il est vrai, signé un accord sur la destruction progressive de leurs stocks d'armes chimiques et l'arrêt de la production de ces gaz de combat. Il était déjà acquis en principe dès février dernier.

La plupart des accords mineurs rétablisent en fait des liens qui avaient été coupés dans les années 1980 quand le président Ronald Reagan pourfendait l'empire du mal. Ils n'en sont pas moins le signe d'une coopération entre les deux superpuissances auquel les deux présidents ont voulu donner une impulsion nouvelle.

À Bonn, le chancelier Helmut Kohl s'est réjoui hier des résultats du sommet de Washington sur la question allemande, en dépit de l'impuissance de M. Bush et Gorbatchev à aplacer leurs divergences de vues sur le statut militaire du futur État allemand unifié.

« Le sommet entre le président Bush et le président Gorbatchev a amélioré le cadre international du processus d'unification allemande », estime Kohl dans un communiqué.

Kohl, qui doit rencontrer Bush à la Maison-Blanche dans le courant de la semaine, souhaite que cette question soit résolue dans le cadre des travaux de la Conférence sur la sécurité en Europe (CSCE), qui regroupe les 35 États signataires de l'Acte final d'Helsinki.

◆ Les immigrants

gramme, par la force des choses, est devenu un de francisation, et on veut en revoir actuellement les modalités dans ce sens.

« La ministre a demandé d'accélérer la négociation », ajoute Bruno Boucher.

Du côté fédéral, un des responsables du dossier, André Secours, chef de la formation en établissement au ministère fédéral de l'Immigration, confirme qu'un sous-comité évalue actuellement les listes d'attente à ces cours et les modalités de forma-

tion. « Nous nous demandons s'il y a lieu d'acheter plus de classes. Mais nous cherchons à dégager de nouveaux cours à partir des mêmes sommes disponibles. »

Au cabinet Mme Gagnon-Tremblay on nie la rumeur voulant que le ministre s'appête à réduire de 20 % les classes de français. « C'est un scénario tout à fait hypothétique dans le cas où on ne pourrait pas s'entendre avec Ottawa », soutient Bruno Boucher.

André Secours parle du 30 juin comme d'une date où l'on espère terminer cette négociation, mais il refuse de lier l'actuelle négociation à l'échéance du lac Meech. Cette attitude est d'ailleurs partagée par les sources officielles au ministère provincial. On sait que l'accord du lac Meech prévoit que Québec puisse rapatrier un certain contrôle sur le choix de ses immigrants. Le Canada s'engagerait aussi à se retirer de tout service en matière de réception et d'intégration (y compris l'intégration linguistique) lorsque ces services sont fournis par le Québec, ce retrait devant s'accompagner d'une juste compensation.

À la Commission permanente de la culture, qui étudie cette semaine les crédits de son ministère, l'opposition a demandé à la ministre Gagnon-Tremblay de confirmer la rumeur voulant que le gouvernement fédéral coupe dans ses transferts pour la prochaine année financière. La ministre a répondu que rien n'indique que cela soit vrai.

Par ailleurs, on invoque à Québec des problèmes administratifs et logistiques pour expliquer le retard actuel. Le nouveau « Centre régional du Parc », sorte de super-COFI qui devrait contenir 80 classes, s'installe actuellement dans les locaux de l'école William-Hingston de la CECM, dans le quartier Parc-Extension à Montréal.

Le grosseur de ce nouveau COFI est d'ailleurs contestée par le syndicat des professeurs de COFI, qui voudrait voir de plus petits établissements situés dans des quartiers francophones, où les immigrants pourraient, selon lui, mieux s'intégrer à la collectivité.

◆ Chrétien

Nous pouvons construire sur le mariage des nationalistes canadiens et québécois. Le pays avant la chefferie.

Accueilli par les « flip-flop et les vendu » des turbulents partisans de Martin et Copps, Jean Chrétien a tenté d'expliquer qu'il n'a jamais dévié de sa position première et qu'il a toujours maintenu que sans clarifications, Meech ne passerait jamais. « J'invite les premiers ministres participants ce soir au dîner de Hull à mettre de l'eau dans leur vin. S'il n'y a pas d'accord, ce ne sera pas la faillite d'un pays, mais la faillite d'un gouvernement. On ne bâtit pas un pays sur la peur, car la peur engendre la peur. On bâtit un pays sur le compromis. Il faut bâtir un Canada fier et indépendant ». Un plaidoyer maintes fois interrompu par les huées des clans adverses.

D'entrée de jeux, Sheila Copps reprit là où Paul Martin avait laissé, en accusant Jean Chrétien d'avoir pensé à sa carrière avant les intérêts supérieurs du pays. « Vous n'avez pas compris le Québec et vous jouez avec la survie du Canada. On ne trouve pas l'avenir en regardant dans le rétroviseur ». Puis, elle s'est amusé, textes à l'appui, à citer les contradictions de différentes interventions que M. Chrétien a faites pendant la campagne et démontrant que sur le droit de veto du Québec, la réforme du Sénat et la clause non-obstant, il n'a pas tenu le même discours au Québec qu'au Canada anglais.

Le point culminant de l'affrontement est survenu au cours de cette dernière période où les échanges directs sont permis. Accusé de menteur et d'hypocrite par des manifestants, M. Chrétien a décidé de passer à l'offensive. Dans un premier temps, il a rappelé à Paul Martin qu'il avait appuyé le rapport Charest au caucus des députés libéraux. Indigné, Paul Martin a répliqué qu'il pas le droit de révéler le huis clos du caucus et qu'il a appuyé le rapport uniquement comme base de négociations.

En contre-attaque, Paul Martin a alors sommé Jean Chrétien de répondre par un oui ou un non : « Accepteriez-vous l'accord tel quel, pour éviter la souveraineté-association ? ». Question à laquelle M. Chrétien a répondu : « Si la Charte des droits n'est pas protégée des effets de la clause sur la société distincte, c'est non ».

Outre la question centrale du lac Meech, les cinq candidats ont été appelés à se prononcer, avec plus ou moins de convictions, sur les problè-

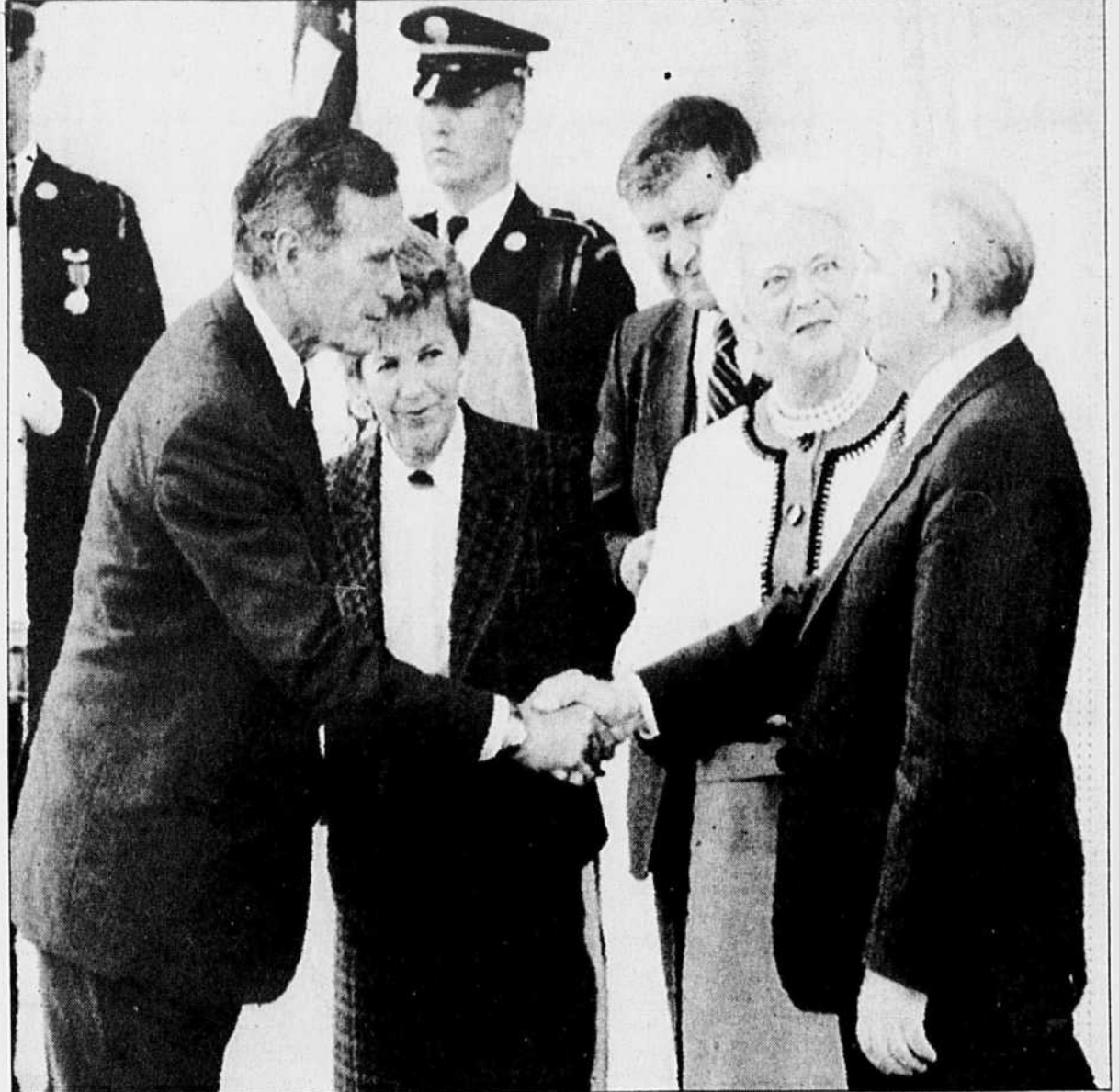


PHOTO AP

Ce n'est qu'un au revoir

Le président des États-Unis, George Bush, et son épouse Barbara ont pris congé hier du couple présidentiel soviétique en promettant de se revoir bientôt. Mikhail et Raisa Gorbatchev doivent visiter San Francisco aujourd'hui et retourner en Union soviétique ce soir.

mes de l'environnement, la politique étrangère, la pauvreté urbaine et l'immigration. Des 2,300 militants libéraux qui ont participé à ce dernier forum régional, plusieurs reconnaissent que le traitement qui a été fait à M. Chrétien augure mal pour l'unité du parti.

◆ Le dîner

du sénat », lance Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard tandis que Don Getty de l'Alberta fait de ce que « le Québec se sente confortable dans la Confédération » une des priorités de ces négociations de la dernière chance.

« Je ne crois pas que le sénat soit le coeur et l'âme de ce pays », s'exclame presque sur le ton de l'impatience Grant Devine de la Saskatchewan, qui ajoute, « je prendrais le sénat tel quel pour garder intact le pays ».

Presque à l'arrière-plan de ce véritable concert d'encouragement à ratifier le lac Meech tel quel et dans les délais prévus, le premier ministre Brian Mulroney jette, en chemin pour son dîner-sauvetage : « L'unité du Canada n'est pas une chose à dédaigner ». Des tractations presque continues depuis un mois, les premiers ministres défendent toujours des positions diamétralement opposées sur des sujets-clés de l'accord, en particulier le veto du Québec sur la réforme du sénat. À un moindre degré, la question de la relation de la clause de société distincte et de la Charte des droits est toujours en suspens.

Le Manitoba et Terre-Neuve exigent également que la ratification éventuelle du lac Meech soit liée à celle des ajouts sur lesquels les premiers ministres pourraient s'entendre pour résoudre l'impasse.

Mais plusieurs provinces argumentent, dans le même sens que Québec, que les attentes des provinces dissidentes sont irréalistes. Pas question, précisait hier John Buchanan de la Nouvelle-Écosse, d'entrevoir autre chose d'ici le 23 juin qu'un énoncé politique qui établirait la liste des préoccupations de ces provinces en prévision de la prochaine ronde.

◆ Bourassa

Il faut réaliser, a-t-il expliqué, que physiquement personne n'a le temps d'adopter des modifications dans les assemblées législatives, dit-il, notant que ce ne serait certes pas réaliste de penser dans les autres provinces que son gouvernement pourrait d'ici le 23 juin retourner devant l'Assemblée nationale pour modifier l'accord.

Si des compromis doivent être faits de la part du Québec, M. Bourassa a dit que ce sera sur l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociation. Le Québec ayant eu satisfaction avec l'accord du lac Meech, il sera alors normal de donner priorité aux demandes des autres provinces.

Ces compromis pourraient être faits à l'intérieur d'une déclaration politique que les premiers ministres seraient amenés à signer à l'issue de leur conférence. Dans cette déclara-

tion, le Québec ne saurait aller plus loin, a dit la semaine dernière M. Bourassa, que de définir les paramètres des sujets qui seraient alors inscrits à l'ordre du jour.

Dans cette déclaration, certaines provinces voudraient inscrire des éléments qui pourraient expliquer ou circonscrire la portée de certains éléments de l'accord du lac Meech. On voudrait tout particulièrement le faire pour le concept de société distincte pour préciser que ce concept n'amoindrirait pas la portée de la Charte des droits.

À nouveau hier soir, le premier ministre Bourassa a refusé ce genre de clarifications. Dans la plupart des cas, cela équivaudrait à des amendements, a-t-il dit.

À cette conférence, le premier ministre s'est présenté entouré de sa batterie de conseillers constitutionnels habituels : le ministre Gil Rdmillard, la sous-ministre Dinae Wilhelmy, son conseiller Jean-Claude Rivest et l'expert constitutionnel André Tremblay. Aussi il avait réclamé la présence de l'ancien secrétaire du Conseil exécutif sous le gouvernement Lévesque Louis Bernard qui en 1987 l'avait également conseillé.

À son arrivée au Musées des civilisations M. Bourassa a été accueilli par une quinzaine de députés libéraux de l'Assemblée nationale venus avec quelques partisans. Leur présence avait été sollicitée au dernier moment. Curieusement ce sont les plus fédéralistes du caucus qui se sont rendus à l'invitation.

4 juin

par la PC et l'AP

- 1986 selon un rapport de l'ONU 500 civils ont été tués et 75 villages détruits par les Soviétiques en Afghanistan.
- 1985 l'étude des renseignements transmis par la sonde américaine Voyager II montre qu'il y a eu des pluies de 20 anneaux et de 16 sautelles.
- 1980 l'étoile du Hockey, Gordie Howe, annonce sa retraite, à l'âge de 52 ans.
- 1979 le cabinet du premier ministre Joe Clark entre en fonction.
- 1978 le gouvernement du Québec autorise les dépanneurs à vendre des boissons alcoolisées.
- 1976 le Canada annonce son intention de porter à 200 milles marins ses limites territoriales au large des côtes.
- 1975 le Parlement grec autorise le roi Constantin II à revenir en Grèce et à briguer, s'il le désire, un mandat politique.
- 1974 une épidémie de variole fait au moins 10 000 morts dans l'État indien de Bihar.
- 1970 le royaume de Tonga, dans le Pacifique, devient membre du Commonwealth britannique.
- 1967 à Las Vegas, Glynne de Moss se marie pour une 18e fois.
- 1965 Claude Wagner devient le premier ministre de la Justice du Québec.
- 1963 le président du syndicat des Métallos, James Hoffa, et sept de ses acolytes sont reconnus coupables de fraudes totalisant 20 millions de dollars.
- 1959 les plantations et sucreries américaines à Cuba sont nationalisées.
- 1956 le Caire annonce que l'Égypte ne renouvellera pas la concession de la compagnie du canal de Suez, à son expiration, en 1959.
- 1949 le porte-avions canadien "Magnificent" frappe des récifs au large de la Nouvelle-Écosse, subissant ainsi des dommages de plus de 750 000 \$.
- 1948 mort de Louis Lumière, chimiste et industriel français, né en 1864, qui, avec son frère, Auguste, inventa le cinéma en 1895.

- 1946 le général Juan Peron revient à Buenos Aires et renverse le gouvernement du président Rion Castillo.
- 1944 la Cinquième armée américaine libère Rome.
- 1942 bataille de Midway, dans le Pacifique: la marine américaine inflige les premières pertes décisives aux Japonais.
- 1932 la guerre civile éclate au Chili.
- 1921 mort de l'écrivain français Georges Feydeau, né en 1862.
- 1912 le conseil de ville de Montréal se réunit pour discuter de la création d'un service d'autobus.
- 1896 Henry Ford effectue avec succès l'essai d'une automobile, en pleine nuit, à travers les rues de Détroit.
- 1876 le sultan de Turquie est assassiné.
- 1859 les Autrichiens sont défaits à Magenta par les Français, qui libèrent Milan.
- 1843 fondation de Victoria, en Colombie-Britannique.
- 1831 Léopold Ier devient roi des Belges.
- 1870 arrivée du capitaine William Owens, de la marine royale, à Campobello.
- 1763 les indiens Chippewas capturent Fort Michilmackinac, après avoir "endormi" la garnison en jouant à la crosse; au cours d'un jeu de passe, (ou de passe-passe) les indiens suivirent la balle errante dans le fort qui fut ainsi investi.
- 1647 l'armée anglaise prend en otage le roi Charles Ier.
- 1613 à la recherche d'un passage maritime vers la Chine, Samuel de Champlain débarque sur un site qui deviendra éventuellement Ottawa.
- 1534 Jacques Cartier découvre l'Île-du-Prince-Édouard.
- Il s'est né un 4 juin: le chanteur d'opéra Robert Merrill a 68 ans; l'acteur Gene Barry a 65 ans; l'acteur Dennis Weaver a 63 ans; l'acteur Bruce Dern a 51 ans; l'acteur John Barrymore Jr. a 55 ans; l'actrice Rosalind Russell a 76 ans.

Ne laissez jamais couchée sur le dos la personne évanouie

La langue d'une personne évanouie peut bloquer ses voies respiratoires si celle-ci reste étendue sur le dos.

placez-la en position de recouvrement

Ambulance Saint Jean